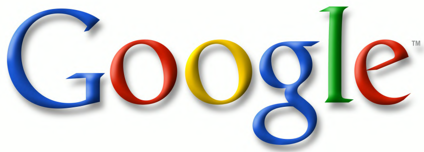




NOTICES

SUR

LES 70 SERVITEURS DE DIEU

MIS A MORT POUR LA FOI
EN CHINE, AU TONG-KING ET EN COCHINCHINE

Déclarés vénérables par N. S. P. le Pape Grégoire XVI

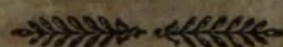
PAR L'ABBÉ ROUSSEAU

PROFESSEUR PARTICULIER DE LANGUES, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, DE PRONONCIATION, ETC., MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Ludibria et verbera experti, insuper et vincula et carceres, lapidati sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt.

Hebr., XI, 36, 37.

« Abreuvés d'opprobres, frappés de verges,
« jetés dans les prisons et mis aux fers, ils ont
« été lapidés, soumis aux plus cruelles épreuves
« et passés au fil de l'épée. »



PARIS

GASPARD. P. ALEXANDRE, ÉDITEUR DE PEINTURE RELIGIEUSE,

RUE MADAME, N° 1.

1855

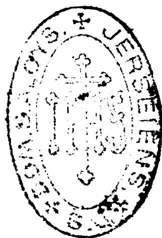
NOTICES

SUR

LES SOIXANTE-DIX SERVITEURS DE DIEU

MIS A MORT POUR LA FOI

EN CHINE, AU TONG-KING ET EN COCHINCHINE.



Paris, imp. Lacour, rue Soufflot, 18.

NOTICES

SUR

LES 70 SERVITEURS DE DIEU

MIS A MORT POUR LA FOI

EN CHINE, AU TONG-KING ET EN COCHINCHINE

Déclarés vénérables par N. S. P. le Pape Grégoire XVI

PAR L'ABBÉ ROUSSEAU

PROFESSEUR PARTICULIER DE LANGUES, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, DE PRONONCIATION, ETC., MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Ludibria et verbera experti, insuper et vincula et carceres, lapidati sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt.

Hebr., XI, 36, 37.

« Abreuvés d'opprobres, frappés de verges, « jetés dans les prisons et mis aux fers, ils ont « été lapidés, soumis aux plus cruelles épreuves « et passés au fil de l'épée. »



PARIS

GASPARD P. ALEXANDRE, ÉDITEUR D'ESTAMPES

RUE MADAME, N° 1.

1855



DOMUS S. ALOYSII · JERSEIENSIS

INTRODUCTION.

—

Quoi de plus digne des profondes méditations du philosophe chrétien et des âmes pieuses que les combats de la Religion dans les innombrables contrées infidèles qu'elle a tour-à-tour visitées! Fille du ciel, le cœur brûlant de charité, elle se présente aux peuples, l'olivier de la paix à la main, pour faire luire à leurs yeux le flambeau de l'éternelle vérité, et pour incliner doucement leurs âmes sous le joug de la morale sainte et pure que le Fils de Dieu lui a léguée en héritage; et, de toutes parts, lorsqu'elle s'est à peine montrée, des cris de haine, de guerre et de mort retentissent et répondent à la bonne

nouvelle de sa divine et pacifique mission. — Faut-il en être surpris? Non, sans doute. Lorsque l'erreur se sent poursuivie jusque dans les profondeurs de ses ténèbres, elle jette le cri de détresse et d'alarme ; lorsque la cupidité, l'orgueil, la volupté se trouvent en face de l'humilité, de la chasteté et du désintéressement, des rugissements doivent se faire entendre ; et alors, du puits de l'abîme qu'habitent les mauvaises passions et le mensonge, on voit déborder dans le monde les contradictions, les jalousies, les vengeances, les violences et les persécutions; c'est le conflit inévitable de la lumière du jour contre les ombres de la nuit ; c'est le combat à outrance et toujours renouvelé du génie du mal contre le génie du bien.

Aussi, lorsque après la mort de Jésus-Christ qui venait d'enfanter son Eglise dans les douleurs, sur le sommet du Golgotha ; lorsque après les prodiges du cénacle, cette Église, confirmée

et constituée sur ses bases inébranlables, ordonna à ses premiers hérauts de se partager l'univers et d'y publier la doctrine et la morale évangéliques, ces courageux apôtres de la vérité et de la vertu se trouvèrent en présence de l'idolâtrie avec tous ses préjugés, toutes ses erreurs et tous ses vices, et, au milieu des glorieuses et brillantes conquêtes de leur invincible charité, ils ne rencontrèrent partout que le déchaînement des passions, que les fureurs de la haine, que d'affreux supplices et la mort.

Ainsi, lorsque du grain de sénevé qu'ils avaient répandu sur la terre, au prix de leur sang, surgissait une tige vigoureuse, qui allait bientôt devenir un grand arbre dont les immenses rameaux devaient s'étendre sur ce puissant empire romain, qui embrassait toutes les parties du monde alors connu, on entendit le paganisme frémir, on vit les peuples former de cruels et inutiles complots, les princes et les rois s'insur-

ger et conspirer contre le Seigneur et contre son Christ ; et l'Église du Fils de Dieu se trouva en butte à ces persécutions barbares, qui portèrent la désolation et la mort dans le berceau de ses générations naissantes. Trois siècles de son histoire sont trois siècles d'un effroyable massacre de ses enfants. Les croix, les chevalets, les lits de feu, les ongles de fer, les dents des bêtes féroces sont les terribles instruments de ces exécutions sanglantes. Les Néron, les Domitien, les Dioclétien avaient juré sur les autels de leurs dieux la destruction des autels élevés par la foi chrétienne au Rédempteur crucifié.

Avant donc que la Religion de Jésus-Christ se fût assise avec Constantin sur le trône des Césars, et que les maîtres du monde eussent fait de sa croix le plus bel ornement de leur couronne, le nom des disciples de l'Évangile, dans Rome et dans l'univers, était un objet de mépris et d'opprobre ; pour l'idolâtre, le sacri-

fice du Calvaire était encore une folie, comme il avait été pour les Juifs un objet de honte et de scandale. Le peuple regarde les chrétiens comme les ennemis de l'empire et des dieux; le peuple ne voit en eux que les sectateurs d'une religion extravagante et ridicule; aux yeux du magistrat, les lois qui doivent protéger tous les citoyens ne doivent avoir pour eux que des rigueurs; on les entasse par milliers dans les prisons et dans les cachots; on les charge des crimes les plus odieux, sans examen comme sans preuves. Refusent-ils leurs adorations à des idoles de pierre et de boue, on les accuse d'impiété et d'athéisme. Au milieu de leurs saintes réunions de charité, se donnent-ils réciproquement des marques touchantes d'une fraternelle affection, on leur impute les désordres d'une volupté effrénée, d'abominables déréglements dont la seule pensée fait rougir. Rompent-ils ensemble le pain eucharistique, ce pain des forts,

destiné à soutenir leur courage au jour de leurs combats, on les dénonce comme des barbares, qui trempent leurs mains dans le sang et qui dévorent des victimes humaines dans les orgies d'un sacrifice nocturne. Aussi le peuple romain croit-il, suivant la parole de Jésus-Christ, offrir un holocauste agréable à ses dieux, en leur immolant par hécatombes les victimes chrétiennes. Dès que le signal de la persécution est donné, elle s'étend avec une rapidité effrayante des rivages du Tibre jusqu'aux dernières limites de l'empire; partout les préfets des Césars somment le peuple fidèle d'offrir son encens aux faux dieux; quiconque refuse d'adorer les idoles est jeté comme une proie aux bourreaux. Les descendants des familles patriciennes, unis par les liens d'une même charité aux courageux enfants des classes plébéiennes, sont enchaînés et conduits comme de vils troupeaux, pour être ensevelis tout vivants au fond des mines, ou pour

être appliqués à des travaux publics et dégradants. Chaque province invente un supplice qui lui est propre ; c'est un feu lent en Mésopotamie, la roue dans le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu en Cappadoce. Enfin, les regards de la multitude païenne se seront tellement habitués à considérer les chrétiens comme des victimes destinées à tous les genres de tortures, qu'un de ses empereurs pourra les faire enduire par centaines de matières inflammables, et placé sur un char de triomphe, il n'aura pas à craindre d'encourir l'indignation de son peuple, en parcourant avec complaisance les jardins de son palais, à la lueur funèbre de ces flambeaux humains.

Si la religion du Sauveur eût pu périr, elle eût succombé sous les coups de l'enfer conjuré avec ce qu'il y avait de plus fort et de plus puissant dans le monde. Mais elle était sortie immortelle des mains de son adorable fondateur.

Pour triompher elle devait opposer aux efforts réunis des passions humaines l'empire irrésistible des vertus qu'avait fait éclore l'admirable doctrine du Dieu mort sur le Calvaire. Et quel héroïsme de vertus ne fallait-il pas pour remporter une aussi difficile victoire ! Oui, sans doute, il fallait des héros ; mais les héros n'ont pas failli à l'Église ; pleins d'une inébranlable foi, ils ont accepté le combat que leur présentait le monde, et le monde a été vaincu.

Partout où la religion de Jésus-Christ a dû combattre en souffrant, partout elle a recueilli les mêmes glorieux et pacifiques triomphes. Ainsi, lorsque dans les temps modernes et à des époques qui nous touchent encore de si près, elle envoya ses enfants jusqu'aux extrémités de l'Asie, pour y faire de nouvelles conquêtes sur les erreurs et sur les vices de la gentilité, l'idolâtrie s'émut dans l'empire de la Chine et dans le royaume de la Cochinchine et du Tong-king.

L'enfer attaqué dans sa puissance, toutes les passions atteintes dans leur coupable sécurité, le mensonge sur le point de se voir arracher le masque hypocrite qui le couvre, tous les éléments de la perversité se remuèrent, s'ébranlèrent, et le feu de la persécution se ralluma pour consumer de nouvelles victimes. Alors on vit le génie du mal recommencer son œuvre de destruction avec la même rage, avec les mêmes fureurs. Pour être différents, les instruments de ses supplices n'étaient ni moins horribles, ni moins cruels. Les cages, les cachots infects, les horreurs de la faim, les ceps, la cangue, les fers rougis au feu et la hache servaient tour-à-tour d'auxiliaires à la barbarie de ses bourreaux. Alors on vit les enfants de l'Europe, et surtout de la France, de l'Italie et de l'Espagne, affronter les tourments, supporter avec une héroïque résignation les plus épouvantables tortures et marcher gaîment à la mort, accompagnés de

1.

ces enfants de l'Asie qu'ils venaient d'éclairer et de conquérir à Jésus-Christ, et qui mêlaient courageusement leur sang au sang de leurs apôtres, pour glorifier avec eux la foi de l'Évangile qu'ils avaient embrassée.

C'est donc en prêchant la vérité et la vertu, c'est en souffrant, c'est en arrosant la terre du plus pur sang de ses veines, que l'Eglise s'est montrée partout victorieuse et triomphante. Dans les premiers âges du Christianisme, dans la suite des siècles, comme à des époques plus récentes, tous les moyens humains ne pouvaient rien pour sa gloire, car toutes les puissances du monde s'étaient liguées contre elle. La foi, la charité, les espérances immortelles de ses martyrs, leur humilité, leur abnégation, la sainteté de leur vie, toutes leurs vertus devaient, au contraire, enfanter des prodiges; c'étaient autant de germes féconds qu'elle vit éclore et grandir dans leur sang, pour multiplier à l'infini

les saintes conquêtes de la doctrine et de la morale évangéliques. Aussi, quand elle retrace les glorieux combats de ceux de ses enfants qui sont morts pour elle, semblable à la mère des Machabées, elle fait un courageux appel à ceux qui restent, pour les engager à marcher sur les traces ensanglantées de leurs frères ; non pas qu'elle les convie tous à aller rougir les plages infidèles de leur sang, car c'est le petit nombre qui est prédestiné à la palme du martyre ; mais elle les appelle tous à combattre les tentations de l'enfer et du monde, toutes les passions coupables et tous les vices de leur cœur, tous les penchants désordonnés d'une nature corrompue et toujours en révolte ; combats pénibles, combats de tous les instants, qui renferment aussi un genre de martyre non moins fécond et non moins glorieux.

Paris, le 10 janvier 1845.

Ces Notices, qui retracent trop incomplétement sans doute, à cause de leur brièveté pourtant indispensable, les combats et les vertus des soixante-dix serviteurs de Dieu mis à mort pour la foi en Chine, au Tong-king et en Cochinchine, et dont vingt-six ont été déclarés vénérables le 19 juin 1840, et quarante-quatre, le 9 juillet 1843, par N. S. P. le pape Grégoire XVI, ont été écrites sur les documents les plus authentiques et les plus précis, recueillis par les soins de MM. les directeurs du séminaire des Missions-Étrangères. Nous devons ces précieux documents à l'obligeance et au zèle au-dessus de tout éloge du respectable M. Langlois, supérieur de cette maison, qui a voulu les réunir et les préparer lui-même, malgré son grand âge et la délicatesse de sa santé. Nous avons trouvé la même bienveillance de la part de MM. les directeurs de ce pieux établissement, qui, seul, a fourni huit noms au glorieux nécrologe de ces soixante-

dix héros chrétiens, et de la part de MM. les Lazaristes, qui comptent deux de leurs membres les plus distingués parmi ces vénérables serviteurs de Dieu.

Cet ouvrage, qui s'adresse de lui-même à la piété des fidèles, et qui n'est pas indigne, par les admirables exemples de courage qu'il rapporte, de fixer l'attention des chrétiens les plus indifférents, est destiné à préparer les voies au culte public de ces illustres confesseurs de la foi, que nous avons l'espoir de voir prochainement autoriser par une solennelle décision de l'auguste et vénéré Pontife qui gouverne l'Église de Jésus-Christ.

Ces Notices serviront encore à expliquer et à faire bien comprendre une splendide et magnifique Planche qui vient de paraître, et qui représente nos soixante-dix héros, groupés par rang de nation, tenant leurs yeux fixés vers le Rédempteur, assis sur son trône au plus haut des cieux, et qui leur fait offrir par ses anges les palmes et les couronnes du martyre. Cette planche, qui restera comme un monument élevé à la

gloire de la Religion, a été exécutée pour répondre aux pieux désirs de la sacrée Congrégation de la Propagande, au zèle empressé des RR. PP. Dominicains de Rome, dont le saint ordre a eu l'insigne honneur de donner presque tous les missionnaires martyrs du Tong-king oriental, et sous les auspices de MM. les directeurs du séminaire des Missions-Étrangères. M. Gaspard (P.- Alexandre), qui en a conçu le plan, richement ordonné dans son ensemble comme dans ses détails, et qui en est l'éditeur, n'a rien négligé pour conduire à un heureux résultat cette œuvre imposante et grandiose. Il voulait faire une publication éminemment religieuse et digne de l'art. Pour atteindre ce but, il n'a reculé devant aucun sacrifice de temps, de peine et d'argent; tout en cherchant à s'inspirer profondément du double caractère dont cette belle œuvre devait être empreinte, il a eu recours, avec une activité intelligente et infatigable, aux conseils d'ecclésiastiques éclairés, aux avis des artistes en renom, aux renseignements les plus étendus et les plus minutieux. Il ne lui manquait

plus, pour réussir, que de faire avec discernement le choix de collaborateurs qui pussent le seconder, en comprenant bien toute sa pensée et en la mettant habilement à exécution. Ce choix a été des plus heureux. La superbe Planche éditée par M. Gaspard est due au pinceau de M. Colin, artiste d'un rare talent, dévoué à l'amour et au culte de l'art, qui a obtenu dans ce travail un complet et brillant succès. Rien n'est plus majestueux et plus gracieux à la fois que le groupe de Jésus-Christ et des anges; rien n'égale la douce piété, la sainte confiance, la pure et céleste sérénité que respirent les visages de ces soixante-dix martyrs, dont les regards demeurent attachés, avec une expression d'ineffable amour, sur le Rémunérateur de leurs combats et de leurs souffrances. Dans cette Planche, vraiment admirable, il n'y a pas jusqu'aux accessoires et aux plus petits détails, dont la distribution, ménagée avec un goût sévère et le tact le plus exquis, ne contribue à faire de cette importante publication une œuvre de premier mérite. L'aquarelle-modèle a été lithographiée

avec le plus grand soin par M. Jules Jacot, jeune artiste distingué, qui a aussi obtenu dans cette circonstance un succès remarquable et plein d'avenir.

Cette Planche ainsi que les Notices se vendent chez M. Gaspard (P.-Alexandre), éditeur, rue Madame, n° 1, dont la maison est si avantageusement connue comme spécialité pour ses publications religieuses, et surtout pour ses nombreuses collections du Chemin de la Croix en tableaux.



NOTICES

SUR LES SOIXANTE-DIX SERVITEURS DE DIEU

MIS A MORT POUR LA FOI

EN CHINE, AU TONG-KING ET EN COCHINCHINE

Déclarés vénérables par N. S. P. le pape Grégoire XVI.

DEUX MARTYRS

DANS LE TONG-KING ET LA COCHINCHINE, EN 1798.

EMMANUEL TRIÈU.

Malgré les nombreux et difficiles obstacles qui se sont toujours opposés à la propagation de l'Évangile dans la Cochinchine et le Tong-king, les travaux des courageux missionnaires, qui, les premiers, ont visité ces contrées infidèles, ne sont pas demeurés infructueux, et il s'y est conservé un nombre assez considérable de familles qui n'ont point abandonné le précieux dépôt de la foi. Em-

manuel Triêu, qui ouvre la glorieuse liste des soixante-dix martyrs dont la cause a été récemment introduite par N. S. P. le pape Grégoire XVI, naquit en Cochinchine, de parents chrétiens et dans les rangs de la noblesse. Il suivit d'abord la carrière des armes, et servit dans la compagnie des gardes-du-corps du roi de Cochinchine. Ce prince, ayant été obligé de prendre la fuite, au moment de l'envahissement de son royaume par les Tongkinois, le jeune Triêu s'attacha à un mandarin de cette nation, qui l'emmena avec lui au Tong-king. Mais il ne tarda pas à se dégoûter du monde, et il ne songea plus qu'à répondre fidèlement aux inspirations de la grâce. Pour accomplir son pieux dessein, il se mit donc sous la conduite d'un zélé missionnaire; puis il entra chez l'évêque dominicain espagnol, vicaire apostolique du Tong-king oriental. Ce prélat lui fit étudier la théologie, l'ordonna prêtre et lui confia le soin de quelques chrétientés. En 1797, il obtint de son évêque l'autorisation d'aller à Phù-xuân, visiter sa mère qui était âgée, infirme et réduite à une extrême indigence. Pendant qu'il remplissait les devoirs de la piété filiale, il s'éleva contre les chrétiens une cruelle persécu-

tion, par les ordres du roi Canh-thinh, qui régnait alors sur le Tong-king et la haute Cochinchine. Le 8 du mois d'août, trois compagnies de soldats furent envoyées dans trois chrétientés voisines de Phù-xuân, pour s'emparer d'un missionnaire européen. Ils ne l'y trouvèrent pas; mais le père Triêu tomba entre leurs mains. Il lui était facile de s'y soustraire, en s'abstenant de faire connaître sa qualité, car rien dans son extérieur ne pouvait la faire découvrir; mais il eût rougi de cette pensée comme d'une faiblesse : il déclara donc hautement qu'il était prêtre et prédicateur de la religion chrétienne. Cette courageuse confession lui valut, à deux reprises, une flagellation cruelle, qu'il souffrit avec une admirable patience. Alors on le conduisit à la ville royale, où il fut emprisonné, chargé de la cangue et mis aux fers. Pendant une détention de quarante jours, il fut flagellé trois fois de la manière la plus barbare, et reçut vingt coups de bâton sur les os. On lui servait à manger dans des écuelles ou sur des assiettes dégoûtantes par leur malpropreté. Au milieu de tant d'épreuves, ce généreux confesseur de la foi puisait de nouvelles forces dans la méditation et la prière, dont il faisait

son unique et continuelle occupation. Il se préparait ainsi au sacrifice de sa vie, et à la prochaine effusion de son sang. En effet, le 17 septembre, il fut cité devant le grand conseil. Là, sa grâce lui fut offerte par les mandarins, s'il renonçait à prêcher la religion chrétienne; mais il répondit sans hésiter : Plutôt mille fois mourir ! Cette héroïque réponse fut immédiatement suivie d'une sentence de condamnation; et le même jour il fut conduit au supplice, accompagné de six voleurs, et bénissant Dieu d'avoir ce trait de ressemblance de plus avec son divin Maître. Il fut décapité vers l'heure de midi : un seul coup de sabre fit tomber sa tête. Les chrétiens s'empressèrent aussitôt d'enlever son corps, qu'ils inhumèrent, sans aucune cérémonie, dans un lieu inconnu aux païens. Cinq ans après, le vicaire apostolique fit transporter ces précieux restes dans une église nouvellement bâtie, au village de Duong-son. Le P. Emmanuel Triêu était âgé de quarante-deux ans.

JEAN DAT.

Jean Dat naquit dans le Tong-king occidental, et fut élevé dans la maison de Dieu, où il s'appliqua avec zèle à l'étude des lettres. Il s'attacha ensuite à un missionnaire en qualité de catéchiste. Après avoir fait son cours de théologie morale et donné constamment l'exemple de toutes les vertus, il fut ordonné prêtre dans le mois de mars 1798. Il ne devait pas exercer longtemps le ministère évangélique auquel la Providence venait de l'appeler. Cinq mois s'étaient à peine écoulés depuis sa promotion au sacerdoce, lorsqu'il fut arrêté dans le canton où il remplissait les fonctions de vicaire, et dans lequel on n'avait point encore publié l'édit de persécution, qui s'exécutait déjà dans la Cochinchine et dans les provinces limitrophes du Tong-king. Après trois mois de captivité, qui furent pour lui trois mois de cruelles souffrances et d'admirable résignation, après divers interrogatoires, dans lesquels il montra beaucoup de fermeté et de prudence, il fut décapité, le 28 octobre 1798, dans la

province de Thanh-hoa-nôi. Au moment de son supplice, aussi bien que dans les fers, rien ne put troubler un instant la paix de son âme, et il fit toujours paraître un visage si calme et si serein, que ce touchant spectacle excita l'admiration et l'attendrissement des infidèles eux-mêmes. Aussi les mandarins laissèrent-ils aux chrétiens la liberté de le visiter dans sa prison. Il en profita pour entendre la confession des fidèles, pour les instruire, les consoler, les affermir dans la foi, les encourager à souffrir avec une invincible constance les tourments et la mort même pour l'amour du Rédempteur. Cependant le mandarin fit convoquer les chrétiens pour le jour de sa mort, dans le dessein de les intimider par la vue de son supplice. Ils se réunirent en grand nombre, et il leur fut permis de s'approcher du pieux confesseur, pour le saluer et lui donner toutes les marques de leur attachement et de leur vénération. Au lieu de la crainte qu'on avait cherché à leur inspirer, ils puisèrent, dans les exemples et les exhortations du généreux martyr, un accroissement de ferveur et une courageuse persévérance dans la profession de leur foi. Jean Dat fut mis à mort à l'âge d'environ trente-

quatre ans, et sa dépouille mortelle, précieusement recueillie par les chrétiens, fut placée avec honneur sur une barque, et transportée au chef-lieu de la paroisse dont il avait été le modèle et l'apôtre.

MARTYRS EN CHINE

DE 1814 A 1840.

—

La Chine, cette immense contrée de l'Asie, qui se flatte avec orgueil, et non sans quelques justes motifs, des progrès de sa civilisation, n'a jamais accueilli dans son vaste empire les admirables bienfaits du christianisme, qui seuls ont fait la gloire de tant d'autres nations. Les Chinois ont toujours repoussé le divin flambeau de la foi chrétienne, moins par un principe d'hostilité contre la doctrine évangélique que par un système d'opposition

constante à toute innovation qui ne portait pas à leurs yeux le cachet du génie national. Cependant, malgré les obstacles presque invincibles qui s'élevaient de toutes parts, quelques prédicateurs intrépides de la vérité parvinrent, à diverses époques, à s'introduire parmi ces peuples infidèles, et à y répandre çà et là la céleste lumière destinée à éclairer toutes les régions de l'univers. Cette précieuse semence produisit sur cette terre idolâtre quelques heureux fruits, que plusieurs cruelles persécutions ne purent point détruire. Le sang chrétien qui coula dans cet empire y multiplia au contraire les disciples de l'Évangile, et le nombre des adorateurs du vrai Dieu, relativement très minime, finit néanmoins par y former une assez imposante minorité. De 1814 à 1840, les missionnaires catholiques travaillèrent avec ardeur à y propager la foi de Jésus-Christ; de consolants succès récompensèrent leur infatigable zèle. Mais la persécution y décima plusieurs fois la population chrétienne, et y fit de nombreuses victimes. Nous ne rapporterons pas ici les souffrances de tous ces héros du christianisme : un ouvrage important qui se prépare signalera à la piété des fidèles leurs longues et cruelles douleurs,

ainsi que les combats de ceux qui, à des époques différentes, ont répandu leur sang pour la foi, dans l'empire de la Chine et dans le royaume de la Cochinchine et du Tong-king. Nous nous bornons à donner une courte notice sur la vie et la mort des nobles et glorieux martyrs dont la voix auguste et solennelle du vicaire de Jésus-Christ nous a fait espérer la prochaine béatification.

PIERRE U ou OU.

Pierre U n'était que simple catéchiste, mais il se fit remarquer par son zèle plein de foi et de charité dans cet humble et si utile ministère. On ignore quel fut le lieu de sa naissance. Pendant qu'il s'appliquait, ouvrier infatigable, à instruire les ignorants, et à faire briller aux yeux des infidèles l'ad-

mirable lumière de l'Évangile, il fut arrêté et jet en prison, où il eut à souffrir les douleurs d'un dure et longue captivité. Son arrêt de mort fu prononcé vers la fin de 1814. Quelques jours avan l'exécution de cette sentence, Dieu l'avait favorisé d'une révélation qui lui faisait connaître le jugement émané de la cour de Péking et le terme prochain de ses souffrances. Il annonça cette nouvelle à quelques-uns de ses amis, mit ordre à ses affaires, et dit ensuite à ceux qui l'aimaient et qui l'entouraient : « Mon cœur est dans la joie, demain j'aurai « le bonheur de jouir dans le ciel de la présence « de mon Dieu. » Il passa toute la nuit en prières, heureux d'offrir le sacrifice de sa vie à Jésus-Christ, et d'avoir été digne de répandre son sang pour la gloire de son adorable nom. Le lendemain, lorsque le mandarin vint lui faire connaître l'arrêt qui le condamnait à avoir la tête tranchée, il manifesta la joie la plus vive; et quand il sortit de sa prison pour se rendre au lieu de son supplice, on eût dit, en voyant son visage rayonnant de bonheur, qu'il avait été invité à une fête ou à un festin de noces. Telle était l'affluence de la multitude qui le pressait, que durant quelque temps toute circulation

devint absolument impossible. De distance en distance, des tables avaient été dressées par ses amis qui l'invitaient à prendre un peu de nourriture. La grâce de Dieu soutenait ses forces et son courage. Arrivé sur la place publique : *Seigneur*, dit-il après son divin modèle, et avec l'expression de la plus douce confiance, *je remets mon âme entre vos mains ;* et il mourut avec de tels sentiments de piété, que le mandarin qui présidait à l'exécution, attendri par ce touchant spectacle, ne put s'empêcher de s'écrier, comme autrefois le centenier sur le Calvaire : « Oui, cet homme était véritablement un saint. »

AUGUSTIN TCHAO OU CHAU.

Augustin Tchao, prêtre attaché à la mission du Sutchuen, y travaillait depuis longtemps, avec un admirable zèle, à la gloire de Dieu et au salut des âmes, lorsqu'il fut arrêté, à l'âge de près de soixante-dix ans, dans les premiers jours de janvier 1815.

Sa vieillesse n'avait pu le soustraire à la persécution, qui sévissait alors cruellement. Cependant le mandarin, chef du prétoire où il fut conduit, le traita avec humanité et le fit porter en chaise à la capitale; car il était si faible qu'il lui était impossible de marcher. Ses forces se ranimaient par la pensée des tourments qu'il allait endurer pour Jésus-Christ. Rien ne fut négligé pour l'entraîner à l'apostasie; le juge chargé de son interrogatoire mit habilement tout en œuvre pour y parvenir, d'abord les séductions de la douceur, ensuite les finesses de la raillerie, enfin la barbarie des tourments; car il attachait le plus grand prix à vaincre la constance de ce vénérable vieillard. Soixante coups de bâton sur les chevilles des pieds, quatre-vingts soufflets qui meurtrirent cruellement son visage, sans qu'il fût permis aux satellites d'étancher le sang qui en découlait de toutes parts, tout fut inutile, rien ne put ébranler la courageuse persévérance de ce pieux confesseur. Toutefois, la faiblesse de sa santé ne put supporter de plus longues épreuves; il ne survécut que peu de jours à ses tourments, et il mourut en laissant à ses bourreaux et à tous ceux qui l'entouraient le touchant exemple de la plus parfaite

résignation et d'une confiance sans bornes dans la bonté de son Dieu. Il avait eu sinon une révélation manifeste, du moins un vif pressentiment de sa mort; car, au mois de novembre de l'année précédente, il avait dit à un missionnaire européen qui passait par son district : « Priez Dieu pour moi, et « demandez-lui pour moi la grâce de souffrir pour « sa cause. » Peu de jours après, il avait dit la même chose à un prêtre chinois, et il avait témoigné une douce joie en pensant qu'il ferait bientôt à Jésus-Christ le sacrifice de son sang et de sa vie.

—

CHU-YUNG.

Dieu, dont la bonté est infinie, ne fait aucune acception des personnes dans ses dons. Chu-yung, qu'il a favorisé de la grâce insigne du martyre, était un pauvre mendiant chrétien en qui s'est accomplie cette touchante parole de l'Écriture : *Il a*

choisi ce qu'il y a de plus faible parmi les hommes pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Son âge et son nom sont restés inconnus au monde, comme il arrive presque toujours à ceux de sa condition; mais la Providence n'a pas voulu laisser sans gloire les œuvres et le courage de son fidèle serviteur. Un jour qu'il se trouvait à la porte d'un prétoire de la province du Sutchuen, pour recevoir une légère part des aumônes qu'on y distribuait, celui qui faisait cette distribution s'aperçut qu'il priait en se marquant du signe de la croix. Il en conclut qu'il devait être chrétien, et il lui demanda avec empressement s'il était vrai qu'il le fût. Sur la réponse affirmative qu'il fit sans hésitation comme sans faiblesse, quoiqu'il sût bien qu'il y allait de sa vie, le distributeur se saisit de lui et l'entraîna dans le prétoire. Le mandarin qui présidait n'était point ennemi des chrétiens; toutefois, il ne pouvait prendre ouvertement sa défense sans se perdre lui-même, tant étaient rigoureux les ordres du gouvernement contre les fidèles! Il se contenta donc de lui dire: *Si tu ne renonces pas à ta religion, on ne te donnera point à manger.* Puis il détourna la tête, ne lui fit aucune question et ne s'occupa plus de lui. Mais le distributeur des

aumônes, ennemi juré des chrétiens, s'attacha à ce pauvre de Jésus-Christ, comme le vautour à sa victime. Il employa tour-à-tour les promesses et les menaces pour lui faire abjurer sa religion; mais il le trouva toujours inébranlable. Enfin, après l'avoir longtemps et inutilement tourmenté de mille manières, il eut la cruauté de le priver pendant plusieurs jours de la nourriture la plus indispensable à la vie. Rien ne put vaincre son héroïque constance, et on le vit se réjouir au milieu du supplice et des angoisses de la faim, heureux de mourir et de conserver à ce prix la pureté de son âme et de sa foi.

GABRIEL TAURIN DUFRESSE (1).

Gabriel Taurin Dufresse, évêque de Tabraca, naquit en France, au diocèse de Clermont. Après avoir fait ses études de philosophie et de théologie à Paris, il entra en 1774 au séminaire des Missions-Etrangères. Son désir ardent de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes ne tarda pas à se faire connaître, et bientôt il fut choisi pour aller évangéliser les infidèles. Il partit pour la Chine vers la fin de 1775, et il arriva en 1777 dans la mission du Sutchuen, qui lui avait été assignée. Il s'y fit promptement remarquer par son zèle infatigable et par de brillants succès. Mais en 1784, une cruelle persécution s'éleva dans tout l'empire de la Chine : un grand nombre de missionnaires européens de diverses nations et de prêtres chinois furent arrêtés, conduits à Péking, et jetés dans les fers. Ga-

(1) La véritable orthographe du nom de ce prélat était Duraisse; cependant il signait toujours Dufresse.

briel Dufresse fut de ce nombre; on se saisit de sa personne le 19 janvier 1785. Plusieurs des missionnaires et des prêtres détenus, trop affaiblis par les fatigues et les travaux pour résister longtemps aux souffrances de la captivité, périrent dans les prisons. Cependant, au mois de novembre 1785, l'empereur rendit la liberté aux missionnaires européens, laissant à leur choix ou de rester à Péking et de s'adjoindre aux missionnaires qui résidaient dans cette capitale de l'empire, ou de se rendre à Canton pour repasser en Europe. Gabriel Dufresse et Mgr de Saint-Martin, évêque de Caradre et coadjuteur du vicaire apostolique du Sutchuen, qui avait aussi été arrêté et transféré à Péking, demandèrent à être reconduits à Canton et à Macao, dans l'espoir de se réunir encore au troupeau confié à leurs soins: ils passèrent de là à Manille au commencement de l'année 1786, revinrent un an plus tard à Macao, et après y avoir séjourné environ deux ans, ils rentrèrent en 1789 dans leur chère mission du Sutchuen. Nommé évêque de Tabraca et coadjuteur de Mgr de Saint-Martin, qui était vicaire apostolique depuis 1782, Gabriel Dufresse fut sacré en 1800, et devint lui-même, au mois de septembre 1803, vi-

caire apostolique, après la mort de ce vénérable prélat, qui arriva en 1801. Il signala son zèle pour la gloire de la religion et le maintien de la discipline ecclésiastique, par la convocation d'un synode, auquel assistèrent quatorze prêtres, dont un missionnaire français et treize prêtres chinois. Il y fit des règlements pleins de sagesse, qui furent approuvés et confirmés par la sacrée congrégation de la Propagande, et qui furent étendus plus tard à toutes les missions de la Chine et des royaumes voisins. Pendant que ce vertueux prélat gouverna la mission du Sutchuen, quoique le nombre de missionnaires européens y fût réduit à quatre et celui des prêtres indigènes à dix-huit, la religion chrétienne y fit des progrès surprenants, qui témoignaient de son activité, de sa sagesse et de sa sollicitude pastorale. Chaque année quinze ou dix-huit cents adultes y recevaient la grâce du baptême, et quelquefois leur nombre s'éleva jusqu'à plus de deux mille. Au milieu de ses consolants succès, Dieu lui réservait de pénibles épreuves. Vers la fin de 1814, une violente persécution éclata soudainement dans les provinces du Sutchuen, Yun-nan et Kouei-tchou, et y fit les plus cruels ravages. Recherché par les émis-

saires des persécuteurs, Gabriel Dufresse tomba entre leurs mains le 18 mai 1815, et quelques jours après il fut conduit à la capitale de la province. Soit humanité naturelle, soit respect pour son grand âge ou pour sa dignité, il fut toujours traité avec égards par les mandarins. On lui fit rendre ses livres, et il put se consoler et se fortifier dans sa prison par les pieux exercices de la lecture et de la prière. Il lui fut même permis d'annoncer la parole de Dieu dans le prétoire, et il prêcha avec tant d'onction en présence de plusieurs mandarins et soldats, que quelques-uns d'entre eux se montrèrent attendris jusqu'aux larmes. Il ne fut ni lié, ni frappé, ni torturé, ni même produit devant un tribunal pour y être interrogé et examiné juridiquement; les mandarins procédaient par forme de conversation particulière aux divers interrogatoires qu'il eut à subir, et dans lesquels il fit toujours preuve du plus grand calme et de la plus héroïque fermeté. Cependant il fut conduit devant le tribunal le 14 septembre 1815, pour y entendre la sentence du gouverneur, qui le condamnait à être décapité le même jour. Il la reçut en silence, dans l'attitude et dans les sentiments de la plus admirable résignation. On

espérait que la vue de son supplice ferait une vive impression et produirait un changement sur les chrétiens détenus, parce qu'ils avaient refusé d'apostasier. On les contraignit donc d'y assister, et on les menaça de les faire étrangler s'ils persistaient dans le refus de renoncer à leur foi. Mais ces généreux fidèles protestèrent tous qu'ils étaient prêts à souffrir la mort plutôt que de se souiller d'un tel crime. On les vit alors se prosterner aux pieds de leur bien-aimé pasteur pour le prier de les absoudre, et lui demander sa dernière bénédiction, qu'il leur donna, après leur avoir adressé une courte et touchante exhortation pour les animer à la constance et à l'imitation de ses exemples. Sa tête fut tranchée d'un seul coup, et, par ordre des mandarins, elle demeura attachée pendant cinq ou six jours à une colonne hors des portes de la ville, avec une inscription qui indiquait son nom, sa qualité et la cause de sa mort. Son corps resta aussi exposé sur la place publique. Des chrétiens qui le gardaient la nuit et le jour l'enlevèrent ensuite, et l'inhumèrent dans un lieu peu éloigné de celui où il avait été décapité. Ce héros de la foi était âgé de soixante-quatre ans.

JOSEPH YUEN.

La persécution continuait avec violence. Joseph Yuen, prêtre chinois, fut arrêté vers la fin de juillet 1816. Détenu d'abord pendant environ trois mois dans la prison d'une ville de rang inférieur, il y endura de cruelles souffrances avec la patience d'un martyr; il y subit divers interrogatoires, dans lesquels son courage ne se démentit pas un instant; puis il fut transféré dans la ville capitale de la province. De plus douloureuses épreuves l'y attendaient encore. Cité devant le tribunal, interrogé plus de vingt fois, il y fut un jour cruellement meurtri par vingt soufflets. Enfin dans le mois d'avril de l'année suivante, il entendit avec résignation la sentence qui le condamnait à être étranglé. Épuisé par les souffrances, on lui ôta, au bout de quelques semaines, les chaînes et le collier de fer qui l'accablaient. Il consomma son sacrifice le 23 juin de l'année 1817.

PAUL LIEOU.

Paul Lieôu était le plus jeune des prêtres chinois de la mission du Sutchuen ; il n'y avait que quatre ans qu'il avait reçu le bienfait de l'ordination au sacerdoce. Il fut arrêté le 17 avril 1817, au moment même où il se disposait à célébrer la sainte messe. Il ne pouvait être mieux préparé à offrir à Dieu le sacrifice de sa vie, que dans cet instant solennel où il allait faire descendre du ciel la Victime de propitiation immolée pour tous. Il s'y était d'ailleurs préparé à l'avance par la bonté de son caractère, sa simplicité pleine de douceur, sa vive piété et son humilité profonde. Il fut étranglé le 13 février 1818, et alla recevoir dans le ciel l'immortelle couronne promise à ses vertus.

THADÉE LIEOU.

Thadée Lieôu fut arrêté dans le courant de l'année 1821. C'était un prêtre chinois attaché à la mission du Sutchuen. Après de cruelles épreuves, qu'il supporta avec beaucoup de courage, il fut condamné à la strangulation, ou à un exil perpétuel, selon la décison de l'empereur. Cette décision se fit attendre deux ans, durant lesquels il eut à souffrir tous les tourments d'une douloureuse captivité. Elle arriva enfin au mois de novembre 1822, et le 30 du même mois, conformément à l'ordre de l'empereur, ce pieux martyr fut étranglé, laissant à ses collègues, et aux fidèles témoins de sa mort, l'exemple d'une rare fermeté et d'une héroïque persévérance dans la foi.

LIEOU OVEN-VEN.

Tous les âges et toutes les conditions eurent leur part dans la gloire qui revint de la persécution à l'Église de Jésus-Christ. Lieou Oven-Ven était un vieillard de soixante-seize ans, qui avait déjà souffert les douleurs de l'exil pour la cause de la religion. Ayant appris que vingt-six chrétiens, de la province de Kouei-tcheou, avaient été arrêtés et conduits dans les prisons de la capitale de cette province, et que son fils et sa bru étaient du nombre de ces confesseurs de la foi, il courut au prétoire, déclara hautement qu'il était aussi disciple du Sauveur, et revendiqua à ce titre la grâce d'être emprisonné comme eux et avec eux. Le mandarin, frappé d'admiration à la vue de tant de courage, mais ne voulant pas sévir contre ce généreux vieillard, se contenta de donner l'ordre de le faire sortir, mais inutilement. Il revint plusieurs fois à la charge, en réclamant toujours avec de plus vives instances ce qu'il sollicitait comme une insigne faveur. Le man-

darin se vit donc forcé de le faire emprisonner avec les autres confesseurs. Ceux-ci furent condamnés à un exil perpétuel; mais le mandarin, irrité des reproches que ne cessait de lui adresser cet intrépide vieillard, que l'esprit de Dieu inspirait sans doute, lui fit mettre un bâillon pour le contraindre au silence, et il le condamna à être étranglé; ce qui fut exécuté quatre jours après. Lorsqu'il fut étendu sur le gibet, il se munit du signe consolant de la croix, recommanda avec effusion son âme à Dieu et lui offrit, avec les marques évidentes d'une joie pleine de confiance, le sacrifice de ses souffrances et de sa vie. Son corps resta exposé un jour et une nuit, après lesquels les païens ne pouvaient revenir de leur surprise et de leur admiration, en le retrouvant aussi souple et aussi flexible que s'il eût été encore vivant. Le mandarin, qui refusait d'ajouter foi à leur témoignage, voulut se convaincre par ses propres yeux de ce prodige, que Dieu avait sans doute permis pour attester qu'il avait agréé le sacrifice de ce héros chrétien comme un holocauste d'agréable odeur.

JOACHIM HO.

L'âge et le jour du martyre de Joachim Hô sont restés inconnus; mais on sait que ce pieux fidèle fut arrêté dans la ville capitale de la province de Kouei-tcheou, quelques jours après Pâques de l'année 1839, avec un assez grand nombre d'autres chrétiens. Quelques-uns parmi eux, vaincus par la crainte, eurent la faiblesse et le malheur de renoncer à leur foi; les persécuteurs n'en furent que plus irrités contre ceux qui demeurèrent persévérants et fidèles, et ils s'appliquèrent à leur faire endurer les plus atroces tourments. Ces courageux chrétiens étaient au nombre de six, quatre hommes et deux femmes. Le mandarin, désespérant de les vaincre tant qu'ils seraient réunis, condamna Joachim Hô, qu'il considérait comme leur chef, à être étranglé, conservant encore l'espoir d'affaiblir les autres par la vue de son supplice, et de les entraîner enfin dans l'apostasie. Mais ce chrétien, fortifié par la grâce et plein d'une sainte énergie, les exhorta puissamment à une héroïque constance, et i

subit la mort avec un courage digne des premiers martyrs de Jésus-Christ, emportant avec lui la consolante pensée que ses compagnons imiteraient son exemple et signeraient avec joie de leur sang la solennelle profession qu'ils avaient faite de leur religion et de leur foi.

JEAN TRIORA.

Le révérend père Jean Triora, religieux de l'ordre de Saint-François de l'Étroite-Observance, était missionnaire dans la province de Hou-quang. Tandis que, sans se mettre en peine de la persécution qui sévissait autour de lui, il remplissait avec un zèle vraiment apostolique les saintes fonctions de son ministère, il fut arrêté le 28 juillet 1815, et le 31 du même mois transféré dans les prisons d'une ville voisine de sa résidence. On le chargea tellement de chaînes qu'il ne pouvait se mouvoir sous le lourd fardeau qui l'accablait. On le laissa dans les souffrances de cette cruelle torture pendant plus de

six mois que dura sa captivité. Le 29 août il fut conduit à Chang-cha, ville capitale de la province, où les mandarins supérieurs le soumirent à divers interrogatoires, dans lesquels il fit preuve d'une haute sagesse et d'une inébranlable fermeté. On prenait un plaisir barbare à le tourmenter; un jour on le força de se tenir à genoux trois ou quatre heures de suite; une autre fois un mandarin lui ordonna de fouler aux pieds la croix de Jésus-Christ; et, comme au lieu d'obéir il témoignait énergiquement l'horreur que lui inspirait un pareil crime, les soldats s'emparèrent de lui et le contraignirent par la force de passer sur ce signe vénéré de notre rédemption, tandis qu'il protestait pas ses cris contre la violence qu'on lui faisait, et qu'il prenait Dieu et les hommes à témoin que sa volonté n'était pour rien dans cet acte impie et criminel. Les bourreaux se lassèrent enfin de tourmenter cette courageuse victime, qui ne se lassait point de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Pour en finir on condamna donc le pieux martyr à être étranglé, supplice affreux ajouté à tant d'autres supplices, et qu'il souffrit, le 13 février 1816, avec toute la patience et tout le courage d'un héros chrétien.

FRANÇOIS CLET

François Clet, missionnaire de la compagnie de Saint-Vincent-de-Paul, perdit la vie pour la foi, à l'âge de soixante-douze ans, le 18 avril 1819, par le supplice de la strangulation. Ce vénérable vieillard avait pénétré en Chine en 1792, et il y exerçait le saint ministère avec beaucoup de zèle et de succès, dans la province de Hou-quang, lorsqu'il fut dénoncé par un païen aux persécuteurs. Aussitôt trois ou quatre cents hommes reçurent l'ordre de cerner des montagnes habitées par plusieurs familles chrétienues, parmi lesquelles il faisait sa résidence, et s'y livrèrent, mais inutilement, pour découvrir le pieux confesseur, aux plus rigoureuses et aux plus minutieuses perquisitions. Échappé à cet imminent danger, il se réfugia, suivant le conseil de l'Évangile, dans la province de Ho-nan. C'est là que Dieu, qui voulait récompenser de ses longs travaux son fidèle serviteur, permit qu'il fût arrêté le 6 juin de l'année 1818. Les mandarins de cette

province le traitèrent avec la plus cruelle barbarie; il reçut à plusieurs reprises une trentaine de soufflets, qui lui furent appliqués avec une semelle de cuir, et qui lui mirent le visage tout en sang; une autre fois on le contraignit de demeurer à genoux trois ou quatre heures de suite sur des chaînes de fer, qui lui causèrent des douleurs intolérables. Au bout de quelques semaines de souffrances inouïes, il fut transféré dans la ville capitale de Hou-quang. Il eut un peu moins à souffrir pendant les jours de cette seconde captivité; on ne le chargeait de chaînes que lorsqu'il comparaissait devant les tribunaux, et si les audiences étaient trop longues, les mandarins lui permettaient de s'asseoir. Il profita de ce temps de relâche pour se préparer de plus en plus saintement à la mort. Dieu, qui le fortifiait au milieu de ses tourments, lui envoya aussi de douces consolations. Ainsi il put recevoir les grâces du sacrement de pénitence par le ministère d'un prêtre chinois emprisonné avec lui; et un autre prêtre chargé du soin des chrétientés voisines parvint à le faire participer au bonheur ineffable que procure la divine Eucharistie. Muni du pain des forts, il consomma avec courage le sacrifice de sa vie, et il

alla recevoir dans le ciel la glorieuse couronne du martyre.

JEAN-GABRIEL PERBOYRE.

Jean-Gabriel Perboyre, prêtre français de la congrégation des Lazaristes, comme le précédent, devait, à vingt ans d'intervalle, partager avec lui le même sort, ou plutôt la même gloire, en mourant pour l'amour de Jésus-Christ par le même supplice, et en se réunissant à lui dans le même tombeau, sur une terre étrangère. Il partit pour la Chine au mois de mars 1835, arriva six mois après à Macao, et pénétra dans la province de Hou-pé vers le commencement de l'année 1836. Il exerçait depuis quatre ans le ministère évangélique, avec un zèle au-dessus de tout éloge et que Dieu avait comblé d'abondantes bénédictions, lorsque la persécution se déchaîna tout-à-coup dans la province où il faisait sa résidence. Le 15 septembre 1839, au moment

où quelques-uns de ses confrères venaient ainsi que lui de célébrer le saint sacrifice de la messe, un cri d'alarme se fit entendre et leur annonça que les missionnaires avaient été trahis. En effet, une dénonciation venait d'être portée contre eux, et déjà les satellites du pouvoir étaient à la recherche des pieux confesseurs. Dieu toutefois ne permit pas qu'ils tombassent encore entre leurs mains, ils eurent le temps de se disperser et de prendre la fuite. Gabriel Perboyre erra çà et là pendant trois jours, tantôt au milieu de contrées désertes, tantôt au milieu des villes les plus populeuses. Ce ne fut pas sans éprouver de vives souffrances; car à une santé frêle et délicate était venue se joindre une hernie qui lui faisait endurer de cruelles douleurs. Elles devaient être surpassées par l'amertume que lui causa la défection d'un de ses catéchumènes, qui le livra à prix d'argent à ses persécuteurs, comme autrefois Judas avait livré son divin Maître. Traîné de ville en ville, il y subit divers interrogatoires, avant que d'être transféré à la métropole de la province. Dans un de ces interrogatoires le mandarin le fit mettre à genoux sur des chaînes de fer, et pendant cet horrible supplice qui dura quatre heu-

res, il était retenu en l'air, au moyen de fortes cordes, par les pouces et par l'extrémité de sa cangue, tandis que deux soldats, assis sur les deux bouts d'une large traverse de bois placée sur ses jambes, s'y balançaient et y pesaient de tout le poids de leurs corps. Cette barbarie n'était que le prélude des tourments qu'il devait endurer plus tard. Il eut à subir, dans la ville capitale, plus de vingt interrogatoires, dans lesquels il devait passer par les raffinements de toutes les cruautés, qu'il supporta toujours avec une admirable patience. Menaces, promesses, épouvantables supplices, on mit tout en œuvre pour lui arracher une seule parole d'apostasie.

Un jour on apporta un crucifix à l'audience, et il reçut l'ordre de le fouler aux pieds. « Le vois-tu? « lui dit le mandarin; eh bien! si tu veux obéir, « je te rendrai la liberté. »—« Hé! comment pour« rais-je traiter ainsi l'image de Dieu! s'écria le « généreux confesseur; c'est lui qui m'a créé, lui « qui est descendu du ciel pour me racheter! » Et à ces mots il prit le crucifix, le colla avec transport à ses lèvres, et dans une effusion d'amour l'arrosa de ses larmes. Ces démonstrations de foi

et d'ardente charité lui attirèrent de nouvelles tortures, mais aussi inutiles que les premières. Traîné devant un autre tribunal, un nouveau mandarin lui ordonna avec douceur de marcher sur des croix, qui avaient été peintes sur les pavés de la salle. Le pieux martyr demeura immobile et répondit avec une sainte énergie qu'il lui était défendu d'obéir. « Tu es donc Européen? s'écria le « mandarin furieux; tu es donc le chef de la reli« gion du maître du ciel? » Le confesseur crut devoir garder le silence, à l'exemple de Jésus-Christ. Les fidèles effrayés répondirent pour lui, et déclarèrent qu'il était en effet chrétien et chef de la religion. Le mandarin fit alors apporter une idole et lui ordonna de l'adorer. « Adorer cette idole! « dit-il avec force et dignité; lui couper la tête, « volontiers; l'adorer, jamais! » Confus, la rage dans le cœur, le mandarin donne aux chrétiens, témoins de cette scène, l'ordre de se saisir de sa victime, et de lui arracher la barbe et les cheveux en signe d'ignominie. Les chrétiens hésitent et sont menacés du supplice de la flagellation. Ému de compassion pour eux, le confesseur, s'oubliant lui-même, les exhortait à obéir; car il entrait dans les

desseins de la Providence qu'il souffrit aussi de la main de ceux qui l'aimaient. Touchés d'une patience et d'une résignation si héroïques, les mandarins inférieurs s'attendrirent sur son sort et le plaignirent. Il n'en fut pas ainsi du gouverneur de la province, qui continua pendant longtemps de le traîner de tribunal en tribunal, et de le faire passer par mille effroyables tortures. Un jour, après avoir été meurtri et ensanglanté par cent coups de bambou, parce qu'il refusait encore de fouler la croix aux pieds, le préfet des causes criminelles lui ordonna de se revêtir de ses ornements sacerdotaux. A cette injonction si étrange, il se tait, et réfléchit profondément, comme pour consulter sa conscience sur ce qu'il avait à faire; puis, regardant le mandarin avec calme, il répondit qu'il va lui obéir. Il s'attendait à une humiliation, dont il avait offert d'avance à Dieu le sacrifice. En effet, il fut à peine revêtu des ornements sacrés, que tous les assistants, peuple, satellites et juges, se mirent à lui prodiguer à l'envi l'outrage et l'insulte en criant ; « Voilà le dieu Fò, voilà le Fò vivant ! »

Saturé, pendant quatre mois entiers, d'oppro-

bres et d'ignominies, torturé par d'innombrables tourments, dont la barbarie croissait chaque jour, ce héros chrétien était destiné à un nouveau supplice dont la seule pensée fait frissonner d'horreur. Le gouverneur, irrité, désespéré de n'avoir pas pu fléchir son invincible courage, lui fit appliquer sur le visage, avec un fer rougi au feu, quatre caractères chinois qui signifiaient : *Propagateur d'une fausse religion.* Ensuite il le fit charger de chaînes et jeter dans une prison sale et fétide, remplie de scélérats. C'est là qu'il entendit la sentence qui devait le mettre bientôt en possession de la glorieuse couronne, prix de ses travaux et de tant d'inexprimables douleurs. Il s'y prépara par la prière et par le sacrement de pénitence qu'il reçut d'un prêtre chinois qui gagna ses geôliers à prix d'argent, et qui put le visiter plusieurs fois pendant les derniers jours de sa captivité; il put lui-même exhorter à la constance dans la foi des chrétiens qui pénétrèrent jusqu'à lui, pour lui apporter quelques aliments, et échanger ainsi, au profit de leur âme, la nourriture spirituelle pour la nourriture corporelle qu'il recevait de leurs mains.

Le vénérable confesseur de Jésus-Christ tou-

chait à la fin de sa carrière et de son cruel martyre. Le décret impérial qui le condamnait à être étranglé arriva le 11 septembre de l'année 1840; il ne fut point rendu public; on l'exécuta à la hâte et comme à la dérobée; ce qui empêcha les fidèles d'être témoins de ses dernières souffrances. Il fut conduit au supplice avec cinq malfaiteurs, condamnés à mort pour leurs crimes, et il se trouva heureux de voir s'accomplir en sa personne comme en Jésus-Christ ces paroles du prophète : « Il a été « compté au nombre des scélérats, *cum sceleratis* « *reputatus est.* » Ces criminels eurent beaucoup moins à souffrir que le juste; car ils furent décapités rapidement et d'un seul coup; on lui réservait à lui une longue et douloureuse agonie. On eût dit que le bourreau voulait savourer à loisir les angoisses de sa victime. Il tordit à trois diverses reprises la corde qui lui serrait le cou, laissant chaque fois s'écouler assez de temps pour qu'il pût revenir à lui et mieux sentir les étreintes de la mort. Ainsi mourut cet admirable confesseur de la foi, l'un des plus beaux modèles de ces jeunes héros qui ne reculent devant aucun sacrifice, même celui de la vie, pour aller, chez les nations infi-

dèles, gagner des âmes à Dieu en travaillant au salut de leurs frères.

MARTYRS

Qui ont souffert la mort dans la persécution commencée, en 1833, dans les trois vicariats apostoliques du Tong-king occidental, du Tong-king oriental et de la Cochinchine.

Le christianisme, qui n'avait pu s'introduire qu'avec d'extrêmes difficultés dans le vaste empire de la Chine, avait rencontré les mêmes obstacles dans les royaumes voisins. Cependant on comptait, à la fin du siècle dernier, dans le Tong-king et dans la Cochinchine, qui formaient alors des royaumes séparés, aujourd'hui réunis en un seul,

un grand nombre de disciples de l'Évangile, que de saints missionnaires avaient gagnés à Jésus-Christ au prix de leurs longs travaux et de l'effusion de leur sang. Depuis cette époque jusqu'en 1833, grâce à la tranquillité dont put jouir presque constamment la religion chrétienne sur la terre annamite, la foi y fit de grands progrès, et des milliers d'infidèles ouvrirent les yeux à la divine et admirable lumière du Sauveur. L'enfer devait être irrité de ses pertes. Il souffla donc dans le cœur du prince qui régnait alors toute sa haine contre le nom chrétien, et le 6 janvier 1833, le roi Minmanh publiait un édit de persécution dont la violence devait inonder son royaume du sang des fidèles, et faire conquérir la palme du martyre aux généreux serviteurs de Dieu dont nous allons retracer les combats et les glorieuses souffrances.

MARTYRS DU TONG-KING OCCIDENTAL.

PIERRE TUY.

La persécution qui ravagea, à divers intervalles et durant de longues années, les chrétientés de la Chine, venait d'éclater dans le vicariat apostolique de la Cochinchine et dans les deux vicariats du Tong-king oriental et du Tong-king occidental. La première victime de cette dernière province, qui tomba entre les mains des persécuteurs, fut un prêtre remarquable par son zèle et par ses éminentes vertus, nommé Pierre Tuy, vieillard plus que sexagénaire. Il fut arrêté le 25 juin de l'année 1833, et livré aux mandarins. Ceux-ci, par un sentiment d'humanité qui leur faisait honneur, et dans le dessein de le soustraire à la mort, l'enga-

gèrent à dissimuler sa qualité de missionnaire et à déclarer qu'il exerçait la profession de médecin. Quelque touché que fût le pieux confesseur de l'intérêt qu'il inspirait à ces infidèles, il repoussa toute pensée de dissimulation comme une pensée d'apostasie, et déclara constamment, sans crainte comme sans faiblesse, qu'il était prêtre et ministre de la religion de Jésus-Christ. Il fut donc jeté en prison et chargé de la cangue. On fit néanmoins diverses démarches pour obtenir son élargissement. mais sans succès; car le roi ayant eu connaissance de son arrestation, les mandarins, plus touchés de la crainte d'encourir la disgrâce de ce prince que des offres d'argent qui leur étaient faites, refusèrent opiniâtrement de lui rendre la liberté. On espérait du moins qu'il ne serait pas condamné à mort; car les lois du pays défendaient d'appliquer cette peine aux personnes âgées de plus de soixante ans. On s'était trompé; la sentence royale, qui arriva le 10 octobre, portait que tout prédicateur de la religion chrétienne devait être décapité. Lorsqu'on vint apporter cette nouvelle au vénérable prêtre, vous l'auriez vu se réjouir, témoigner à Dieu sa vive reconnaissance, en s'écriant : « Non,

« jamais je n'aurais osé espérer une si douce et si « précieuse grâce ! » Il prit alors un peu de nourriture, et il ne voulut plus voir personne, pour avoir le loisir de prier, de méditer, de s'entretenir avec Dieu, et de se disposer saintement à la mort. Elle ne se fit pas attendre longtemps. Dès le matin du jour suivant, le 11 octobre, on le conduisait au supplice, vers lequel il marchait gaîment et dans l'ivresse d'un bonheur dont la vive expression rayonnait sur son visage. Frappés d'un si touchant spectacle, les mandarins, les soldats et une foule immense de peuple témoignaient à haute voix leur admiration, en disant qu'ils n'avaient jamais vu d'homme aller à la mort avec un tel courage. Arrivé au lieu de l'exécution, il demanda quelques instants pour prier ; et après avoir encore une fois offert à Dieu le sacrifice de son sang et de sa vie, il eut la tête tranchée, et il alla recevoir dans le ciel la couronne des martyrs.

CHARLES CORNAY.

Jean-Charles Cornay, l'un des soixante-dix généreux confesseurs qui eurent le plus à souffrir pour le nom de Jésus-Christ, naquit à Loudun, au diocèse de Poitiers, le 12 mars 1809. Entré sous-diacre au séminaire des Missions-Etrangères en 1830, il s'embarqua pour la Chine le 17 septembre 1831, n'étant encore que diacre. Il était destiné pour la mission du Sutchuen ; pour s'y rendre plus sûrement, il passa par le Tong-king, où des courriers chinois devaient venir le prendre. Il aborda sur la terre annamite le 12 juillet de l'année 1832. Dieu, dont les voies sont admirables en faveur de ses élus, avait sur ce pieux missionnaire des desseins que celui-ci était bien loin de pressentir alors. Il permit donc que les courriers annoncés se fissent attendre pendant un an et demi, et qu'à peine arrivés sur le territoire tong-kinois ils mourussent dans l'ancienne ville royale au mois de décembre 1833. Ce contre-temps remettait l'entrée de Charles Cornay

en Chine à une époque indéterminée; car la difficulté des communications était telle, qu'il eût été imprudent de se hasarder seul dans un pays inconnu. Il sut profiter de ce retard, et il se rendit auprès de Mgr Havard, vicaire apostolique du Tong-king occidental, qui lui imposa les mains et l'ordonna prêtre le 30 avril 1834. Il attendait depuis trois ans les nouveaux courriers qui devaient l'introduire en Chine, lorsqu'en janvier 1836 il reçut une lettre du vicaire apostolique du Sutchuen, dans laquelle ce prélat lui disait que, ne pouvant envoyer personne pour le chercher, il lui laissait le choix ou de revenir à Macao, pour pénétrer en Chine par la voie ordinaire, ou de fixer sa résidence dans la mission du Tong-king. Charles Cornay s'arrêta à ce dernier parti, quoique la persécution fît déjà de grands ravages dans cette province, et qu'il connût l'édit terrible du roi contre tout missionnaire qui serait saisi sur les terres de sa juridiction. Mais bientôt l'insalubrité du climat le réduisit à un état de langueur habituelle, et de violents maux d'yeux qui vinrent s'y joindre lui permettaient à peine de célébrer les saints mystères, d'administrer le sacrement de baptême, de visiter quelques malades du

voisinage et d'entendre un très petit nombre de confessions. Sa santé déjà si faible dépérissait de jour en jour, et il devenait ainsi presque inutile à la mission. On lui conseilla donc de repasser en Europe, et il en forma sérieusement le projet, non sans que son cœur souffrît beaucoup de renoncer à une carrière qu'il avait si ardemment ambitionnée et qu'il était venu chercher si loin. Aussi changea-t-il promptement d'avis; et dans une lettre écrite à ses parents, peu de jours avant son arrestation, après avoir pesé les motifs qui pourraient l'engager à retourner près d'eux, il terminait en disant que, tout bien examiné devant Dieu, il préférait les souffrances et la croix dans le Tong-king aux commodités et aux douceurs qu'il pourrait retrouver au sein d'une famille bien-aimée. Qu'il y a de vertu dans cette détermination prise à plusieurs mille lieues de la patrie, dans les langueurs de la maladie qui attire si puissamment vers le souvenir et les tendres soins d'une mère, entre la double perspective d'une persécution cruelle et sanglante et du bonheur paisible qu'on peut si facilement goûter sous le toit paternel!

Les souffrances auxquelles il s'était si pieuse-

ment et si courageusement résigné ne se firent pas longtemps attendre. Il fut arrêté le 20 juin 1837 dans un village tout chrétien, qu'on accusait faussement d'avoir pris part à une révolte. Les mandarins profitèrent de cette circonstance pour rehausser aux yeux du roi l'importance de leur capture, en présentant le vertueux missionnaire non-seulement comme coupable du crime de religion, mais encore comme un criminel d'État pour cause de complicité avec les rebelles.

Ici commence cette longue série de tourments au milieu desquels on ne peut remarquer sans une vive admiration le calme, la sérénité, l'aimable gaîté du jeune et courageux confesseur. On le chargea d'abord de la cangue, puis on la lui ôta pour le jeter dans une grande cage de bois dans laquelle il ne pouvait se tenir couché ou assis. « La proie « était trop belle, dit-il dans une de ses lettres, pour « lui laisser la possibilité de s'évader : on s'em« pressa, en conséquence, de lui mettre la cangue « au cou, cette cangue qui doit un jour se changer « pour nous en une auréole de gloire. » Ainsi renfermé, on le transporta dans la capitale de la province, distante de six lieues, où il fut mis dans une

autre cage plus solide et attaché avec une forte chaîne. Là, il employait son temps à la prière, à la lecture, au chant des hymnes et des cantiques. Il avait obtenu qu'on lui laissât quelques livres et un crucifix. On lui permit aussi d'écrire la relation de sa captivité; et, sous ce prétexte, il correspondait avec un missionnaire peu éloigné, dont il recevait des lettres enveloppées dans ses aliments, par l'entremise d'une religieuse chargée de pourvoir à sa nourriture et de faire parvenir les siennes. Telles étaient les consolations du prisonnier dans sa singulière et étroite cellule, qui devait lui causer pendant trois mois des fatigues presque intolérables.

Il était devenu l'objet de la curiosité publique; on s'approchait de lui et on lui adressait mille questions. Un jour qu'on lui demandait la signification de quelques objets tombés entre les mains des soldats, il en prit occasion de développer les mystères de la religion de Jésus-Christ, d'expliquer la foi et l'espérance du chrétien dans les souffrances, d'insister particulièrement sur les devoirs des enfants envers les pères et mères, et des sujets envers les rois; puis, élevant la voix, il ajouta: « Quand nous prêchons une telle doctrine, avons-

« nous dessein d'exciter à la révolte? » Ainsi donc, accusé du double crime de rébellion et de religion, il repoussait avec force le premier et se glorifiait du second, ne désirant rien tant que de sacrifier sa vie en témoignage de l'éternelle vérité.

Il subit trois interrogatoires, dans lesquels il eut à endurer de cruelles tortures. On tenait beaucoup à lui faire avouer qu'il avait participé à la révolte, et on lui promettait la liberté pour prix de cet aveu; mais il repoussa constamment toute participation à un tel crime : « Je n'ai pour défense « que mon innocence, écrivait-il. Cent fois on m'in« terroge avec une nouvelle force, cent fois je ré« ponds qu'il n'en est rien. J'aime mieux souffrir « tous les tourments, leur dis-je, que d'avouer une « calomnie et de me sauver par un mensonge. » Il n'avait pas été frappé dans le premier interrogatoire; mais dans le second et le troisième, il fut si cruellement battu de verges, que son sang coulait en abondance et que sa chair volait en lambeaux. Voici comme il rend compte à sa famille d'une de ces sanglantes exécutions : « Mon sang a déjà coulé « dans les tourments, et doit encore couler deux « ou trois fois avant que j'aie les quatre membres

« et la tête coupés. La peine que vous ressentirez « en apprenant ces détails m'a déjà fait verser des « larmes. Mais aussi la pensée que je serai près de « Dieu à intercéder pour vous, quand vous lirez « cette lettre, m'a consolé pour moi et pour vous. « Ne plaignez pas le jour de ma mort, il sera le « plus heureux de ma vie, puisqu'il mettra fin à « mes souffrances et sera le commencement de « mon bonheur... Consolez-vous donc ; dans peu « tout sera terminé et je serai à vous attendre dans « le ciel. » Quoi de plus admirable et de plus touchant que ce langage, dans lequel on retouve ce courage héroïque qui oublie ses souffrances et cette tendre piété filiale qui ne cherche de consolations que pour un père et une mère frappés dans leurs plus chers sentiments !

La sentence qu'il avait pressentie arriva le 20 septembre 1837. Elle portait qu'il serait haché par morceaux, et que sa tête, après avoir été exposée pendant trois jours, serait jetée dans le fleuve. Avant que de la connaître, il écrivait à l'un de ses confrères une lettre dans laquelle se trouvent ces lignes qui renferment ses adieux, et qui sont comme le testament de ce jeune et vénérable mar-

tyr : « *Je me suis réjoui des paroles qui m'ont été*
« *dites : Bientôt nous entrerons dans la maison du Sei-*
« *gneur*..... Adieu, mon bien-aimé, adieu à tous
« mes confrères et à notre digne évêque; si j'ai pu
« quelquefois, à mon insu, et en quoi que ce soit
« le contrister, je lui en demande pardon.....

« Je désirerais bien que vous pussiez me procu-
« rer l'absolution; mais si cela est impossible, ô
« mon Dieu, dis-je souvent, contrition pour confes-
« sion, mon sang à la place de l'Extrême-Onction.
« Je ne me sens pas la conscience chargée d'aucun
« péché grave; pour cela, cependant, je ne suis pas
« justifié. Mais Marie m'obtiendra la contrition et
« le sabre me fera l'onction. »

Le jour même de l'arrivée de la sentence, à deux heures de l'après-midi, le cortége qui accompagnait le courageux confesseur s'acheminait solennellement vers le lieu du supplice. Là, on le tira de sa cage, on lui ôta ses fers, et on le fit étendre, la face contre terre, sur une natte couverte d'un morceau de tapis rouge. Ses pieds, ses mains et sa tête furent fixés avec des cordes; puis un premier bourreau le décapita, et quatre autres lui coupèrent les bras et les jambes et divisèrent le tronc en quatre par-

ties égales. Ainsi mourut ce saint missionnaire, qui n'était âgé que de 28 ans, 6 mois et 8 jours. Durant le trajet de la forteresse à la place de l'exécution, il lisait attentivement des prières; on remarquait avec un attendrissement mêlé de surprise le calme de son âme, la sérénité de son visage, une douce joie répandue sur tous ses traits. Il chantait en allant à la mort; il préludait ainsi par de pieux cantiques aux glorieux concerts de triomphe qu'il devait répéter avec les élus pendant toute l'éternité.

FRANÇOIS-XAVIER CAN.

Le supplice du pieux martyr Charles Cornay ne devait précéder que de quelques semaines celui du fervent catéchiste François-Xavier Cân. Le sang versé pour Jésus-Christ fécondait le sol de l'église annamite, qui fut aussi glorifiée par ses propres enfants. François-Xavier était né en 1803, dans le

vicariat apostolique du Tong-king occidental. Il avait été admis, dès son enfance, dans le collége de la Mission, où, après avoir fait le cours ordinaire des études chinoises, il fut appliqué, par un choix spécial, à l'étude de la langue latine. En 1832, il fut adjoint à M. Retord, pour l'aider dans les débuts de sa carrière évangélique, et recevoir, en retour de ses services, l'instruction nécessaire pour être élevé au grade de catéchiste. Il allait obtenir ce titre mérité par cinq années de pénibles travaux, lorsqu'il fut arrêté par une troupe d'infidèles, qui crurent saisir en sa personne un prêtre missionnaire, et qui espéraient tirer de cette capture une récompense considérable, ou du moins une très forte rançon. Pour s'assurer du succès, le chef de la bande réussit à cacher divers objets de religion au milieu des effets du captif. Ces objets considérés comme sa propriété devaient être ses accusateurs. Ainsi l'ennemi de Jésus-Christ se produit-il toujours comme le père du mensonge. Traîné devant le gouverneur de la province, pour les premières formalités de l'instruction judiciaire, il fut lié, battu; interpellé sur ces objets religieux, il refusa de les rcconnaître et fut sommé de les fouler aux pieds;

proposition qu'il repoussa avec toute l'énergie d'une sainte indignation. Deux jours après, il fut soumis à un long interrogatoire, pendant lequel le mandarin rappela toutes les grossières imputations que l'ignorance et la méchanceté ne se lassent pas de reproduire contre la religion du Sauveur, et spécialement contre les admirables sacrements de l'Eucharistie et de la Pénitence. Un exposé simple et lucide de la vérité fut toute la réponse du pieux confesseur, qui récita les commandements de Dieu, en expliqua les termes, et finit par une courte et touchante prière, qui acheva d'émouvoir l'assistance déjà profondément attendrie. Le juge lui-même, frappé de la force de la vérité, ne put s'empêcher de s'écrier, en levant la séance, que les paroles de ce jeune chrétien étaient excellentes, pleines de sens et de raison. Toutefois, semblable à Pilate et faible comme lui, en présence de l'innocence reconnue, il le fit mettre à la cangue, frapper trois fois de verges et jeter dans une infecte prison, où il fut confondu avec quinze obscurs malfaiteurs. Les officiers publics et les autres païens semblaient s'intéresser vivement à son sort, et pour détourner de sa tête les coups qui le menaçaient,

ils le pressaient de fouler la croix aux pieds pour sauver sa vie; quelques chrétiens même, ignorants et pusillanimes, ne rougissaient pas de lui conseiller un tel crime, touchés qu'ils étaient d'une fausse commisération, comme les lâches amis du saint vieillard Éléazar : « Que tu es insensé! disaient les « uns; si nous étions dans les fers, et que pour « obtenir notre délivrance il nous suffît de sauter « sur le ventre de notre dieu Bouddha, nous n'hé-« siterions pas. — Saint Pierre, lui disaient les « autres, n'a-t-il pas renié Jésus-Christ trois fois? « Veux-tu être plus saint que lui? N'auras-tu pas « pour expier ta faute tous les secours de la péni-« tence? Songe à nos dangers si tu t'obstines; « songe aux larmes de ta famille; songe au con-« traire, si tu te soumets, au bien immense pour « la religion qui résultera de ton obéissance. » Mais rien ne put le faire hésiter un instant, ni lui arracher une seule marque de faiblesse. D'autres amis mirent en œuvre tous les moyens auxquels pouvaient avoir recours une affection et un dévoûment plus sincères et plus éclairés. L'habileté des gens d'affaires, les prières d'une mère éplorée, la richesse des présents, tout ce qui a coutume d'a-

mollir la dureté de la magistrature annamite, rien ne fut oublié, tout fut employé avec zèle; mais inutilement et sans succès. Il comparut une dernière fois devant le mandarin suprême de la justice, qui le fit conduire chez le mandarin général, où on lui commanda de fouler aux pieds plusieurs croix qu'on avait répandues dans la salle d'audience. Sur son refus d'obéir, deux officiers reçurent l'ordre de le traîner sur ces croix; mais il s'étendit à terre. Ceux-ci le soulevèrent pour le porter par force; alors il replia ses pieds pour éviter de toucher les adorables images du Sauveur; ce qui arracha cette parole d'admiration au mandarin : « Quel amour pour sa religion! » Et néanmoins, furieux de la sainte résistance du martyr, il prononça le soir même la sentence qui le condamnait à être étranglé. Cette condamnation devait être soumise à l'approbation du roi. Dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'à l'arrivée de l'édit qui le sanctionnait, le pieux catéchiste, épuisé de fatigues et de souffrances, tomba dangereusement malade et se vit menacé de perdre la palme du martyre. Il désira ardemment le secours de la religion. Ils purent lui être administrés par un prêtre annamite;

qui s'introduisit à la suite d'un médecin dans la prison. La grâce qui fortifia son âme influa d'une manière sensible sur sa santé qui s'améliora et finit par se rétablir. Il parut alors rempli d'une énergie surnaturelle. Sous le poids de sa cangue, il priait à haute voix devant les autres captifs, combattait les erreurs de l'idolâtrie, réveillait la foi de deux mauvais chrétiens renfermés avec lui et convertissait plusieurs infidèles. Tous ceux qui l'approchaient étaient frappés d'admiration et de respect, et l'on entendit un jour le chef des prisons s'écrier : « Il « est gros comme mon poing, mais il est d'une « force de cœur indomptable. Après sa mort, ce « sera sans doute un esprit céleste, qui deviendra « le génie protecteur de son village. »

L'édit royal arriva le 20 novembre 1837. Aux termes de cet édit, François-Xavier pouvait encore sauver sa vie, s'il consentait à fouler aux pieds la croix de Jésus-Christ. Le mandarin général, qui s'intéressait au jeune martyr, essaya de le soustraire à la mort par une manœuvre miséricordieusement perfide. Il fit faire une croix sans crucifix, représentant le nombre dix de l'alphabet chinois; puis la plaçant devant le saint confesseur : « Foule aux

« pieds la lettre dix, lui dit-il, et tu seras libre.
« — Je consens à mourir, mais non à fouler aux
« pieds l'objet de mon culte. — Ferme les yeux et
« saute un peu par dessus, et tu iras ensuite t'en
« faire absoudre par le prêtre. — Un crime commis
« les yeux fermés n'en est pas moins horrible. —
« Connais-tu l'édit que le roi vient de donner à ton
« sujet? » Et le mandarin lui présenta cet édit.
Xavier le lut, puis il ajouta : « Menez-moi au sup-
« plice, j'aime mieux mourir que d'écouter vos in-
« sidieuses paroles. »

Vers l'heure de midi, il fut livré au chef militaire pour être conduit à la mort. Pendant qu'on attendait six autres prisonniers qui devaient être exécutés avec lui, Xavier saisit cette occasion pour parler au peuple; il fit entendre une voix puissante, et, en protestant avec énergie qu'il périssait uniquement pour la cause de la foi, il improvisa une touchante exhortation sur la mort, qui dura près d'une heure. Ensuite il marcha au supplice d'un pas égal et ferme, le calme au front, le visage riant comme celui d'un époux à l'approche de la fête nuptiale. Sur la place de l'exécution on trancha d'abord la tête des autres condamnés, et leur sang qui rejaillit

sur ses vêtements ne lui fit éprouver aucune émotion. Alors on lui ordonna de s'asseoir à terre ; on attacha ses mains à un pieu placé derrière lui, et les deux bouts d'une corde qu'on lui avait passée au cou furent remis à douze soldats, qui se partagèrent en deux groupes, dans une direction opposée. Dans ce moment suprême plusieurs chrétiens se précipitèrent vers lui en pleurant, et lui dirent : « O Xavier ! ta dernière heure est venue ; sois ferme. « — Je vous remercie, mes frères et mes sœurs. — « Souviens-toi de nous devant Dieu. » Et il inclina la tête en signe de promesse. On n'attendait plus que le signal de la mort, lorsque le chef militaire, poussé sans doute par une dernière inspiration de l'enfer vaincu, s'écria : « Cân, tu peux vivre encore, « tu n'es ni voleur, ni rebelle ; fais un pas sur la « lettre dix, et j'irai parler pour toi. — Ma résolu- « tion est inébranlable, répondit le patient ; faites « ce que vous avez à faire. » Aussitôt les soldats tirèrent la corde des deux côtés, et ils rompirent, par un brusque mouvement, le cou du courageux martyr. Son âme était déjà en possession du bonheur éternel.

On lui brûla, selon l'usage, l'extrémité des pieds;

et comme si cette épreuve eût été insuffisante pour constater sa mort, on lui coupa la gorge et son sang se répandit à flots. C'était un touchant spectacle que de voir les chrétiens accourir, pour y tremper leurs mouchoirs, leurs turbans, leurs habits et des pièces d'étoffes entières; les païens eux-mêmes imitaient ce pieux empressement, en trempant des morceaux de papier dans le sang du martyr; et ils s'écriaient dans leur admiration : « Voyez donc les « chrétiens, comme ils s'estiment et comme ils « s'aiment ! »

Quelques instants après, les fidèles enlevèrent ses précieux restes, qu'ils ensevelirent avec honneur dans le jardin de l'un d'entre eux.

PIERRE DU-MOULIN BORIE,

VINCENT DIÊM ET PIERRE KHOA.

La violence de la persécution ne se ralentissait point dans le Tong-king occidental; c'était une œuvre d'extermination contre les ministres de l'Évangile, dont le sang avait déjà inondé la terre annamite. A peine un héros chrétien avait-il succombé pour la foi, que son sang, devenu fécond, élevait la voix pour appeler de nouveaux martyrs à de nouveaux combats et à la mort. Pierre Du-Moulin Borie suivit de près, dans cette glorieuse arène, François-Xavier Càn et Jean-Charles Cornay. Il était né au moulin de Cors, dans le diocèse de Tulle, le 20 février 1808. Dans une maladie grave, qu'il éprouva durant le cours de ses études, il promit à Dieu de se consacrer tout entier à son service, s'il obtenait sa guérison. Il tint régulièrement parole; il s'appliqua, peu de temps après, à l'étude de la théologie, et, le 6 octobre 1829, il vint à Paris et entra au

séminaire des Missions-Étrangères. L'œuvre des missions parmi les peuples infidèles lui avait montré la carrière que la grâce l'appelait à embrasser; les peines, les fatigues, les sacrifices et les dangers qu'elle présente flattaient son âme naturellement énergique et fortement trempée. Ordonné prêtre à Bayeux, en vertu d'une dispense, le 21 novembre 1830, il donna bientôt la preuve de la fermeté de son courage, dans une opération douloureuse qu'il fallut lui faire. Tout le temps qu'elle dura, non-seulement il ne laissa échapper aucune plainte, mais encore il se montra constamment plein de calme et de gaîté. Le chirurgien ne pouvant s'empêcher de lui en témoigner son étonnement : « Ah ! « répondit-il, quand je serai chez les infidèles, s'ils « m'empalent, j'aurai bien plus à souffrir. » Déjà, dans une circonstance toute semblable, n'étant que simple séminariste, il avait excité la même admiration.

Le 1er décembre 1830, il s'embarqua au Havre pour Macao, où il n'arriva que le 15 juillet 1831, après avoir essuyé les tempêtes et les hostilités des insulaires, qui mirent plusieurs fois en péril sa vie

et celle des autres passagers. Il n'était plus qu'à cent cinquante lieues du Tong-king qu'il devait évangéliser, et où il apprit que la persécution faisait de grands ravages. Il n'en fut que plus empressé de voler au secours de ses frères; et, malgré l'imminence des dangers, il y arriva par la Cochinchine, le 15 mai 1832. Au bout de trois mois d'études, il put exercer les fonctions du saint ministère dans la province de Nghê-an, où son zèle obtint les plus consolants succès, ainsi que dans celle du Bô-chinh, qu'il évangélisa un peu plus tard. Au milieu de ses fatigues et de ses travaux apostoliques, il ne se dissimulait pas le sort qui lui était réservé, et il disait quelquefois avec une aimable gaîté : « Ce sera bientôt fait de moi, ma haute « taille me fera aisément reconnaître; je suis trop « long, on me raccourcira. » D'une activité intrépide, il ne reculait devant aucun obstacle, devant aucun danger; il allait de chrétienté en chrétienté, bravant la longueur et la difficulté des distances, portant partout les consolations de la foi, édifiant et charmant tous ceux qui l'approchaient, par la douce égalité de son caractère et par la bonté de son cœur. « Je marche, écrivait-il, au milieu d'une nuit

« profonde, dans des chemins étroits et tortueux,
« bien souvent dans la boue ou dans l'eau jusqu'à
« la ceinture et malgré la pluie et les vents. — Où
« allez-vous ainsi? me direz-vous. — Où je vais,
« chercher la brebis errante, pour l'arracher à la
« dent du loup infernal. »

Pour échapper à l'édit de persécution, il fallait qu'il changeât tous les jours de domicile, qu'il se résignât à toutes les privations, qu'il fût témoin des angoisses des chrétiens annamites, qui sont saisis de frayeur au moindre signal de violence. Au mois de juin 1836, quoique la persécution redoublât de fureur, il visita toutes les chrétientés de l'immense district qu'il administrait alors; pour se soustraire à la vigilance des soldats qui gardaient tous les chemins, il fallait faire de longs et fatigants détours, parcourir des pays sauvages, peuplés de tigres, d'éléphants, de rhinocéros, et traverser des précipices inaccessibles. Rien ne pouvait refroidir la brûlante charité du bon pasteur, prêt à verser tout son sang pour le salut de ses brebis.

Cependant l'heure de ses grands combats allait sonner. Trahi par un homme qui connaissait le

lieu de sa retraite, il fut arrêté le 31 juillet 1838, ou plutôt il se livra lui-même entre les mains de ses ennemis, en sortant de l'espèce de tombeau de sable qui le couvrait, au moment même de leurs recherches, et en leur disant, comme autrefois Jésus-Christ aux soldats de la synagogue : « Qui cherchez-vous? » L'effet que produisirent ces paroles et cette soudaine apparition fut à peu près le même qu'au jardin des Olives; les soldats reculèrent épouvantés. Ils n'avaient rien à craindre; car il renouvelait alors l'offrande de sa vie qu'il avait faite à Dieu depuis longtemps.

Conduit au chef-lieu de la province de Quâng-binh, il y trouva deux prêtres tong-kinois, arrêtés comme lui dans le Bô-chinh, l'un, nommé Pierre Khoa, âgé de quarante-huit ans, prisonnier depuis le 1er juillet, et l'autre, Vincent Diêm, âgé de soixante-quatorze, incarcéré seulement depuis deux jours. Il serait trop long de suivre notre saint martyr dans ses différents interrogatoires. Qu'il suffise de dire que son invincible courage ne s'y démentit pas un seul instant; qu'il répondit toujours avec une rare prudence, une admirable sagesse, avec

une noble et digne fermeté ; qu'il ne se laissa amollir ni par les caresses, ni par les promesses, ni par les menaces, employées tour-à-tour par les mandarins pour l'entraîner à fouler aux pieds la croix de Jésus-Christ, ou pour lui arracher des aveux de nature à compromettre les chrétiens. Il repoussa avec une haute et sainte indignation toutes leurs propositions d'apostasie; les coups dont il fut frappé, la longue et étroite cangue qui chargea ses épaules durant quatre mois, toutes ses vives et poignantes douleurs ne firent qu'accroître et rehausser ce mâle courage, qui se retrempait dans le creuset des souffrances et des tribulations. Ses cruelles épreuves furent partagées par les saints prêtres Khoa et Diêm, qui furent comme lui maltraités, frappés avec barbarie, et qui firent preuve dans leurs interrogatoires de la plus héroïque patience. L'intendant de la province arriva bientôt dans la prison des glorieux confesseurs. « Malgré la sentence qui vous condamne « définitivement, leur dit-il, si vous consentez enfin « à fouler la croix, le roi vous pardonnera. — Nous « aimons tous beaucoup mieux la mort, s'écria « Pierre Borie ; » et les généreux captifs se donnèrent le dernier baiser d'adieu.

La sentence de mort prononcée contre le pieux athlète de Jésus-Christ avait été en effet ratifiée, et le jour du supplice des martyrs fixé au 24 novembre avait enfin paru. Le cortége se forma pour se rendre à la place de l'exécution. Pierre Borie marchait à grands pas; et, plus occupé de ses dignes compagnons que de lui-même, il se retournait de temps en temps pour savoir s'ils pouvaient le suivre. La joie du ciel rayonnait sur ces trois visages, dont les regards étaient élevés vers l'éternelle patrie. On avait étendu des nattes sur le sol qui allait être inondé de leur sang, les trois martyrs s'y agenouillèrent et prièrent avec ferveur, en offrant à Dieu le sacrifice de leur vie. Alors on fit tomber leurs cangues, et les deux confesseurs Diêm et Khoa furent saisis par les bourreaux et étranglés. Leur supplice ne dura que quelques minutes. Il n'en fut pas ainsi du supplice de Pierre Borie; aimé et vénéré de tous, il semblait que personne ne voulût souiller ses mains en répandant le sang de ce juste. Le soldat chargé de l'exécution s'enivra pour s'étourdir sur le dégoût que lui inspirait cet odieux ministère, ce qui devait prolonger les horribles tortures du martyr; car sa main mal assurée ne put

abattre la tête d'un seul coup, et ce ne fut qu'après d'effroyables mutilations, répétées jusqu'à sept fois, que l'œuvre de sang put être accomplie. A cet affreux spectacle le mandarin lui-même fut saisi et recula d'horreur. Quant au saint prêtre, il ne jeta pas un cri, ne poussa pas un soupir; comme son divin Maître, aux jours de sa douloureuse passion, il demeura muet pendant cette longue et cruelle agonie, semblable au tendre agneau qu'on porte au sacrifice.

Telle fut, à l'âge de trente ans, la mort héroïque de cet admirable prêtre, modèle accompli des plus touchantes et des plus sublimes vertus. Il en avait reçu, dès cette vie, la récompense méritée, peu de temps avant sa mort, par son élection à la dignité d'évêque d'Acanthe, avec le titre de vicaire apostolique du Tong-king occidental. Cette élévation ne devait servir qu'à rendre plus brillante l'auréole de gloire éternelle qui allait ceindre son front. Dieu lui-même semble avoir voulu nous donner la preuve du bonheur dont il jouit, en glorifiant sa dépouille mortelle; car, lorsqu'au mois d'octobre 1839 on obtint la permission d'enlever ses précieux restes, on

trouva son corps sain, entier, exempt de corruption et n'exhalant aucune désagréable odeur. Les ossements de ce courageux martyr ont été déposés à Paris, au séminaire des Missions-Étrangères, ainsi que la cangue qu'il porta pendant les longs jours de sa captivité.

JACQUES NAM, ANTOINE DICH ET MICHEL MI.

Jacques Nâm, prêtre annamite, remarquable par son zèle et par sa piété, qui ne perdirent rien de leur ferveur durant les violences de la persécution, fut arrêté dans la commune de Vinh-tri, dont la population est toute chrétienne. C'était là qu'était le principal collége de la mission, et que l'évêque vicaire apostolique faisait sa résidence ordinaire. Avec ce vertueux missionnaire on arrêta deux fervents chrétiens, Antoine Dich, âgé de soixante-neuf ans, et Michel Mì, son gendre, *maire de la commune*, qui

en comptait à peine trente-quatre. Conduits à Vi-hoàng, chef-lieu de la province de Nam-dinh, ils y subirent de nombreux interrogatoires, qui mirent plus ou moins leur constance à l'épreuve, et qui ne servirent qu'à faire éclater leur patience, leur courageuse résignation, et à embellir la riche et glorieuse couronne qu'ils devaient bientôt recueillir. Toutefois, dans les premiers jours, Antoine Dich, sans doute affaibli par son grand âge et accablé de souffrances, sembla quelquefois près de céder aux horreurs des tourments; mais bientôt fortifié par la grâce de Jésus-Christ, par les tendres exhortations de Jacques Nâm, par les pressantes paroles et les courageux exemples de son gendre, il triompha des tentations et de toutes les répugnances de la nature, et, le Saint-Esprit le *changeant en un autre homme*, on le vit braver les douleurs avec une héroïque fermeté, et affronter le combat avec la généreuse persévérance d'un martyr. Sans qu'on puisse en expliquer les motifs, Jacques Nâm fut traité avec moins de barbarie que ses deux compagnons. On ne le frappa point; les mandarins, il est vrai, n'épargnèrent ni les flatteuses promesses, ni les terribles menaces, pour le faire tomber dans l'apostasie,

mais ils ne sévirent pas contre sa personne, ils eurent même pour lui des égards; car ils ne le firent charger que d'une cangue légère, et ils lui permirent d'aller tous les jours visiter les autres captifs. Il eut à bénir Dieu de cette liberté, qui secondait si bien ses ardents désirs, et il en profita pour soutenir et fortifier dans la foi les chrétiens qui souffraient avec lui, mais plus que lui. Les paroles que sa charité lui inspirait étaient d'autant plus puissantes, qu'il était facile de voir que ce pieux confesseur eût été heureux de diminuer, par ses propres souffrances, les cruelles souffrances qu'enduraient ses frères.

La jeunesse de Michel Mî, et son titre de maire, qui le mettait plus que tous les autres dans la dépendance de l'autorité royale, furent un double motif aux yeux des mandarins pour le traiter avec une excessive rigueur, parce qu'ils attachaient le plus grand prix à vaincre sa constance et à l'entraîner dans l'apostasie. Aussi, après avoir inutilement épuisé la douceur des paroles et la séduction des plus brillantes promesses, confus, irrités, ils ne gardèrent plus de mesure dans les tortures qu'ils lui firent subir, et le martyr fut frappé, déchiré avec la

plus impitoyable barbarie. Pour lui, toujours inébranlable comme le rocher séculaire que les flots battent avec furie, et puisant de nouvelles forces dans les excès de sa charité, on l'entendait solliciter comme une grâce la consolation de souffrir pour son beau-père; et tandis que les coups pleuvaient sur sa chair meurtrie, ensanglantée, et volant en lambeaux, on le voyait provoquer les exécuteurs, réclamer pour lui-même tous les coups réservés au vénérable vieillard, et au milieu de cette affreuse boucherie, lorsque des ruisseaux de sang s'échappaient de ses veines entr'ouvertes, aucune plainte ne sortait de sa bouche, pas un cri, pas un gémissement ne s'échappaient de ses lèvres. Enfin ses persécuteurs, plus fatigués de sévir que la victime de souffrir, rendirent contre les trois confesseurs une sentence de mort, qui fut confirmée par le roi, et mise à exécution le 12 du mois d'août de l'année 1838. Telle était la vénération publique pour ces courageux martyrs, que, le jour de leur supplice, les mandarins se virent obligés de prendre des mesures pour contenir la foule, avide de les voir, d'entendre leurs pieuses paroles et de recueillir ce sang innocent qu'ils allaient répandre en témoi-

gnage de leur invincible foi. Mais toutes ces précautions et la crainte qu'on cherchait à inspirer demeurèrent inutiles; une multitude immense se pressait sur leur passage; elle contemplait avec une admiration pleine de sympathie ces héros chrétiens chargés de leurs chaînes et de leurs cangues, marchant sans crainte à la mort, s'entretenant familièrement de leur bonheur, faisant des signes d'adieu à leurs frères, avec cet air de joie calme, douce et pure, frappant et irrécusable témoignage d'une conscience sans reproche, jouissance anticipée des célestes et éternelles voluptés. Aussi à peine leur sang eut-il coulé, que les chrétiens et les païens eux-mêmes se précipitèrent pour en emporter précieusement quelques gouttes, rendant sur la terre, par ce religieux empressement, un éclatant hommage à la sainteté de ces glorieux martyrs, que Dieu avait déjà couronnés et récompensés dans le ciel.

PAUL MI, PIERRE DUONG ET PIERRE TRUAT.

Rien de plus consolant pour la religion que les combats de tant de chrétiens qui, réunis dans un même esprit de foi et d'héroïque persévérance, quoique séparés par des conditions diverses, glorifiaient Jésus-Christ et son Église par leurs souffrances et par l'effusion de tout leur sang. Les trois confesseurs Paul Mî, Pierre Duong et Pierre Truat, arrêtés le 20 juin 1837, avec Charles Cornay, et incarcérés avec lui, n'étaient que de simples catéchistes; le dernier même n'était pas encore revêtu de ce titre, parce qu'il n'avait point atteint l'âge requis, et qu'il n'avait pas subi toutes les épreuves indispensables pour être appliqué à cet humble et important ministère. Cette qualité devait être la glorieuse récompense de son courage dans la foi, car il avait déjà beaucoup souffert pour la religion, lorsqu'elle lui fut accordée. Pendant les trois premiers mois de leur captivité, ces trois fervents chrétiens furent éprouvés par de cruelles tortures;

Paul Mi et Pierre Duong surtout, qui furent chargés de chaînes, accablés sous le poids de lourdes cangues et presque ensevelis tout vivants dans d'obscurs et épouvantables cachots. Soit pitié, soit tout autre motif, Pierre Truat, le plus jeune des trois, n'eut à porter qu'une cangue assez légère, et on le laissa jouir par privilége d'une certaine liberté. On les faisait comparaître presque tous les jours devant les juges, qui ne se rebutaient ni de leurs énergiques réponses, ni de leur courageuse persévérance dans la vertu, et qui ne perdaient point l'espoir d'obtenir par des flatteries ou par des violences, soit d'indiscrètes révélations contre les missionnaires, soit les aveux d'une honteuse et lâche apostasie. Lorsqu'on les soumettait à la question, on les dépouillait d'abord de leurs vêtements, puis on les obligeait de s'étendre sur la terre nue; alors leurs pieds et leurs mains, violemment tendus au moyen de fortes cordes, se trouvaient attachés à des pieux; torture effroyable, écrivait l'un d'eux, et qui leur faisait endurer de longues et inexplicables douleurs. Dans la dernière question qu'ils eurent à subir, ils souffrirent une horrible flagellation; car ce n'était plus, suivant la coutume, avec une seule verge qu'ils

étaient frappés par les exécuteurs; les bourreaux, armés de faisceaux entiers, les flagellaient de toute la vigueur de leurs bras nerveux, en sorte qu'à chaque décharge qui tombait sur leur corps, les extrémités de cent verges laissaient leur empreinte sur leur chair meurtrie, et la sillonnaient en tous sens de longues et sanglantes blessures. Il y avait quatre mois que durait leur cruel martyre, lorsque, le 19 octobre 1837, on leur notifia la sentence qui les condamnait à être étranglés, sentence dont l'exécution était remise à un temps indéterminé. Depuis cette époque on les traita avec moins de rigueur; ils obtinrent, par le moyen de quelques gratifications offertes à leurs gardiens, l'autorisation d'être réunis dans le même lieu; on leur mit des chaînes et des cangues plus légères, et l'on cessa de leur tenir les pieds dans des ceps pendant la nuit. Un prêtre, plein de zèle et de courage, parvint à s'introduire plusieurs fois dans leur prison, et ils eurent le bonheur de puiser de nouvelles forces dans les consolations de la religion, et même de participer à l'adorable sacrement de l'Eucharistie. Dieu récompensait ainsi dès cette vie leurs nobles et généreux combats. Enfin, le 18 décembre 1838

on vint leur annoncer qu'il fallait mourir. Cette nouvelle ne les surprit point et ne put apporter aucun trouble dans leur cœur; depuis longtemps ils avaient fait à Dieu le sacrifice de leur vie. Ils marchèrent donc au supplice avec ce calme et cette fermeté d'âme qu'ils n'avaient cessé de montrer au milieu des plus affreuses tortures, et au moment où on leur arrachait les restes d'une existence usée dans les tourments, ils bénissaient leur divin Sauveur d'avoir été jugés dignes de souffrir pour la gloire de son adorable nom.

Paul Mî était âgé de quarante ans; Pierre Duong en avait trente, et Pierre Truat vingt-trois.

PAUL KHOAN, PIERRE HIÊU ET JEAN-BAPTISTE THANH.

Quand on connaît la timidité et la faiblesse na-

tives du peuple annamite, de ce pauvre peuple continuellement courbé sous le joug d'un aveugle despotisme, et qui tremble au moindre signe de violence ou de rigueur, on ne peut s'empêcher d'admirer la force et la puissance de la grâce de Jésus-Christ, qui transforme si merveilleusement ses habitudes et son caractère, et qui lui inspire, lorsque l'heure du combat est venue, tant de courage et tant d'héroïsme. Voici encore trois héros chrétiens, trois enfants de ce peuple qui devait donner tant de gloire à la religion, au ciel tant de martyrs.

Paul Khoan était prêtre, vieillard plus que sexagénaire, les deux autres plus jeunes n'étaient que catéchistes. Dénoncé par un païen, ce zélé missionnaire fut arrêté avec eux, le 24 du mois d'août 1838. L'idée fixe, peut-on dire, du prince qui régnait alors, était d'entraîner dans l'apostasie les prêtres et les chrétiens dont on pouvait se saisir; il jugeait, avec raison, que c'était le moyen le plus efficace pour détruire dans ses États la religion de Jésus-Christ. Les mandarins, chargés d'interroger les trois confesseurs, firent donc jouer, selon l'usage, tous

les ressorts pour les forcer d'abjurer leur foi et les contraindre de fouler aux pieds le signe vénéré du salut; et pour obtenir un succès plus facile, ils séparèrent les catéchistes du missionnaire, s'imaginant qu'ils affaibliraient ainsi leur énergie et leur courage. Ils s'étaient trompés; aux promesses flatteuses, aux brillantes séductions, aux menaces des plus horribles supplices, ils opposèrent constamment une inébranlable et invincible fermeté. Battus, déchirés de verges, ils supportèrent leurs affreux tourments avec tant de résignation et de patience, qu'ils forcèrent l'admiration même de leurs juges et de leurs persécuteurs. Réunis de nouveau dans la même prison, on vint leur annoncer la sentence des mandarins, qui condamnait le père Khoan à avoir sur-le-champ la tête tranchée, et ses deux catéchistes à la même peine, mais avec sursis à l'exécution. L'arrêt fut adouci par le roi à l'égard du missionnaire, et l'époque de son supplice fut aussi différée. Dieu voulait leur donner de nouvelles forces pour le jour du dernier combat. Ils purent en effet recevoir la visite d'un prêtre, qui les consola et leur administra tous les secours de la religion. Ils languirent cependant dans leur ca-

cnot jusqu'au 28 avril 1840. On leur fit connaître alors la sentence royale, qui ordonnait de les décapiter immédiatement, s'ils persistaient dans leur refus de fouler aux pieds la croix de Jésus-Christ : leur détermination chrétienne était trop forte pour qu'ils pussent jamais consentir à une lâcheté. Ils furent donc conduits le même jour au supplice ; leur tête tomba sous la hache des bourreaux, et le ciel compta trois nouveaux martyrs.

PIERRE THI ET ANDRÉ LAC OU DUNG.

Ces deux confesseurs exerçaient depuis longtemps les pénibles fonctions du ministère évangélique dans la province de Hà-noi, lorsqu'ils furent arrêtés le 11 novembre 1839 ; le premier était âgé de soixante-seize ans et l'autre de soixante-quatre. Pleins de vénération et d'attachement pour ces deux

vieillards, les chrétiens s'étaient imposé de généreux sacrifices pour obtenir leur élargissement; mais au moment où cette faveur venait de leur être accordée, un mandarin, guidé peut-être par l'appât d'un cupide intérêt, s'assura de leurs personnes, et les fit aussitôt conduire à la ville royale chargés de la cangue. Pendant ce fatigant voyage, ils furent pourtant traités avec humanité, et l'on eut même pour eux des attentions et des égards, surtout pour le père Thi, sans doute à cause de son grand âge. Ils comparurent deux fois devant le juge criminel, qui leur ordonna de fouler aux pieds la croix du Sauveur. Sur leur énergique refus, les soldats les saisirent pour les contraindre de marcher sur cette sainte image. On vit alors ces deux vénérables confesseurs se débattre, opposer à la force la plus courageuse résistance. Rien n'était plus touchant que cette scène pendant laquelle le père Thi, s'emparant de la croix, l'appuyait sur son cœur, la collait sur ses lèvres en l'arrosant de ses larmes, tandis que le père Dung se repliait sur lui-même pour éloigner ses pieds de ce signe adorable, et disait à grands cris aux soldats : « Coupez-« moi les jambes, j'y consens; mais n'attendez pas

« que j'outrage mon Dieu! » Après leur dernier interrogatoire, qui eut lieu le 19 novembre, on les délivra de leur cangue et de leurs fers. Leur détention ne laissa pas d'être d'une extrême rigueur, que ces fervents missionnaires accrurent volontairement encore, en jeûnant sévèrement les mercredis, vendredis et samedis. Ils eurent à souffrir, dans les premiers jours de leur captivité, de la part des autres détenus, qui finirent pourtant par leur témoigner quelque intérêt et quelque bienveillance. Ils purent aussi recevoir la consolante visite d'un pieux confrère, qui entendit leur confession et leur apporta secrètement la sainte Eucharistie, ce pain des forts qui venait renouveler leur vigueur pour les dernières épreuves. Le jour ne s'en fit pas longtemps attendre. La sentence royale, qui les condamnait à être décapités, arriva le 20 décembre 1839. Ils s'étaient tellement concilié, par leurs vertus, le respect et l'affection des prisonniers et de leurs gardiens, que ceux-ci fondaient en larmes lorsqu'ils les virent sortir de la prison pour aller au supplice. Quant à eux, à la joie qui rayonnait sur leur visage, il était facile de comprendre qu'ils se trouvaient heureux de sacrifier leur vie pour le

nom et pour l'amour de Jésus-Christ. Cette douce sérénité ne se démentit pas jusqu'au moment où ils se livrèrent aux exécuteurs, qui firent tomber d'un seul coup la tête des deux martyrs. Ainsi pressentaient-ils, avec une sainte confiance, les torrents de voluptés célestes dont ils allaient s'enivrer dans le séjour des élus.

LUC LOAN.

Dans le Tong-king occidental, cette province depuis si longtemps arrosée du sang chrétien, les infirmités et la vieillesse ne trouvèrent point grâce devant les persécuteurs. Le vénérable confesseur, dont nous racontons le glorieux martyre, était parvenu, malgré les travaux et les fatigues du ministère apostolique, à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il fut arrêté, le 10 janvier 1840, par un chef

de canton infidèle, dans un village chrétien de la province de Hà-noi. Ce chef, évidemment flatté de l'espoir d'une forte rançon, ne jugea pas à propos de se saisir des catéchistes du saint vieillard, parce qu'il n'avait rien à attendre d'eux qui pût satisfaire sa coupable cupidité. Les chrétiens, comme il l'avait prévu, traitèrent en effet avec lui du rachat de leur bien-aimé pasteur; mais cette négociation n'eut pas de suite, parce qu'il élevait des prétentions exagérées auxquelles ne pouvaient répondre les modiques ressources de ce pauvre peuple. Irrité du mécompte de sa criminelle avarice, il fit donner avis aux mandarins qu'il s'était emparé d'un chef de la religion, les priant d'envoyer une escorte de soldats, dans la crainte, disait-il, qu'on ne délivrât, pendant le voyage, la riche proie qu'il avait saisie. Soit mauvaise humeur, soit dégoût du rôle odieux qu'on voulait leur faire jouer, les mandarins répondirent à ses émissaires : « Puisque vous avez arrêté ce prêtre, amenez-le; « nous ne chargerons pas nos soldats d'une semblable mission. » Toutefois, obsédés par de nouvelles instances, ils leur accordèrent quatre satellites, qui accompagnèrent, le 15 janvier, l'auguste

vieillard, porté dans un filet au chef-lieu de la province. Dès le lendemain, il dut comparaître devant trois mandarins réunis, qui, pour obéir aux ordonnances royales, le pressèrent de fouler aux pieds la croix du Rédempteur. La fermeté du vénérable martyr les pénétra d'admiration, car sa courageuse résistance leur redisait les sublimes paroles du saint vieillard Polycarpe : « Il y a quatre-vingts ans que je sers Jésus-Christ; je n'ai jamais reçu de lui que des bienfaits, comment pourrais-je consentir à l'outrager !...» Aussi ses juges ne lui firent-ils aucune instance; ils se contentèrent d'ordonner qu'on le reconduisît à sa prison. Là on le chargea de chaînes et d'une lourde cangue dont la pesanteur, jointe à ses infirmités et à son grand âge, le mirent dans l'impossibilité de marcher. Au milieu de cette cruelle torture, rien de plus touchant que sa patience et sa résignation. Trois jours après, il fut pourtant délivré de sa cangue, et le grand mandarin, sans doute plus accessible à la pitié, le visita deux fois, et ordonna au chef de la prison d'avoir des égards pour sa vieillesse, et de laisser libre entrée à tous ceux qui désireraient le voir. Un chrétien fut même autorisé à rester près

de lui pour lui donner ses soins. Ils lui étaient bien nécessaires; car une enflure douloureuse de la tête et des pieds était venue se joindre à ses autres souffrances. On ne saurait peindre l'inquiétude résignée de ce fervent confesseur lorsqu'il se vit menacé de mourir en prison, et sur le point d'être privé du bonheur de répandre son sang pour la foi. Il ne se consola que lorsqu'il eut la certitude du rétablissement de sa santé. Dieu lui réservait une autre consolation non moins douce que la première. Le 4 juin, il put participer à la sainte Eucharistie; c'était le viatique apporté au mourant, car le soir du même jour on lui signifia l'édit royal qui le condamnait à avoir sans délai la tête tranchée. Cependant cette sentence ne fut exécutée que le lendemain; il attendait ce jour avec une pieuse et sainte impatience. Le mandarin, chargé de le conduire au supplice, ne put le voir sans être pénétré de vénération pour cet admirable martyr. Il voulut qu'on le portât dans un filet, tandis que lui-même allait à pied derrière; lui offrit son parasol pour le garantir contre les ardeurs du soleil, et sur le refus du saint vieillard, il fit placer à ses côtés deux hommes, tenant cha-

dun un éventail dont ils lui couvraient la tête. Arrivé sur la place de l'exécution, on le fit asseoir sur des nattes, et on lui lia les mains derrière le dos. Dans cette attitude, heureux d'avoir quelque ressemblance avec son divin Maître, il lui offrit avec un pieux abandon le sacrifice entier de sa vie. Pendant sa fervente prière, tous les assistants contemplaient avec admiration la physionomie radieuse de joie de cette auguste victime.

Telle était la vénération qu'il inspirait autour de lui, que sur dix soldats successivement désignés pour faire l'office de bourreau, il ne s'en trouva pas un seul qui consentît à accepter cet odieux ministère. Ils se virent contraints de se cotiser pour engager, à prix d'argent, un soldat cochinchinois, perdu de vices, à se faire à leur place l'exécuteur de la sentence. Celui-ci même, près de frapper le martyr, ne put s'empêcher de lui adresser des excuses; il lui porta un grand coup, et comme il respirait encore, il se servit de son sabre comme d'une scie pour lui faire tomber la tête. Ainsi mourut ce vénérable vieillard, dont les spectateurs s'empressèrent de recueillir le sang, ce

sang qui, uni au sang de Jésus-Christ, venait de lui ouvrir les portes du ciel.

MARTIN THINH, JOSEPH NGHI,

PAUL NGAN (1),

MARTIN THO ET JEAN-BAPTISTE COU.

La persécution, qui semblait ne plus inspirer à ses ministres que le dégoût sur certains points de la terre annamite, avait redoublé dans quelques

(1) Le P. Paul Ngân n'a été compris dans aucune des deux listes des martyrs dont la cause a été introduite. Mais comme il fut arrêté dans le même temps, dans le même lieu que les quatre autres, enfermé dans la même prison, soumis aux mêmes interrogatoires et aux mêmes tortures, enfin condamné et décapité le même jour qu'eux, on ne peut faire le récit du martyre des quatre autres sans faire mention du P. Ngân.

provinces ses cruautés et ses fureurs. Le 30 mai 1840, le gouverneur de la province de Nam-dinh se présenta, accompagné d'une troupe de soldats, pour cerner un village chrétien du nom de Ké-bang, qui lui avait été signalé comme recélant plusieurs missionnaires. Un prêtre français, M. Charrier, qui résidait habituellement dans cette chrétienté, était heureusement absent ce jour-là. Les recherches et les fouilles les plus minutieuses des persécuteurs n'eurent d'abord aucun résultat. Ce ne fut que le lendemain, 31 août, que, redoublant d'activité et de zèle, ils découvrirent la retraite de trois prêtres indigènes, Joseph Nghi, curé de ce district, Paul Ngân, son vicaire, et Martin Thinh, vieillard de quatre-vingts ans, qu'ils arrêtèrent avec onze autres personnes, parmi lesquelles se trouvaient deux catéchistes et deux païens. Ils se saisirent d'une grande quantité d'objets religieux, et pillèrent sans pitié toutes les maisons qui les renfermaient. Par l'ordre du gouverneur, ces trois prêtres et les onze autres captifs furent transférés le 1er juin à Vi-hoang, chef-lieu de la province. Un mois après, ils furent livrés au grand mandarin de la justice, qui les soumit à la question. Le gouverneur voulut diriger

lui-même le premier interrogatoire, dans lequel il semblait se glorifier de sa haine et de son animosité contre la religion de Jésus-Christ. Il fit entendre aux trois missionnaires les plus terribles menaces, celle entre autres de leur appliquer sur la chair des pinces rougies au feu, s'ils refusaient de renoncer à leur foi; menaces inutiles, qui furent suivies de l'ordre cruel de les exposer à toutes les ardeurs d'un soleil brûlant. On tortura ensuite les autres captifs, parmi lesquels deux eurent le malheur de céder à la violence de leurs douleurs. Encouragé par la faiblesse de ceux-ci, autant qu'irrité par la constance des autres, le persécuteur fit subir, cinq jours après, à tous les confesseurs, un second et plus rigoureux interrogatoire. Les réponses courageuses et énergiques des trois prêtres excitèrent dans son cœur une telle rage, qu'il se mit à proférer d'horribles blasphèmes, et fit appliquer à chacun d'eux quarante ou cinquante coups de bâton, dont ils furent tout meurtris; puis on les exposa de nouveau aux ardeurs brûlantes du soleil, supplice devenu plus affreux dans l'état où les avait mis cette barbare flagellation, et qui fut encore aggravé par le désolant spectacle des coups qui

ensanglantaient sous leurs yeux leurs généreux et fidèles disciples. Et cependant le gouverneur ne se lassait point de ces inutiles tortures. Il fallut passer le lendemain par un nouvel interrogatoire. Cette fois, il s'agissait pour les martyrs de fouler aux pieds la croix de Jésus-Christ. Sur le refus plein d'horreur et d'une sainte indignation qu'attira aux persécuteurs cette proposition impie, ces nobles athlètes de la foi furent accablés de coups de verges qui déchirèrent leur chair et la mirent en lambeaux; mais pendant que leur sang ruisselait de toutes parts, ils paraissaient à peine ressentir leurs douleurs; car la joie qui brillait sur leurs visages témoignait hautement des consolations divines dont leurs âmes se trouvaient inondées. Toutefois, il faut le dire en gémissant, parmi les simples fidèles qui furent soumis à cette troisième épreuve, il n'y en eut que deux qui en sortirent vainqueurs; ce furent Jean-Baptiste Cou et Martin Tho. On leur fit endurer, surtout à Martin Tho, des tortures inouïes, pour les contraindre de déclarer qu'ils se repentaient d'avoir donné asile à des prêtres, et d'avoir recélé dans leurs maisons des objets religieux, et on y ajoutait la promesse d'une grâce entière et de

la liberté, s'ils voulaient consentir à renier Jésus-Christ et la foi chrétienne. A cette nouvelle proposition de trahison et d'apostasie, ils répondirent avec une noble fermeté qu'ils étaient prêts à souffrir encore et à mourir pour l'amour de leur Rédempteur, et que, loin de se repentir d'avoir recueilli les ministres de son Évangile, ils se trouveraient heureux de recouvrer la liberté pour se rendre de nouveau coupables d'un pareil crime.

Dans l'interrogatoire qui eut lieu le jour suivant, Paul Ngân et Joseph Nghi reçurent trente ou quarante coups de bâton sur leurs plaies encore saignantes; le P. Thinh et les deux néophytes furent seuls épargnés; mais il devint nécessaire de les faire porter dans tous leurs cachots, car ils étaient si épuisés de souffrances, qu'il ne leur restait plus assez de force pour marcher; leurs corps étaient devenus semblables à des cadavres. Le plus défiguré de tous était Martin Tho, dont les meurtrissures répandaient autour de lui une telle odeur, que les soldats qui y étaient le plus accoutumés ne pouvaient pas la souffrir. Aussi le chassèrent-ils promptement de la prison commune, pour le confiner dans

un misérable réduit, où son déplorable état excitait la compassion des cœurs les plus impitoyables et les plus durs. Les mandarins, confus de leur défaite, imaginèrent un moyen perfide de vaincre la résistance des deux généreux néophytes. Ils envoyèrent des émissaires avec l'ordre d'amener leurs enfants et leurs femmes, pensant bien que le spectacle de leurs familles éplorées les entraînerait plus efficacement à une faiblesse que l'appareil des plus effroyables tourments. Mais Dieu, qui voulait leur épargner cette nouvelle et déchirante épreuve, permit que cet odieux dessein parvînt à la connaissance des deux captifs, qui purent en donner avis à leurs familles et leur laisser le temps de se soustraire aux recherches des persécuteurs. Ceux-ci semblaient s'acharner à tourmenter Martin Tho de préférence. Outre les interrogatoires communs à tous les confesseurs, il en eut à subir lui seul plusieurs autres, dans lesquels il ne perdit rien de son invincible persévérance. Un jour, il entendit de la bouche du mandarin la menace de faire immoler sous ses yeux sa femme et ses enfants. Ce fut alors qu'il répondit ces nobles et attendrissantes paroles : « Père et « époux, je ne puis cesser pour cela d'aimer mieux

« la mort que le parjure; ma famille m'est bien « chère, mais je dois lui préférer mon Dieu. » Le mandarin, que cette admirable réponse irrita au lieu de le toucher, fit exposer le martyr à son tour aux dévorantes ardeurs du soleil, et le jeta ensuite dans une espèce de cloaque infect, où il demeura trois jours sans aucune nourriture, en butte à toutes sortes d'insultes et d'avanies; on l'en retira le soir pour l'obliger de se coucher avec des entraves si étroites qu'elles lui causaient des douleurs inexprimables, et l'empêchaient de prendre un seul instant de sommeil. Et malgré ce raffinement de barbarie, telles étaient la force et l'énergie de cette âme chrétienne, qu'on ne l'entendit pas proférer un murmure, pas pousser une seule plainte, pas un seul soupir. Il se faisait gloire, il s'estimait mille fois heureux de porter, à la suite de son adorable maître, une croix toute rougie de son propre sang. Mais aussi, comme il le confia à un catéchiste qui vint visiter les glorieux martyrs, Dieu répandait dans son cœur des douceurs abondantes qui l'inondaient d'une joie ineffable et toute céleste. Cet intrépide confesseur laissait après lui une épouse et huit enfants, tous animés du même esprit de foi et

du même héroïsme, et qui, bien loin de tenter d'amollir son courage, faisaient des vœux ardents et unanimes pour qu'il persévérât dans son inébranlable fidélité. Il était âgé de cinquante ans. Jean-Baptiste Cou en avait quarante-deux. Il était père de trois enfants, dont l'aîné n'avait pas encore atteint sa sixième année.

L'édit royal, qui confirmait la sentence de mort portée enfin contre les cinq martyrs, arriva à Vi-hoang, le 6 novembre 1840. Le mandarin, qui la leur notifia le lendemain, fit une dernière et vaine tentative pour les engager à l'apostasie, en leur en montrant le prix dans l'assurance de la grâce et du pardon. Aussitôt ils furent traînés au supplice, et la tête de ces invincibles héros tomba quelques instants après sous le sabre des exécuteurs. Ils échangeaient ainsi les restes d'une vie saturée de souffrances pour une vie d'inépuisables et éternelles félicités.

PIERRE TU.

Pierre Tù, catéchiste du vénérable Du-Moulin Borie, fut arrêté avec ce saint missionnaire, comme nous l'avons dit plus haut. Nous rapporterons les circonstances de son martyre lorsque nous parlerons du confesseur cochinchinois Antoine Nâm ou Quinh.

MARTYRS DU TONG-KING ORIENTAL.

La persécution contre la religion chrétienne, décrétée en 1833 par le roi Minh-mênh, avait fait, dès cette même année, de terribles ravages dans les trois

vicariats apostoliques de la Cochinchine, du Tong-king occidental et du Tong-king oriental. Depuis cette époque, les missionnaires et les prêtres indigènes ne purent y exercer le ministère évangélique qu'en s'exposant à de pressants dangers, qu'au péril de leur vie, qu'en se tenant presque toujours cachés. Partout les fidèles furent plus ou moins en butte au vexations et à la haine des agents de la persécution. Les maisons religieuses et les temples de Dieu furent pillés et renversés. Mais jusqu'à l'année 1838, il n'y eut de martyrs que dans la Cochinchine et dans le Tong-king occidental. Le 17 avril de cette année, un fâcheux événement excita dans le Tong-king oriental toutes les violences de la persécution qui y fit un grand nombre de victimes. Un prêtre indigène, du nom de Joseph Vien, qui évangélisait la province du Nord, avait envoyé, par un de ses catéchistes, six lettres adressées à deux évêques, deux religieux missionnaires et deux prêtres tong-kinois. Ce catéchiste ayant été arrêté, on intercepta les six lettres dont il était porteur. Les chrétiens s'efforcèrent bien d'assoupir cette affaire, en offrant aux païens de racheter à prix d'argent les lettres qu'ils avaient saisies. Mais ceux-ci leur

proposant une condition à laquelle ils ne pouvaient souscrire, cette négociation n'eut pas dc suite. En conséquence, le catéchiste et un jeune homme qui l'accompagnait, ainsi que la correspondance interceptée, furent livrés au gouverneur de la province, qui transmit au roi la partie de cette correspondance adressée à des prêtres d'Europe. Irrité d'apprendre qu'il se trouvait encore quatre missionnaires européens dans la province de Nam-dinh, ce prince fit de sanglants reproches au mandarin sur sa négligence à se saisir de leurs personnes et le destitua brutalement de son emploi. Il excita pourtant son zèle, en lui promettant de le rétablir dans sa charge, s'il parvenait dans l'espace d'un mois à s'emparer des missionnaires, le menaçant; en cas de non-succès, de le livrer au supplice réservé à ces prêtres européens. Il n'en fallait pas tant pour exalter la fureur du mandarin qui s'était déjà signalé par son acharnement et par ses cruautés contre le christianisme. Il redoubla donc d'activité et de rage contre les fidèles; il les poursuivit à outrance et prescrivit les plus rigoureuses mesures, afin qu'aucun missionnaire ne pût échapper à ses recherches. C'est ainsi que tombèrent entre les mains des persé-

cuteurs deux évêques, un grand nombre de prêtres, de catéchistes et de chrétiens.

IGNACE DELGADO,

ÉVÊQUE DE MELLIPOTAMIE.

A la tête des martyrs du Tong-king oriental, se trouve le saint évêque de Mellipotamie, Ignace Delgado, religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Il naquit à Villa-Felice, en Aragon, vers la fin de l'année 1763. Il pénétra dans le Tong-king, où il fut envoyé par ses supérieurs, au mois d'octobre 1790. Élevé à la dignité épiscopale en 1794, et nommé coadjuteur de ce vicariat apostolique, il en devint lui-même titulaire en 1800, et nomma à son tour, pour son coadjuteur, Dominique Hénarès, religieux de son ordre, arrivé en même temps que lui dans le Tong-king oriental. Lorsque le mandarin Trinh-quang-

khanh, pour se conformer aux ordres si menaçants qui lui avaient été signifiés par le roi, se préparait à ses actives perquisitions, le 18 mai 1838, le pieux évêque Delgado et son coadjuteur se tenaient cachés dans une commune composée de cinq mille chrétiens et d'un petit nombre de païens. Quand ils apprirent, le 27 du même mois, que le gouverneur, à la tête de deux cents hommes, s'était présenté dans le voisinage, ils songèrent à la fuite; mais ils cédèrent aux sollicitations des fidèles, qui les pressaient de rester au milieu d'eux, persuadés par erreur qu'ils n'avaient rien à craindre dans leur retraite. Pour les entretenir dans leur fausse sécurité, le mandarin feignit de passer outre. Mais, le 29, il revient sur ses pas, il cerne la commune et les soldats se livrent aux plus minutieuses recherches. Les deux prélats essaient alors de fuir; dans l'impossibilité de marcher à cause de leur grand âge, ils sont placés dans un filet, on les dirige vers une nouvelle retraite; mais les chrétiens qui portent Ignace Delgado, se voyant sur le point d'être atteints par les soldats qui les poursuivent et jugeant inutiles tous leurs efforts, s'échappent du danger en déposant à terre leur précieux fardeau. Le prélat tomba donc

entre les mains des persécuteurs, qui le chargèrent de chaînes et le traduisirent aussitôt devant un tribunal. Le soir, il fut renfermé dans une cage de bois très étroite, où il eut beaucoup à souffrir. Transféré le lendemain à Vi-hoang, l'auguste prisonnier y subit un long interrogatoire, pendant lequel les mandarins lui firent une foule de questions, auxquelles il refusa de répondre, parce que les unes étaient ridicules et impertinentes, et les autres de nature à compromettre essentiellement la Mission. Lorsqu'on lui demanda ce qu'il était venu faire dans le Tong-king, il déclara sans hésiter, avec une fierté noble et digne, qu'il y était venu pour faire connaître et aimer Jésus-Christ, et qu'il s'y était constamment appliqué à cet utile et glorieux ministère. Le gouverneur se hâta d'envoyer au roi le rapport de son heureuse capture et de l'interrogatoire du vénérable confesseur. Il s'attendait aux éloges qu'il croyait avoir mérités. Mais le roi, qui ne put s'empêcher de faire éclater sa joie en apprenant l'arrestation de l'illustre captif, s'emporta avec violence contre les mandarins, parce qu'ils n'avaient pas réussi à arracher au prélat toutes les réponses qu'il désirait, surtout pour la découverte

de ses complices, et parce qu'ils n'avaient pas terminé immédiatement la procédure et prononcé la sentence de mort. Il voulut donc qu'on recommençat l'enquête, dans l'espoir d'obtenir plus de succès, et qu'à la suite on portât une sentence définitive. Soumis à de nouveaux interrogatoires, le vénérable vieillard eut à essuyer mille humiliations et mille outrages; mais il ne répondit que par le silence, ou par des paroles pleines de la plus prudente réserve aux questions insidieuses qui lui furent adressées. Découragés de leurs inutiles efforts, les mandarins le condamnèrent à la peine capitale, et transmirent cette sentence au roi, qui ordonna une troisième procédure, dont les résultats ne firent que rehausser l'éclat de la noble persévérance de l'auguste martyr. Un nouvel arrêt de mort fut donc prononcé et reçut la sanction royale. Il portait que le saint vieillard aurait la tête tranchée. Il devint inutile; épuisé par les privations, les humiliations et les mauvais traitements, le pieux confesseur succomba dans sa prison le 11 juillet 1838, et alla recevoir des mains de Jésus-Christ la palme du martyre; car s'il ne répandit pas son sang, il venait néanmoins de mourir courageusement pour la foi. Dieu permit que les per-

sécuteurs suppléassent en quelque sorte eux-mêmes à ce qui semblait manquer à la gloire de ce héros ; car le lendemain ils firent porter sa dépouille mortelle au lieu de l'exécution, et là en présence d'un grand nombre de chrétiens et d'infidèles, on sépara sa tête de son corps inanimé et sans vie. Cette tête sacrée fut exposée durant trois jours, puis elle fut mise dans une corbeille et jetée dans le grand fleuve, à l'endroit le plus rapide et le plus profond, afin que les chrétiens perdissent tout espoir de la retrouver. Mais Jésus-Christ, qui veillait à la gloire de son martyr, déjoua les desseins de l'iniquité; cette précieuse relique fut recouvrée plus de trois mois et demi après, le 1er novembre 1838 ; et quoique exposée si longtemps à la voracité d'énormes poissons dont le fleuve abonde, elle était si bien conservée, que les cheveux, la barbe et même les traits paraissaient n'avoir souffert aucune espèce d'altération. Ignace Delgado était, quand il mourut, dans la soixante-seizième année de son âge.

DOMINIQUE HÉNARÈS ET FRANÇOIS CHIEN.

Dominique Hénarès, né à Vaëno, en Andalousie, appartenait au même ordre religieux que le saint évêque Ignace Delgado. Arrivé au Tong-king avec lui, il fut choisi en 1800, par ce prélat, pour son coadjuteur et reçut de ses mains la consécration épiscopale, avec le titre d'évêque de Fessate, en vertu d'un pouvoir extraordinaire accordé, en 1798, par le pape Pie VI, de sainte mémoire, alors captif à Florence, aux vicaires apostoliques des missions éloignées, de choisir eux-mêmes leurs coadjuteurs, et de leur conférer le jour de leur sacre le titre du dernier pontife décédé. Lorsque les troupes du mandarin qui fit arrêter Ignace Delgado cernèrent la commune où ces deux prélats se tenaient cachés, comme il a été dit dans la notice précédente, Dominique Hénarès, accompagné d'un catéchiste, trouva le moyen de se soustraire à leurs actives poursuites et de se réfugier dans une maison chré-

tienne; mais il n'y était point en sûreté. Il fut donc obligé, dès la nuit suivante, de chercher un autre asile, et comme il n'en connaissait point qui pût le soustraire aux mains des persécuteurs, il confia sa vie à la Providence et se jeta dans une barque de pêcheurs, où il erra sur le grand fleuve, poussé alternativement de l'une à l'autre rive. A la singularité des évolutions de cette barque, un païen soupçonna qu'elle portait un missionnaire. Usant alors de ruse, il s'adresse à des pêcheurs chrétiens qui se trouvaient avec lui sur cette côte et les engage, en jouant la pitié, à recueillir cette frêle embarcation qui, leur dit-il, est sur le point d'être engloutie par les flots. Il ajoute que dans le cas où les soupçons dont il leur fait part se réaliseraient, il leur promet de garder le silencc et de les aider même à dérober le proscrit aux recherches des mandarins. Les chrétiens, trop confiants dans ses artificieuses paroles, n'hésitent pas un instant; ils s'empressent de faire signe aux rameurs de tourner vers eux et manifestent la plus grande joie lorsqu'ils reconnaissent leur digne et vénérable évêque. Ils le conduisirent aussitôt dans une chaumière voisine où ils se trouvaient heureux d'accomplir tous

les devoirs d'une pieuse hospitalité. Les dangers paraissaient s'éloigner pour l'auguste vieillard ; mais ils étaient devenus au contraire plus imminents que jamais. En effet, à peine avaient-ils mis le pied sur le seuil de cette maison que le perfide païen en avait donné avis aux officiers de la province. Presque aussitôt après Dominique Hénarès était arrêté avec un de ses zélés catéchistes nommé François Chien. Le saint évêque fut renfermé dans une cage et son catéchiste chargé de la cangue. Cette importante capture était un second succès pour les persécuteurs qui laissaient éclater leur joie impie, en se promettant encore de nouveaux triomphes. Conduit devant ses juges, on fit au pieux coadjuteur les mêmes questions qu'au vicaire apostolique, espérant obtenir par ses réponses les révélations qu'on n'avait pu arracher au courageux Ignace Delgado. Mais il imita ce sage pontife dans sa réserve et dans sa prudence, comme il l'avait imité dans toutes ses autres vertus. Aussi excita-t-il autour de lui les mêmes colères, et se trouva-t-il en butte aux mêmes humiliations et aux mêmes rigueurs. Après de longues et cruelles souffrances, il entendit prononcer contre lui la sentence de mort. Pendant ce

temps-là, son fidèle catéchiste était soumis à de terribles interrogatoires; on essayait par mille moyens de le faire tomber dans l'apostasie; la croix lui fut présentée comme à tant d'autres confesseurs, pour qu'il la foulât aux pieds. Rien ne put ébranler sa foi. En vain, pour l'entraîner à une faiblesse, lui promit-on d'oublier le passé et de le traiter avec tous les égards de la bienveillance, il déclara hautement qu'il serait trop heureux de pouvoir offrir à son Dieu le sacrifice entier de sa vie. Il fut donc condamné à être décapité. La sentence portée contre ces deux confesseurs le 12 du mois de juin 1838, et confirmée par le roi quelques jours après, leur fut notifiée le 25 du même mois. Ils furent conduits immédiatement au supplice, le cœur rempli de reconnaissance et bénissant Dieu d'avoir été jugés dignes de la grâce du martyre. C'était un attendrissant spectacle que de voir cet auguste vieillard et ce fervent chrétien prosternés sous la hache des bourreaux, priant avec une douce et paisible confiance en attendant le coup mortel qui devait les mettre en possession d'un ineffable bonheur. François Chien fut décapité le premier. Le vénérable évêque, dont la tête fut tranchée quelques minutes après,

était âgé de soixante-treize ans, dont quarante-huit avaient été consumés dans les travaux incessants d'un utile et périlleux ministère. Malgré la défense formelle des mandarins, les chrétiens et les païens eux-mêmes se précipitèrent sur le lieu de l'exécution, pour recueillir le sang des deux martyrs; quelques-uns arrachèrent des morceaux de leurs vêtements qu'ils emportèrent comme de précieuses reliques : tant était grande la vénération qu'ils avaient inspirée par leur héroïsme et par leur vertu! Chose digne de remarque, et infiniment glorieuse pour la religion chrétienne! Par un principe superstitieux, les Tong-kinois païens qui assistent au supplice d'un criminel ont coutume de prendre la fuite aussitôt qu'ils ont vu couler son sang, parce qu'ils craignent que l'esprit du condamné ne vienne se jeter sur eux pour leur nuire. Mais il en est tout autrement lorsque c'est un martyr qui est mis à mort; car alors ces infidèles accourent à l'envi pour s'approprier une partie de son sang, ou pour y tremper au moins quelques morceaux de papier ou des linges, qu'ils conservent et auxquels ils attachent le plus grand prix.

JOSEPH FERNANDEZ ET PIERRE TUAN.

La double victoire qu'avaient remportée les persécuteurs en s'emparant des deux vénérables pontifes dont nous venons de raconter le glorieux martyre, les avait enivrés d'une joie féroce, et leur donnait plus que jamais l'espoir de purger le Tong-king oriental et toute la terre annamite des courageux missionnaires qui étaient venus répandre, au péril de leur vie, dans ces contrées infidèles, la bonne semence de l'Évangile, et y faire briller l'admirable lumière de la foi. Aussi la persécution redoublait-elle de violence dans ce vicariat apostolique, et les perquisitions y prirent-elles le caractère d'une excessive rigueur. Le P. Joseph Fernandez, religieux dominicain et provincial de son ordre, qui y exerçait le saint ministère depuis l'année 1805, voyant qu'il lui devenait impossible d'échapper aux mains de ses ennemis, alla se réfugier dans le vicariat occidental, qui n'est séparé du vicariat

oriental que par le cours du grand fleuve. Il y fut accompagné d'un missionnaire tong-kinois nommé Pierre Tuân. Les deux fugitifs y furent accueillis comme des amis et comme des frères par les prêtres et par les chrétiens, qui poussèrent dans cette occasion la charité jusqu'à l'oubli d'eux-mêmes; car ils étaient chaque jour exposés personnellement à devenir les victimes des persécuteurs. On leur choisit pour asile la maison d'un païen qui n'inspirait aucune défiance, parce qu'il s'était toujours montré bienveillant envers les fidèles et les missionnaires. On se reposa donc sans crainte sur la promesse qu'il fit alors de veiller avec zèle à la garde des deux exilés. Il les traita en effet avec beaucoup d'égards durant quelques jours, et rien ne pouvait faire soupçonner une prochaine trahison. Cependant une semaine s'était à peine écoulée que ce perfide protecteur, oubliant sa parole et les droits sacrés de l'hospitalité, livra aux mandarins les deux prètres qui lui avaient confié leurs personnes et leur vie. C'était le 18 juin de l'année 1838; ils furent transférés, le 22 du même mois, à la capitale de la province de Nam-dinh, le P. Fernandez renfermé dans une cage et le P. Tuân chargé d'une

lourde cangue. La rage des persécuteurs était sans pitié : le P. Fernandez était âgé de soixante-quatre ans ; il était épuisé déjà depuis longtemps par la dyssenterie, à laquelle étaient venues se joindre d'autres indispositions non moins douloureuses, qui devaient s'aggraver encore par les rigueurs de la captivité ; paralysé d'une partie de ses membres, il ne pouvait faire usage de ses mains pour prendre sa nourriture ; rien ne put exciter dans leur cœur un sentiment de commisération ; ils ne furent touchés ni de ses infirmités, ni de ses souffrances, ni de sa vieillesse, et c'est dans ce déplorable état qu'ils traînèrent le saint confesseur de tribunaux en tribunaux. Ils voulaient profiter de sa faiblesse et de sa langueur pour lui arracher des aveux et des révélations qui pussent compromettre les intérêts de la Mission et la sûreté des prêtres européens ; mais son âme, pleine de force et d'énergie dans un corps usé et consumé par les souffrances, déjoua constamment leurs piéges et leur aveugle haine. Ils comprirent aisément que tous leurs efforts seraient inutiles pour vaincre le courageux vieillard, et ils portèrent bientôt contre lui un arrêt de mort, qui fut ratifié par le roi, le 16 juillet 1838. Le P. Tuân ne montra

ni moins de courage ni moins de prudence dans les divers interrogatoires qu'il eut à subir. Les persécuteurs attendirent vainement de lui quelques paroles d'apostasie, dont ils se seraient glorifiés comme d'une victoire; malgré toutes leurs promesses, malgré toutes leurs menaces, il confessa généreusement sa foi, et lorsqu'ils lui proposèrent de fouler aux pieds le signe sacré du salut, ils l'entendirent s'écrier avec une sainte indignation : « A Dieu ne plaise que je me rende coupable d'une telle infidélité ! Mille fois souffrir, mille fois mourir plutôt que de devenir parjure ! » Il fut condamné à son tour à être décapité ! Mais ses glorieux combats, les souffrances de la captivité, la pesanteur de sa cangue et de ses fers, la dyssenterie dont il fut atteint sans qu'on y portât aucun remède, avaient épuisé toutes ses forces ; ses longues douleurs endurées pour la foi lui avaient mérité la palme du martyre; Dieu la lui donna en l'appelant à lui le 15 juillet, quelques jours avant la confirmation de sa sentence. Ce saint vieillard était âgé de soixante-treize ans, dont trente-trois avaient été employés aux pénibles travaux du ministère apostolique.

L'édit de sanction royale qui approuvait le double

arrêt de mort porté contre les dignes confesseurs ne fut connu à Vi-houang que le 23 juillet. Le lendemain, les mandarins firent une nouvelle tentative pour attacher au P. Fernandez un acte d'apostasie. Il repoussa leur proposition avec horreur, quoiqu'elle fût appuyée de la promesse de le rendre à la liberté et de lui fournir les moyens de repasser en Europe. Il fut donc porté au supplice dans sa cage, dont il fallut l'arracher en lui occasionnant de nouvelles douleurs, car son état d'infirmité l'empêchait de se mouvoir. Appuyé sur le bras d'un soldat, priant avec ferveur, se remettant entre les mains de la bonté divine, le saint vieillard plia les genoux et reçut le coup de mort en bénissant Dieu, dont il allait répéter les louanges durant l'eternité.

L'empressement des chrétiens et des païens fut tel autour de ses précieux restes, qu'en peu d'instants ils recueillirent tout le sang du martyr, et que son corps fut entièrement dépouillé de ses vêtements, dont ils s'arrachaient les lambeaux pour les vénérer comme de saintes reliques. Sa tête resta exposée durant trois jours, puis elle fut jetée dans le fleuve, où les plus soigneuses recherches ne purent la faire découvrir.

VINCENT YEN.

Les religieux dominicains espagnols ou tong-kinois qui gouvernaient la mission du Tong-king oriental, aidés d'un certain nombre de prêtres séculiers indigènes, avaient seuls donné jusqu'ici des victimes à la persécution qui continuait de sévir avec violence dans se vicariat apostolique. Le P. Yen appartenait aussi à cet ordre, qui a si souvent glorifié la foi de Jésus-Christ par l'effusion de son sang. C'était un vieillard de soixante-treize ans, dont les cheveux avaient blanchi dans les pénibles et rudes travaux du saint ministère. Il avait appris le 2 juin 1838 que des mandarins s'étaient mis à sa recherche, et il s'occupait de se soustraire à leurs actives poursuites, lorsqu'il fut reconnu en chemin par un infidèle qui l'arrêta et le livra aux persécuteurs. On le traîna de tribunaux en tribunaux jusqu'au chef-lieu de la province. Dans un des longs interrogatoires qu'il eut à subir, on lui demanda s'il connais-

sait les quatre prêtres européens désignés par les lettres saisies dont nous avons parlé, et s'il savait le lieu de leur retraite. A cette question insidieuse et perfide il répondit avec simplicité qu'il les connaissait, qu'il ignorait où ils étaient actuellement, que toutefois il avait ouï dire que le R. P. Delgado avait été arrêté par les mandarins. La vertu de ce saint missionnaire et son grand âge avaient touché le cœur du principal chef, qui cherchait les moyens de le sauver. Pour y réussir, il crut, par un faux sentiment d'humanité, ne pouvoir mieux faire que de l'engager à nier son titre de prêtre et à prendre la qualité de médecin. Aux yeux d'un chrétien pusillanime ce mensonge eût paru bien excusable, pour se mettre à l'abri d'un grave et pressant danger. Mais aux yeux de ce courageux vieillard, cette lâche dissimulation était en quelque sorte un crime qui équivalait à l'apostasie. Il refusa donc de racheter à ce prix sa liberté et sa vie; il déclara hautement qu'il était prêtre et prédicateur de la religion chrétienne, et qu'il était disposé à tout souffrir et à mourir pour rester fidèle à la foi qu'il avait reçue et enseignée. Les tentatives multipliées des mandarins pour le déterminer à fouler aux pieds la croix de

Jésus-Christ furent donc vaines et inutiles; ils le trouvèrent toujours inébranlable devant toutes leurs promesses et toutes leurs menaces. Ils s'en vengèrent en le renvoyant en prison chargé d'une cangue extrêmement pesante. Le premier mandarin, qui n'avait point abandonné son projet de l'arracher à la mort, fit connaître au roi l'arrestation du saint vieillard et lui rendit compte de sa généreuse profession de foi et de son invincible fermeté; mais il s'était abstenu de prononcer une sentence, et il suppliait ce prince de renvoyer le jugement de cette affaire au gouverneur de la province de Nam-dinh, qui était le lieu de naissance du missionnaire accusé. Le roi était l'ennemi trop déclaré du christianisme pour tenir compte d'un tel avis; et, dans la crainte de se voir enlever cette proie, il condamna lui-même le saint confesseur à être décapité. Cet arrêt fut rendu le 20 juin 1838, et arriva le 30 au chef-lieu de la province. Le même jour on en fit lecture au martyr. qui fut aussitôt après conduit au supplice. Rien n'était plus touchant ni plus digne d'admiration que de voir cet auguste vieillard chargé d'une lourde cangue, dans l'attitude du calme et de la résignation, s'avançant d'un pas grave vers la

mort, et laissant voir sur son visage la confiance et la joie sainte qui remplissaient son âme. La religion de Jésus-Christ peut seule inspirer de tels sentiments et offrir un si beau spectacle. Arrivé au lieu du supplice, on vit le pieux martyr se prosterner, offrir à Dieu avec ferveur son sanglant sacrifice, et recevoir, comme il priait encore, le coup mortel qui fit tomber sa tête et lui ouvrit les portes de la glorieuse éternité.

Les chrétiens et les infidèles témoignèrent leur empressement ordinaire pour recueillir le sang du saint vieillard, et pour s'approprier quelques parcelles de ses vêtements. Cette fois, le mandarin présent n'y mit aucune opposition; il voulut même que la tête et le corps du martyr fussent réunis, qu'on donnât aux chrétiens de la toile pour les ensevelir, et il les autorisa à emporter ces précieux restes qu'ils inhumèrent avec tous les honneurs qui leur étaient dus.

JOSEPH UYÊN.

Ce fervent catéchiste, profès du tiers-ordre de Saint-Dominique, fut arrêté le 29 mai 1838 dans la province de Hung-yèn, et conduit chargé d'une cangue au chef-lieu de la province. Agé de soixante-trois ans, sa vieillesse ne le mit point à l'abri des traitements les plus inhumains dans sa prison et dans ses divers interrogatoires. Dans leur système impie de persécution, les mandarins exigent du saint vieillard un billet d'apostasie et l'abjuration de sa foi. Cette outrageante injonction, repoussée avec la vertueuse indignation de l'âme chrétienne, est suivie des tortures les plus barbares; le vénérable religieux est battu à plusieurs reprises avec une cruauté inouïe, son corps est meurtri et déchiré de coups; et cette pieuse victime se montre résignée comme le faible agneau qu'on immole. Les soldats qui le gardaient, poussés par une basse cupidité, cherchèrent tous les moyens de lui extorquer quel-

que argent : hélas ! le pauvre de Jésus-Christ ne possédait pas une obole. Toutefois, pleins de l'espoir d'en obtenir, ils s'avisent d'un expédient qui va redoubler toutes les douleurs du digne vieillard ; ils saisissent par les deux bouts la lourde cangue garnie de fer qui pèse sur ses épaules, et ils se font un cruel amusement de la tourner et de la retourner violemment autour de son cou ; en sorte qu'ils lui font à la gorge une plaie large et profonde. L'épreuve était trop au-dessus des forces qui restaient au courageux catéchiste ; son sang coula avec tant d'abondance qu'il expira le 3 juillet 1838, plein de joie d'avoir acquis à ce prix la palme immortelle et glorieuse des martyrs.

BERNARD DUE

ET DOMINIQUE HANH OU DIÊN.

Comme dans les premiers siècles de l'Église, le sang chrétien qui coulait dans le Tong-king oriental enfantait de nouveaux martyrs, les violences de la persécution ne servaient qu'à accroître la sainte énergie des prédicateurs de l'Église, qui se tenaient prêts à affronter les tourments et la mort. Bernard Dué, prêtre séculier tong-kinois, âgé de quatre-vingt-trois ans, venait d'apprendre l'arrestation du saint évêque Delgado. Aussitôt on l'entendit témoigner hautement le plus vif désir d'être emprisonné avec lui; il protestait avec les expressions les plus touchantes qu'il s'était engagé à le suivre et à mourir à ses côtés, si ce prélat venait à tomber entre les mains des persécuteurs. Brûlant de la soif du martyre, du matin au soir il criait : « Je suis mi-
« nistre de la religion; les mandarins peuvent venir

« me prendre, me voici. » Les chrétiens le priaient inutilement de garder le silence; ils se virent forcés de le transporter dans une cabane écartée qu'habitait un lépreux. Les cris qu'il continuait de pousser ne tardèrent pas d'être entendus par quelques soldats qui passaient et qui s'approchèrent curieusement du lieu de sa retraite. Aussitôt qu'il les aperçut, le vieillard les appela et leur dit: « Vous « cherchez un prêtre, me voici. » Satellites de la persécution, ils ne pouvaient hésiter un instant: ils se saisirent donc du fervent missionnaire et le livrèrent au mandarin Trinh-quang-khanh, qui se trouvait dans le voisinage, et qui le fit conduire sur-le-champ à la capitale de la province. Traîné immédiatement devant les juges, qui s'efforcèrent par mille moyens de le faire tomber dans l'apostasie, il confessa sa foi avec une généreuse intrépidité, telle qu'on devait l'attendre de cet héroïque vieillard. C'était le 3 du mois de juin 1838 qu'il avait été arrêté. Le 7 du même mois, le P. Dominique Hanh, qui portait aussi le nom de Diên, prêtre profès de l'ordre de Saint-Dominique, ayant reçu avis que les agents de la persécution venaient pour s'emparer de sa personne, avait pris la fuite et errait à travers

les champs. Il fut reconnu par quelques païens qui, croyant faire un acte de louable zèle, l'arrêtèrent et le mirent entre les mains d'un mandarin du voisinage, qui l'envoya aussitôt à la capitale de la province de Nam-dinh. Le jour qu'on le traînait au tribunal pour le contraindre de renier son Dieu, on avait placé sur le seuil de la porte par laquelle il devait passer un long crucifix, qu'on trouvait ainsi le moyen de lui faire, malgré lui, fouler aux pieds. Cette ruse grossière n'eut aucun succès; en apercevant l'image sacrée du Sauveur, le digne confesseur ordonna d'une voix pleine d'autorité qu'on relevât cette sainte image, protestant avec une noble énergie que, si l'on refusait de le faire, on pourrait lui arracher la vie, mais qu'il n'avancerait plus d'un seul pas; puis il resta immobile, prêt à mourir à la place qu'il occupait. Cet acte de foi et de courage confondit les persécuteurs en excitant leur admiration; la croix fut immédiatement retirée. Les deux confesseurs subirent en commun plusieurs interrogatoires dans lesquels ils firent preuve d'autant de prudence que de sagesse. Le père Hanh paraissait être plus particulièrement l'objet de la haine des mandarins; aussi fut-il soumis dans sa

prison à d'excessives rigueurs ; son sang coula deux ou trois fois dans les tortures d'une longue et cruelle flagellation, parce qu'il avait refusé avec horreur de fouler aux pieds la croix et de signer un billet d'apostasie. Loin de se rendre coupable d'un tel crime, il prêchait avec une sainte hardiesse la foi devant ses juges et leur démontrait avec beaucoup de force que la religion de Jésus-Christ était la seule sainte et véritable. Malgré l'épuisement de ses forces, la ferveur de sa piété et de sa charité lui faisait éprouver de douces et ineffables jouissances au milieu même de ses tourments, et il pouvait dire avec le grand Apôtre : « Je surabonde de joie dans mes tribulations. » Plus touché des souffrances de ses frères que des siennes, il encourageait avec affection les compagnons de sa captivité, et il les exhortait de toute la puissance de son zèle et de sa parole à sacrifier généreusement leur vie plutôt que de renoncer au précieux dépôt de la foi. Les mandarins ne conservant aucun espoir de vaincre la constance des deux martyrs les condamnèrent, le 28 juin, à avoir la tête tranchée. C'était une infraction aux lois du royaume, qui défendent de porter un arrêt de mort contre les vieillards qui ont

atteint l'âge de soixante ans, quels que puissent être d'ailleurs leurs crimes. Or, les deux vertueux confesseurs étaient plus que sexagénaires. Mais de quelle autorité pouvaient être les lois du pays en faveur des chrétiens, aux yeux des persécuteurs, qui violaient envers eux toutes les lois divines et humaines! Le roi confirma donc la sentence prononcée contre les pieux missionnaires le 2 juillet; elle leur fut notifiée le 1er août suivant. Loin de troubler la paix de leur âme, elle les remplit d'une douce joie; c'était pour ces glorieux captifs la bonne nouvelle de la délivrance. Il fallut porter au supplice, dans un hamac, le saint vieillard Dué, qui ne pouvait marcher à cause de son grand âge et de ses infirmités qui s'étaient accrues par ses longues souffrances. Le P. Hanh voulut aller à la mort à pied et sans appui, quoique chargé de chaînes pesantes et de sa lourde cangue; mais la faiblesse de la nature l'emporta sur son courage; au milieu de la route, il fallut le placer sur un siége de bambous, que quatre hommes appuyèrent sur leurs épaules. Sur la place de l'exécution les deux héros présentèrent, avec une soumission résignée, leurs mains qu'on leur lia derrière le dos; Bernard Dué

s'assit ; le P. Hanh se prosterna ; et tandis que ces deux victimes recommandaient leurs âmes à Dieu, avec une ardente piété mêlée de la plus douce confiance, leurs têtes tombèrent en même temps sous le fer ensanglanté des bourreaux. Ils venaient d'acheter à ce prix la palme glorieuse des martyrs. Le P. Dominique Hanh était âgé de soixante-six ans.

JOSEPH VIÊN (1).

Joseph Viên, prêtre séculier, était l'auteur des lettres interceptées le 17 avril 1838, et dont la saisie, comme nous l'avons dit, donna lieu à l'arres-

(1) Dans la commission signée par N. S. P. le pape Grégoire XVI, le 19 mai 1840, ce prêtre est désigné sous le nom de Joseph Niên ; c'est une erreur : son véritable nom était Joseph Viên.

tation et au martyre de deux évêques et d'un grand nombre de missionnaires et de chrétiens. Il n'avait aucun reproche à se faire au sujet de ces lettres, et cependant il gémissait amèrement devant Dieu d'avoir été la cause innocente des effroyables ravages de la persécution. Du reste, il devait payer de son sang et de sa vie la fatale découverte de sa correspondance. Pendant les rigoureuses persécutions qui se faisaient de toutes parts, il avait trouvé une retraite dans la province du nord. Pour parvenir à la connaître, un mandarin usa d'un odieux stratagème qui lui réussit selon ses désirs. Il avait gagné par des caresses et sans doute à prix d'argent deux perfides chrétiens, parents ou alliés du vertueux missionnaire, et ce fut par ces coupables complices, qui n'inspiraient aucune défiance, qu'il découvrit, après plus d'un mois d'inutiles recherches, l'asile où Joseph Viên s'était tenu caché. Le même jour, 1er juin 1838, celui-ci était arrêté par les mandarins du voisinage, qui le firent aussitôt conduire au chef-lieu de la province de Hung-hiên. Soumis aux procédures et aux interrogatoires d'usage, il reçut l'ordre de traduire en langue tong-kinoise les quatre lettres qu'il avait adressées à des missionnaires eu-

ropéens. Il n'hésita pas à le faire, parce que ces lettres ne contenaient rien qui fût de nature à compromettre les intérêts de la religion. Mais on lui fit souffrir des humiliations et des vexations de toute espèce, pour le contraindre de révéler le lieu où s'était retiré le P. Hermosillo, désigné dans sa correspondance; secret qu'il ignorait alors, et qu'il se fût d'ailleurs prudemment abstenu de découvrir. Dès le 3 août sa cause était jugée, et un arrêt de mort était porté contre le saint martyr. Quelques jours après, cet arrêt recevait la sanction royale, et le 21 du même mois, Joseph Viên était conduit au supplice. Il y marcha avec calme et résignation, offrant à Dieu avec abandon le sacrifice de sa vie. Peu de minutes plus tard, sa tête était tranchée par le fer du bourreau. Ce pieux confesseur était âgé de cinquante-deux ans. Les fidèles purent recueillir sans obstacles sa dépouille mortelle, qu'ils inhumèrent avec honneur dans la commune de Tien-chu, habitée par deux mille chrétiens.

PIERRE TU, JOSEPH CANH, FRANÇ. MAN, DOMINIQUE UY, THOMAS DÊ, ET AUGUSTIN MOI.

La persécution sévissait en même temps sur tous les points du Tong-king oriental. Le 29 mai 1838, un mandarin vint cerner un village de la province du nord, connu sous le nom de Kê-mot, dans lequel était alors caché le prêtre Pierre Tu, de l'ordre de Saint-Dominique, avec son catéchiste Dominique Uy. Avertis assez tôt du danger qu'ils couraient, ils eurent le temps de s'enfuir dans un village voisin. Mais un faux frère dénonça presque aussitôt un chrétien chargé du soin des proscrits, et qui, par d'indiscrètes révélations, fit connaître au mandarin le lieu de leur retraite. Ceux qui s'étaient saisis de Pierre Tu, plus tentés par l'appât de la cupidité qce poussés par le zèle de la persécution, lui offrirent de racheter sa liberté à prix d'argent. « Je n'ai pas d'ar-

« gent, leur répondit le saint prêtre, et dans l'état « où je suis je ne puis ni ne veux en chercher; puis« que Dieu a permis que je sois tombé entre vos « mains, je ne veux pas laisser échapper cette occa« sion de souffrir pour sa gloire. » Peu touchés de ces admirables paroles, qui eussent ému des cœurs animés de quelques nobles sentiments, ils conduisirent devant le grand mandarin le missionnaire et son catéchiste, qui firent en sa présence une courageuse confession de leur foi. Vers le même temps, les persécuteurs arrètaient et réunissaient aux deux premiers quatre autres confesseurs : *Joseph Canh*, vieillard de soixante-dix ans, profès du tiers ordre de Saint-Dominique; le catéchiste François Man, et deux simples fidèles, nommés Thomas Dè et Augustin Moi. Appelés tous ensemble à comparaître le 10 juillet devant le grand mandarin, ces six captifs chrétiens furent sommés de fouler aux pieds la croix de leur Sauveur. Un cri unanime d'horreur et de sainte indignation sortit de toutes leurs bouches, et ce fut la seule réponse qu'ils opposèrent aux flatteries, aux promesses et aux menaces employées par leur juge, pour les entraîner à l'apostasie. Cependant on leur fit subir peu de mauvais

traitements. Un seul d'entre eux, Augustin Moi, eut à essuyer deux cruelles bastonnades, la première parce qu'on espérait lui extorquer de l'argent, la seconde parce qu'on voulait le contraindre de révéler la retraite d'un des prêtres de la. contrée. On rendit alors contre eux une première sentence qui condamnait Pierre Tu et le vénérable vieillard Canh à être étranglés, et les quatre autres confesseurs à recevoir cent coups de verges et à l'exil. Cette sentence déplut au roi qui la cassa et ordonna au mandarin de les appeler une seconde fois à son tribunal, et de mettre tout en œuvre pour les forcer d'abjurer leur foi, en leur promettant à ce prix leur grâce et la liberté. Fidèles exécuteurs de cet ordre impie, les mandarins redoublèrent d'efforts auprès des nobles captifs pour leur arracher quelque acte de faiblesse; mais ils les trouvèrent toujours fermes et intrépides. Depuis ce jour leur captivité devint plus douloureuse; on les jeta dans des cachots infects, chargés de cangues extrêmement pesantes; Pierre Tu et Joseph Canh virent ajouter pour eux à ces tortures de lourdes chaînes, et ils eurent à supporter mille cruelles avanies de la part des mandarins et des soldats. Toutefois, le commandant de la pri-

son leur montrait quelques égards, et, moyennant une légère rétribution, il permettait aux chrétiens de venir visiter ces glorieux martyrs. Le Père Tu ne perdait pas une si belle occasion d'exercer sa charité et son zèle; il exhortait puissamment ses frères à demeurer inébranlables dans la foi, et les faisait participer à la grâce du sacrement de pénitence; il prêchait même avec une sainte liberté aux païens la doctrine de Jésus-Christ, et il les pressait avec une vive ardeur d'embrasser la religion de cet adorable maître. Dieu ne permit pas qu'il fût lui-même privé des consolations de la piété; il eut le bonheur de recevoir les secours spirituels, par l'entremise d'un vertueux ecclésiastique qui vint le visiter et dont il entendit la confession. Le 27 août intervint une seconde sentence des mandarins en tout conforme à la première. Elle fut encore mal accueillie par le roi qui la cassa de nouveau et qui porta lui-même, le 2 septembre suivant, un arrêt qui condamnait le père Tu et Joseph Canh à être immédiatement décapités, et les quatre autres confesseurs à être étranglés, mais après une détention indéterminée. Ce fut le 5 du même mois que cet arrêt fut notifié aux six captifs. Il produisit sur eux

des impressions diverses, qui témoignaient de la vivacité de leur foi, de l'ardeur de leur charité et de leur brûlant désir de répandre leur sang pour la gloire de Jésus-Christ. A la lecture de cette sentence le P. Tu et Joseph Canh éclatèrent en transports de joie, tandis que les quatre autres éprouvèrent, quoique résignés, un vif sentiment de tristesse en voyant retarder le jour de leur bonheur. Les deux premiers se préparèrent au martyre comme à un jour de fête. Le P. Tu sollicita du mandarin la permission d'aller au supplice revêtu de l'habit de son ordre, et portant un long crucifix entre ses mains. Cette permission lui fut accordée, et Joseph Canh obtint aussi l'autorisation de marcher à la mort couvert d'un ample vêtement de laine blanche. Les deux confesseurs étaient d'un calme et d'une sérénité admirables; car le mandarin leur ayant demandé la signification de ces vêtements, le P. Tu la lui expliqua tranquillement et avec un air de complaisance qui semblait annoncer qu'ils oubliaient l'un et l'autre qu'ils étaient eux-mêmes les victimes qui devaient les porter. Le P. Tu, accablé sous l'énorme poids de ses chaînes, ne pouvait marcher; quatre hommes le chargèrent sur leurs épau-

les; Joseph Canh marchait lentement et sans appui, quoique affaissé sous sa lourde cangue. On les entendait réciter avec ferveur les litanies des saints, appelant ainsi à leur aide les bienheureux et les martyrs qui les avaient précédés dans la carrière de toutes les vertus et de tous les tourments. Sur la place de l'exécution on leur ôta leurs cangues et leurs fers, on leur lia les mains derrière le dos, et tandis qu'humblement prosternés à terre ils redoublaient de pieuses prières et de sainte confiance en Dieu, on vit rouler leurs têtes sanglantes sous la hache des exécuteurs. Le P. Tu était âgé de quarante-cinq ans. Les précieux restes des deux martyrs furent laissés à la disposition des chrétiens et des idolâtres; mais plusieurs fidèles prétendant au droit et à l'honneur de posséder le corps et la tête du P. Tu, il s'éleva des contestations qui parvinrent aux oreilles des mandarins. Ceux-ci donnèrent l'ordre d'arrêter ces chrétiens, qui eurent le temps de prendre la fuite, en abandonnant aux païens la sainte dépouille du vénérable prêtre, qu'ils trouvèrent pourtant le moyen de racheter quelques jours plus tard.

Les quatre autres confesseurs n'avaient pu voir

partir leurs frères pour aller au supplice sans leur porter une sainte envie ; ils s'écriaient souvent avec le Roi-Prophète : « *Hélas ! pourquoi notre exil s'est-il prolongé au milieu des habitants de Cédar ?* » Ils devaient attendre encore plus d'une année le bonheur après lequel ils soupiraient ; leurs palmes devaient en devenir plus glorieuses et plus belles ; car au mérite de la résignation ils joignirent celui d'une inaltérable patience au milieu des humiliations, des injures et des mauvais traitements de toutes sortes qu'ils eurent à essuyer, et qui ne les empêchèrent pas de s'appliquer avec ferveur aux exercices de la prière et à la pratique volontaire du jeûne et d'un grand nombre de mortifications. Rien n'était plus édifiant que leur vie ; ils distribuaient aux autres captifs une grande partie des aumônes qui leur étaient apportées ; ils pratiquaient entre eux et autour d'eux toutes les œuvres d'une douce et tendre charité ; et les exemples qu'ils donnaient à tous étaient si touchants, que non-seulement ils affermissaient les chrétiens dans la foi, mais encore qu'ils déterminèrent quatorze idolâtres, emprisonnés avec eux, à embrasser la religion chrétienne, en renonçant au culte de leurs fausses et méprisa-

bles divinités. Le saint catéchiste Man était le principal instrument de ces consolantes conversions. Elles étaient aussi solides que sincères, car plusieurs de ces pieux néophytes s'y montrèrent fidèles jusqu'à l'effusion de leur sang. Un d'entre eux qui était lettré et qui avait pu apprendre en peu de temps toutes les vérités indispensables au salut, venait d'être condamné à mort. Avant que d'aller au supplice, il demanda et obtint le temps nécessaire pour être purifié par les eaux du baptême; dès qu'il eut été régénéré par ce sacrement, on vit son visage rayonner de la joie la plus vive, et il mourut avec le courage d'un martyr. Les treize autres catéchumènes reçurent plus tard la grâce de la régénération; sept d'entre eux furent aussi condamnés à mourir; ils marchèrent sans crainte au supplice en priant avec ardeur, et ils tombèrent sous les coups des bourreaux, en prononçant avec amour les saints et aimables noms de Jésus et de Marie. Le mandarin attesta qu'à leur attitude calme et recueillie il les avait reconnus pour des chrétiens.

Le temps du grand sacrifice, appelé par de pieux désirs, approchait pour nos quatre confesseurs. Vers

la fin de juillet 1839, et le 15 décembre suivant, ils comparurent devant les mandarins, qui firent de nouvelles tentatives pour les contraindre de fouler aux pieds la croix du Rédempteur. Ils pensaient sans doute que les épreuves et les cruelles souffrances de leur longue captivité avaient amolli leur noble et invincible courage. Ils virent bientôt qu'ils s'étaient trompés, car, au lieu de fouler aux pieds le signe vénéré du salut, ces généreux martyrs se prosternaient, priaient devant la sainte image, l'adoraient et l'arrosaient de leurs larmes. Après cette scène si touchante, les persécuteurs ne perdirent pas encore tout espoir de les vaincre; car, le 19 décembre, le jour même de leur supplice, avant que de les y conduire, ils firent d'incroyables efforts pour triompher de leur constance; mais ils n'obtinrent que la certitude de leur propre défaite. Une multitude innombrable se porta sur leur passage; chacun voulait voir et admirer ces héros de Jésus-Christ. Le digne catéchiste Man était à leur tête; tous ses traits exprimaient une joie douce et pure, qu'il témoignait aux chrétiens mêlés à la foule par tous les signes d'une tendre et affectueuse charité. Ses nobles compagnons le suivaient calmes, re-

cueillis, priant et glorifiant Dieu. On les vit, au moment d'être frappés, réciter les prières de la recommandation de l'âme, et mourir en invoquant avec une foi vive les noms sacrés du Sauveur et de son aimable mère, qui leur présentaient du haut des cieux, pour prix de leur sang, des palmes et des couronnes immortelles.

DOMINIQUE TUOC.

La date du martyre du P. Dominique Tuoc, prêtre tong-kinois de l'ordre de Saint-Dominique, est restée inconnue. On sait qu'il fut arrêté dans un village dont les habitants, au nombre de plus de quatre mille, étaient tous chrétiens. Aimé et vénéré des fidèles, qui admiraient dans ce vertueux missionnaire le zèle et la charité du bon pasteur, ceux-ci tentèrent de le racheter à prix d'argent, en s'imposant de généreux et de difficiles sacrifices. Leurs

offres furent rejetées par le mandarin qui s'était saisi de sa personne, soit parce qu'il craignait la colère du roi, soit parce qu'il espérait une plus brillante récompense du succès de ses recherches. Irrités de ce refus et poussés par la douleur de se voir enlever leur saint missionnaire, les chrétiens, entraînés par une ardeur *qui n'était point selon la science*, se jetèrent sur les soldats de l'escorte, dont ils avaient remarqué le petit nombre, et les frappèrent à coups de bâtons, pour arracher de leurs mains le vénérable captif. Cette violence eut un résultat tout contraire à celui qu'ils ambitionnaient. Les soldats, persuadés de l'inutilité de la résistance et résolus de ne pas se laisser enlever leur proie, se précipitèrent sur le missionnaire qui priait et s'unissait à Dieu durant cette déplorable attaque, le percèrent à coups de couteaux, et il expira sur-le-champ. Le P. Tuoc était âgé de soixante-quatre ans.

AUGUSTIN HUY, NICOLAS THÊ ET DOMINIQUE DAT.

Le mandarin Trinh-quang-khanh, gouverneur de la province de Nam-dinh, ce persécuteur acharné du christianisme, avait formé, pour se concilier les bonnes grâces du roi, le dessein impie d'entraîner tous les fidèles de sa dépendance à l'abjuration de leur foi. Il commença par les soldats qui se trouvaient sous ses ordres. Ils furent donc convoqués, et il les somma de fouler aux pieds la croix adorable du Rédempteur. Un grand nombre d'entre eux se rendirent coupables de cette sacrilége profanation; les uns sans opposer de résistance, les autres après avoir essuyé divers tourments; plusieurs furent portés malgré eux sur la sainte image; d'autres enfin purent se soustraire à prix d'argent aux ordres du mandarin persécuteur. Mais trois de ces guerriers manifestèrent hautement leur horreur pour un pareil crime, et se signalèrent par leur saint courage et par l'héroïsme de leur foi. Pro-

messes, menaces, tourments, tout fut inutilement mis en œuvre pour les vaincre. Plus étroitement sous la dépendance royale, en leur qualité de soldats, leur désobéissance aux ordres de leur prince et leur attachement à une religion qu'il avait proscrite, les rendirent aux yeux des mandarins beaucoup plus criminels que les autres disciples de l'Évangile. Aussi leur fit-on subir de fréquents interrogatoires et ne leur épargna-t-on pas les plus cruelles tortures. Plusieurs fois ils furent frappés de verges, déchirés et ensanglantés. La tête rasée, on les expose pendant un mois entier, depuis le matin jusqu'au soir, aux portes de la ville, chargés d'énormes cangues qui les empêchent d'élever leurs mains au-dessus de leurs épaules; là, ils sont brûlés par les ardeurs du soleil, tourmentés par la piqûre ou la morsure des mouches et d'une multitude d'autres insectes, accablés d'injures, abreuvés d'outrages par les passants, sollicités à l'apostasie par leurs parents, par de faux amis, par des païens ou par des chrétiens qui se sont rendus coupables de cette honteuse trahison. Leur foi, ferme comme l'airain, résiste à tant d'épreuves si délicates, à tant de poignantes ignominies, à tant d'insuppor-

tables souffrances; car la grâce du Sauveur a couvert ces intrépides soldats d'un bouclier impénétrable à tous les traits empoisonnés de l'ennemi. Invincibles combattants, ils ont même à venger les dogmes et les pratiques de leur religion sainte contre les blasphèmes et les calomnieuses accusations des infidèles; c'est Augustin Huy qui défend victorieusement cette cause sacrée au nom de tous; il doit cette gloire à l'instruction plus solidement religieuse qu'il a puisée encore enfant dans la maison de Dieu. Les mandarins, confus de la sainte liberté et de la force de ses paroles, lui font mettre un frein dans la bouche pour le contraindre au silence. L'autorité des discours de cet intrépide athlète était d'autant plus puissante, qu'avant de confesser Jésus-Christ et de souffrir pour la vertu, sa conduite avait été peu conforme à la morale chrétienne, et qu'il avait affligé l'Écriture par les désordres d'une vie scandaleuse et criminelle. Aussi les mandarins lui objectaient-ils publiquement que toutes les souffrances qu'il endurait pour sa religion lui deviendraient inutiles à cause de ses déréglements passés. Alors on l'entendait leur répondre, avec le sentiment d'une profonde humilité, qu'il confessait

les scandales de sa vie; mais que, grâce à la divine miséricorde, il s'était sincèrement repenti, et que maintenant il était prêt à tous les sacrifices, excepté le sacrifice de ses devoirs et de sa foi. Un jour, les mandarins courroucés de l'inutilité de leurs promesses, de leurs menaces et des tourments qu'ils lui avaient fait endurer, le livrèrent à des soldats qui l'élevèrent de terre, le laissèrent retomber sur une croix, et se mirent à crier qu'il l'avait foulée aux pieds; vaine tentative qui se trouvait détruite par les protestations du généreux soldat contre cette ridicule violence. Les mandarins vaincus ne s'en tiennent pas là; voulant à tout prix obtenir des trois confesseurs un acte d'apostasie auquel leur volonté eût pris quelque part, du moins en apparence, ils ont recours à une manœuvre diabolique qui semble leur assurer un complet succès. Ils leur font donner un breuvage qui a pour effet d'appesantir les sens et de priver momentanément ceux qui le prennent de l'usage de la raison. Dans cet état, on les ramène au tribunal et on les somme de fouler aux pieds l'image du Sauveur crucifié; ils exécutent cet ordre sans la moindre résistance. Le gouverneur, satisfait et plein de joie, leur rend la

liberté, leur distribue de l'argent au nom du roi comme récompense de leur apostasie, et les renvoie dans leur famille. Mais à peine les vapeurs du breuvage narcotique qu'ils ont pris sont-elles dissipées, que, recouvrant le libre exercice de leurs facultés intellectuelles, ils apprennent tout ce qui s'est passé à leur insu; surpris alors, profondément affligés, quoique innocents, puis saisis d'horreur et d'une vertueuse indignation, ils vont se présenter d'eux-mêmes devant le gouverneur, ils lui jettent avec dédain l'argent donné pour prix d'un crime dont ils ne sont pas coupables, protestent énergiquement contre l'odieuse supercherie dont ils ont été victimes et proclament avec une sainte hardiesse que, bien loin d'avoir renoncé volontairement à leur religion, ils ne désirent rien tant que de sacrifier leur vie pour conserver la pureté de leur foi. Le gouverneur, outré de colère, ordonne de les reconduire en prison; mais, craignant d'éprouver une nouvelle et honteuse défaite, s'il leur adresse encore quelque proposition criminelle et impie, il prend le parti de les laisser libres et de les chasser de sa présence comme de misérables insensés. Cette détermination inattendue leur causa la plus vive afflic-

tion; car ils se voyaient privés de la palme du martyre et exposés à passer dans l'opinion publique pour de méprisables apostats. Dans la douleur qui les accable, ils recueillent les conseils de quelques missionnaires, et, poussés par la grâce divine, ils prennent l'héroïque résolution de se présenter devant le roi lui-même et de faire devant lui la confession solennelle de leur inviolable attachement à la religion de Jésus-Christ. Deux d'entre eux, Augustin Huy et Nicolas Thê, après s'être fortifiés par la grâce des sacrements, mettent bientôt leur projet à exécution; Dominique Dat ne les accompagne pas, parce qu'il est retenu par ses parents; mais il remet à ses collègues une déclaration signée de sa main, dans laquelle il fait l'exposé de sa foi et proteste que ses sentiments sont les mêmes que ceux de ses courageux compagnons. Ceux-ci, arrivés à Hué, sont repoussés par les grands-mandarins; mais ils saisissent avec empressement l'occasion d'une promenade du roi, pour se trouver sur son passage à genoux, leur placet sur la tête et de l'herbe dans la bouche, afin de marquer, suivant l'usage du pays, leur profond anéantissement en présence du souverain. A la lecture du placet qui lui fut

faite par un mandarin, le roi se mit dans une violente colère et ordonna de les jeter dans les cachots et de les contraindre par les tortures à apostasier; puis on leur apporta de sa part deux feuilles écrites, l'une remplie d'horribles blasphèmes contre Jésus-Christ et sa religion sainte, l'autre exprimant le crime de désobéissance dont ils s'étaient rendus coupables et la peine de mort qu'ils avaient méritée, et on leur laissa le choix de signer l'une ou l'autre. Leurs ardents désirs étaient accomplis; ils ne pouvaient hésiter : ils signèrent eux-mêmes leur sentence. Ils furent donc condamnés à être sciés par le milieu du corps, pour être ensuite jetés à la mer. Cet arrêt fut exécuté le 13 juillet 1838. Quant à Nicolas Dat, le roi transmit au gouverneur l'ordre de se saisir de sa personne et de renouveler ses tentatives pour lui faire abjurer sa foi. Loin de chercher son salut dans la fuite, l'intrépide confesseur, n'ambitionnant plus que le bonheur d'imiter ses heureux collègues, attendit dans sa maison les émissaires du roi persécuteur, et se prépara à la mort comme ses pieux compagnons par la réception des grâces divines. Aussi les riches promesses qu'étala le mandarin pour le séduire demeurèrent-

elles sans succès. Il fut donc condamné à son tour à être étranglé, et cette sentence, confirmée par le roi, fut mise à exécution le 18 juillet suivant, en présence d'une grande multitude de chrétiens et d'infidèles. Le visage calme, l'âme en paix, le saint martyr marchait au supplice en récitant des prières et paraissait recueilli et tout absorbé dans de pieuses pensées. Au moment de mourir, il se prosterna profondément devant Dieu, lui recommanda son âme avec toutes les marques d'une fervente charité, et alla rejoindre ses glorieux compagnons pour partager leur immortelle couronne.

THOMAS DU ET DOMINIQUE DOAN OU XUYÊN.

Le P. Thomas Du, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, était d'une vie si exemplaire, d'un recueillement si continuel et si parfait, que ses con-

frères avaient coutume de l'appeler saint Bruno Pendant qu'il exerçait les fonctions de son ministère avec une ardeur tout apostolique, un homme sans aveu signala malignement au mandarin Trinh-quang-khanh la chrétienté qu'il évangélisait comme servant de retraite au P. Hermosillo, missionnaire qui était l'objet des principales et incessantes recherches de ce mandarin. Celui-ci s'empressa de faire cerner cette chrétienté, qui ne recélait pas la proie qu'il poursuivait avec tant de persévérance, mais qui malheureusement était la résidence de quatre prêtres tong-kinois, au nombre desquels se trouvait le vénérable P. Thomas Du. Trois d'entre eux réussirent à se soustraire aux perquisitions de leur ennemi, en s'enterrant en quelque sorte tout vivants dans des fosses qu'on avait préparées pour les recevoir. Thomas Du tomba seul entre les mains du persécuteur, qui le fit arrêter au moment même de sa fuite. Cet homme, qui ne respirait que la haine et la vengeance contre les chrétiens, maltraita le saint prêtre avec une excessive barbarie. Pour le contraindre à révéler le lieu de la retraite du P. Hermosillo, il lui fit appliquer vingt coups de verges, qui ensanglantèrent tout son corps. Il

ordonna ensuite de le transférer dans les prisons de la capitale, où il eut à subir de nouvelles et effroyables tortures. On voulait à tout prix lui arracher un acte d'apostasie, ou obtenir des révélations qui devaient compromettre la vie des autres missionnaires. Ferme comme une colonne d'airain, le courageux confesseur ne sentit pas un moment de faiblesse; il se montra impassible à toutes les douleurs, heureux de faire solennellement la glorieuse confession de sa foi.

Tandis que le P. Thomas Du glorifiait si généreusement le nom de Jésus-Christ devant les ennemis de son Évangile, on arrêtait un autre prêtre, nommé Dominique Doan ou Xuyên, comme lui religieux de l'ordre de Saint-Dominique. C'était le 26 juillet 1839, jour où l'Église célèbre la mémoire de saint Joachim. Ce missionnaire avait été invité par les chrétiens du village de Phu-duong à se réunir à leur pasteur, pour ajouter quelque solennité de plus à la fête de ce bienheureux patriarche qu'ils invoquaient comme leur patron. Un chrétien apostat, qui en avait eu connaissance, s'empressa d'en donner avis au mandarin militaire qui se trouvait dans le voisinage. Celui-ci se hâte aussitôt de partir

avec ses soldats; il arrive au point du jour dans un autre village qui touche Phu-duong et mande immédiatement près de lui le chef de cette localité. Quel que fût le mystère dont il enveloppa ses démarches, les deux prêtres purent être avertis du danger, et ils songèrent à s'y soustraire. L'un d'eux, le pasteur de Phu-duong, célébrait alors la sainte messe, et il venait d'achever la consécration du calice. Il n'eut que le temps de consommer les adorables espèces et de se réfugier dans une fosse qu'on avait préparée pour lui servir de retraite. Non loin de là, un pareil abri contre les poursuites de l'ennemi avait été disposé pour le P. Dominique Doan. Il s'y rendait en toute hâte, lorsqu'il tomba entre les mains du mandarin. Quelques barres d'argent eussent suffi pour l'en tirer; mais le traître qui avait dénoncé le prêtre de Jésus-Christ ne voulut rien entendre, et le chef militaire se vit forcé de conduire le captif à la capitale et de le livrer au barbare Trinh-quang-khanh. Le vénérable confesseur fut traité avec une cruauté inouïe; les tortures ordinaires ne suffisaient plus à la rage de ce mandarin. Après l'avoir fait battre de verges à diverses reprises, de manière à le déchirer et à le mettre

tout en sang, il voulut qu'on lui arrachât les chairs avec des tenailles brûlantes, et qu'on lui perçât les lèvres avec des fers rougis au feu. Cet excès de férocité avait un double motif : l'espoir de découvrir la retraite du P. Hermosillo et une basse cupidité; car il savait que le saint martyr avait été le compagnon et le confident du pieux évêque Delgado, victime, l'année précédente, de ses fureurs, et il le supposait dépositaire des richesses que ce prélat aurait possédées. Tous ces raffinements de barbarie furent inutiles, ou plutôt ils servirent à un triomphe plus éclatant de la grâce du Sauveur, qui est plus forte que les tourments et que la mort. Soutenu de cette invincible puissance, les plus horribles supplices ne purent arracher à ce héros une seule parole, un seul signe de faiblesse; il se montra toujours heureux et fier de glorifier par ses souffrances et par son sang le nom adorable de Jésus-Christ. Dieu voulut adoucir le dernier sacrifice de nos deux saints martyrs. Quelques jours avant l'exécution de leur sentence de mort, ils eurent la consolation d'être réunis dans le même cachot. Ces deux glorieuses victimes purent donc s'administrer mutuellement le sacrement de pénitence, goûter

les douceurs de la charité fraternelle, s'encourager, s'animer à souffrir et à mourir pour l'amour de leur Rédempteur. Admirable et touchant spectacle que peut seule donner la piété chrétienne !

Les PP. Thomas Du et Dominique Doan furent décapités dans le chef-lieu de la province de Nam-dinh, le 26 novembre 1839.

JOSEPH HIEN.

Le triomphe des persécuteurs dans le Tong-king oriental allait au-delà de toutes leurs espérances. Déjà un grand nombre de prêtres et de chrétiens avaient péri victimes de leurs fureurs, qui pourtant n'étaient point encore assouvies. Les perquisitions se continuaient avec une rigueur excessive ; presque tous les points du sol annamite avaient été

rougis du sang des martyrs. Les enfants de saint Dominique avaient payé le plus large tribut à la persécution, et ils n'avaient pas atteint le terme de leurs douloureuses épreuves; car le P. Joseph Hien, qui fut décapité le 29 août 1840, était un prêtre tong-kinois qui appartenait encore à cet ordre. Il était détenu depuis cinq mois dans les prisons, où il avait déjà subi de longues et cruelles tortures. Il s'en consolait en apôtre, en travaillant dans les fers à la gloire de Dieu et au salut de ses frères. Ses pieuses exhortations furent si puissantes, qu'elles émurent le cœur de plusieurs idolâtres, et rappelèrent dans les sentiers de la foi et de la vertu un certain nombre de chrétiens, qui avaient eu le malheur de céder à la violence des tourments. Il devait payer chèrement les succès de son zèle. Le démon de l'impiété semblait souffler sa haine au cœur des mandarins; ils persistaient avec une ardeur infatigable à pousser leurs victimes au crime et à la honte de l'apostasie. Trois jours avant sa mort, Joseph Hien fut amené devant eux et sommé impérieusement de fouler aux pieds la croix du Sauveur; sa vie et sa liberté étaient à ce prix. « Je suis chrétien, s'écria le saint confesseur; à Dieu ne

plaise que je me souille d'un pareil crime! la mort me sera douce pour conserver toute la pureté de ma croyance. » On renouvela vingt-sept fois cette sommation impie, qui fut repoussée vingt-sept fois avec la même horreur; et à chacune de ses réponses on frappait cruellement ce glorieux martyr. Les mandarins vaincus, irrités, s'emportèrent alors contre lui avec tant de violence, qu'ils l'accablèrent eux-mêmes d'injures et de soufflets. Telle était leur rage contre ce juste, qu'ils voulurent se venger de son héroïque résistance, en empêchant les chrétiens de recueillir son sang le jour de son supplice. Ils firent donc creuser au pied du gibet une fosse destinée à le recevoir, lorsqu'il coulerait de ses veines et de ses artères entr'ouvertes; puis ils ordonnèrent qu'on la remplît de vase, et qu'on jetât cet horrible mélange de sang et de boue dans un champ voisin. Précautions impuissantes! Ce sang, dont la voix venait de lui faire ouvrir les portes des cieux, ne put être entièrement soustrait à la vénération des fidèles; ils reconnurent et recueillirent avec un pieux empressement cette terre sanctifiée par le héros chrétien, et la conservèrent comme un précieux souvenir, qui devait les rappe-

ler chaque jour à l'imitation de ses vertus et les encourager puissamment à une généreuse persévérance dans la foi.

THOMAS TOAN.

Si la fermeté du courage et l'héroïsme de la constance, au milieu des plus cruelles tortures, méritent et entraînent toute notre admiration, la faiblesse qui succombe à d'horribles tourments n'est pas indigne de notre indulgente charité; et si elle se relève pour se purifier de sa souillure par l'effusion de son sang, son triomphe n'est ni moins admirable ni moins glorieux. Le catéchiste Thomas Toan, vieillard de soixante-quatorze ans, avait eu le malheur, dans deux interrogatoires, de céder à la violence de ses douleurs et d'abjurer sa foi. Mais il ne tarda pas à racheter chèrement sa coupable apos-

tasie, et à la couvrir d'une noble et éclatante réparation. Pressé par les remords de sa conscience, il en était tourmenté si cruellement qu'il semblait prêt à se livrer au désespoir. La Providence lui vint en aide et lui ménagea dans sa miséricorde une planche de salut, après son triste naufrage. Il se trouvait dans la même prison que lui un vertueux missionnaire qui recueillit peu de temps après la palme du martyre. Il alla se jeter humblement à ses pieds, lui fit en gémissant l'aveu de ses faiblesses avec tous les sentiments du plus amer et du plus inconsolable repentir, et fortifié par les tendres exhortations du saint prêtre et par la vertu du sacrement de la réconciliation, il se releva rempli d'une généreuse ardeur, prêt à combattre et à mourir pour cette foi qu'il avait reniée. La sincérité de sa pénitence fut mise à l'épreuve dès le lendemain, au moment même où le cruel Trinh-quang-khanh voulut, dans un troisième interrogatoire, s'assurer de sa persévérance dans l'apostasie. A la nouvelle proposition qui lui fut faite de fouler aux pieds la croix de Jésus-Christ, il répondit sans hésiter, et avec une humble énergie, qu'il déplorait dans l'amertume de son cœur la criminelle lâcheté

qui avait souillé son âme et déshonoré sa vieillesse; que désormais, avec la grâce de son Dieu qui avait accueilli son repentir et ses larmes, il était prêt à souffrir tous les tourments et la mort plutôt que de retomber dans l'infidélité et le parjure. Une explosion de rage suivit cette généreuse protestation; le mandarin furieux le fit torturer à outrance; il ne savait quel supplice inventer pour satisfaire sa vengeance violemment irritée. Quelques soldats lui tinrent d'abord les bras étendus, tandis que d'autres le frappaient sans relâche et à coups redoublés; puis il fut traîné pieds et poings liés dans la salle d'audience, et une grêle de nouveaux coups ensanglanta son corps et n'en fit qu'une plaie; enfin, on chargea ce vieillard d'une lourde cangue garnie de fer, et on le jeta presque expirant dans la prison, où personne ne devait prendre le soin de panser ses innombrables et cuisantes blessures. L'ordre fut donné aux soldats de mettre tout en œuvre pour lui arracher un nouvel acte d'apostasie, et, dans le cas d'un refus, de l'exposer aux ardeurs brûlantes du soleil; ordre cruel qui fut exécuté avec la plus horrible barbarie. Pour rendre ses douleurs plus vives on le dépouilla de ses vête-

ments, on lui attacha ensuite à chaque pied un crucifix, on le lia à une colonne; puis, les bras fixés en forme de croix aux deux bouts de sa cangue, on le laissa durant cinq jours et cinq nuits dans cette intolérable position; et pendant les longues heures de cette affreuse et interminable agonie, pour qu'il eût quelques traits d'une plus frappante ressemblance avec son adorable Maître, les soldats le meurtrissaient de soufflets, lui arrachaient la barbe, lui crachaient au visage; et comme s'il n'eût pas assez épuisé le calice des douleurs, il resta exposé à une pluie abondante qui tombait depuis plusieurs heures; en sorte que lorsqu'il fut reporté vers le milieu de la nuit dans son cachot, il se trouva complétement engourdi et comme paralysé de tous ses membres. La privation de nourriture venait se joindre à tant de souffrances. Quelques jours après les effroyables épreuves dont il avait si glorieusement triomphé, on lui apporta à manger, et on lui ordonna de se tenir prêt à un nouvel interrogatoire. « Si l'on ne m'offre des aliments, s'é« cria le courageux catéchiste, que dans le dessein « de me faire apostasier, j'aime mieux m'en abste« nir. — Qu'on le laisse donc mourir de faim, » ré-

pondit le barbare persécuteur, et il le fit encore exposer durant trois jours aux ardeurs d'un soleil brûlant.

Pendant qu'on maltraitait le saint vieillard avec une si impitoyable cruauté, on amena dans les cachots un prêtre indigène que les mandarins s'empressèrent de livrer à la question. Alors on fit porter Thomas Toan à l'audience, dans l'espoir que le spectacle de ses plaies produirait une impression de terreur sur le nouveau captif, et lui arracherait quelque acte de faiblesse. Ils furent trompés dans leur attente impie ; les deux confesseurs s'encouragèrent mutuellement à souffrir et à mourir pour conserver leur foi, et ce fut en vain qu'on amena devant eux des éléphants, en les menaçant de les faire écraser sous leur énorme poids ; leurs cœurs demeurèrent inaccessibles à la crainte, et les persécuteurs furent encore une fois humiliés et vaincus.

Cependant on continuait de laisser sans nourriture notre intrépide catéchiste, lorsqu'un soldat plus humain que les autres lui fit parvenir quelques aliments. Le mandarin, averti de cet acte de

générosité, prit des mesures si rigoureuses pour en prévenir le retour, que Thomas Toan fut abandonné durant dix jours entiers à toutes les angoisses de la faim. Il allait expirer, lorsque deux femmes chrétiennes ayant obtenu la permission de lui porter une natte pour se coucher et des vêtements pour se couvrir, l'une d'elles, sous le prétexte d'aller vendre de l'huile aux détenus, trouva le moyen de lui glisser dans la main une poignée de riz, en l'absence des gardiens de la prison. Cette ingénieuse charité, qui ne reculait pas devant l'imminence du péril, rendit quelques forces au martyr, et lui fit recouvrer l'usage de la parole qu'il avait presque entièrement perdu. Il en profita pour renouveler l'humble aveu de ses fautes, comme il n'avait cessé de le faire en présence de tous ceux qui l'avaient visité; pour protester devant Dieu que son retour à la foi et à la vertu était sincère, et que son plus ardent désir était de sacrifier sa vie pour son amour. Quoi de plus touchant que le repentir et les larmes de ce glorieux pénitent! Ses vœux ne tardèrent pas de s'accomplir; après avoir donné une marque de sa reconnaissance au soldat qui s'était fait son bienfaiteur et lui avoir promis, sur sa demande, de se

souvenir de lui dans le ciel, le saint vieillard fut pris d'une défaillance; il porta ses doigts à sa bouche, comme pour la rafraîchir, tant il était dévoré d'une soif brûlante, et quelques instants après, s'unissant à Dieu par les actes de la plus ardente charité, il lui rendit doucement son âme, heureux d'avoir reconquis par d'héroïques combats l'immortelle et précieuse couronne que l'enfer avait été sur le point de lui ravir.

DOMINIQUE TRACH OU DOAI.

La persécution, aveugle et impitoyable dans ses fureurs, n'avait aucun ménagement ni pour l'âge, ni pour les infirmités, ni pour la faiblesse des nobles victimes qu'elle recherchait et traquait de toutes parts. Le P. Dominique Trach, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, depuis longtemps

épuisé par une maladie de poitrine qu'il avait contractée dans les incessants et pénibles travaux de son ministère, fuyait devant les infidèles qui le poursuivaient, lorsqu'il fut arrêté le 10 avril de l'année 1840. Des chrétiens qui le portaient dans un hamac, parce qu'il n'avait plus assez de forces pour marcher, saisis de crainte pour eux-mêmes à l'approche des persécuteurs, le déposèrent sur la route et disparurent en toute hâte, en l'abandonnant au pouvoir de ses ennemis. C'était un spectacle à tirer les larmes que de voir tomber entre les mains de ces barbares ce pauvre missionnaire qui n'avait plus pour ainsi dire qu'un souffle de vie. Son état de souffrances ne le dispensa pas de subir plusieurs interrogatoires dans le chef-lieu de la province de Nam-dinh, où il avait été immédiatement transféré. Dans l'un de ses interrogatoires, le mandarin le somma de fouler aux pieds la croix de Jésus-Christ. A cet ordre sacrilége, le confesseur semble soudainement reprendre ses forces; il se jette à genoux, se prosterne devant cette sainte image, l'adore et la presse amoureusement sur ses lèvres, puis, se tournant vers ses juges : « C'est là « l'image de la croix sur laquelle est mort mon

« Seigneur, s'écrie-t-il dans le transport de son ar-
« dente charité; c'est l'emblème de la foi et de la
« religion que vous devez tous professer, si vous
« voulez être sauvés; pour moi, je l'adore, et j'aime
« mieux mourir que de profaner un seul instant
« ce signe vénérable de ma croyance. » Cette protestation chrétienne, prononcée d'une voix ferme et courageuse, est suivie d'une bruyante explosion de colère; la fureur des mandarins devient telle qu'ils s'apprêtent à bâillonner eux-mêmes le saint martyr, qu'ils se laissent entraîner envers lui à mille outrages et lui font endurer mille horribles tourments. Bientôt il est reconduit dans son cachot où les soldats ont l'ordre de le tenter, de l'obséder, de le soumettre à toutes les vexations, pour lui arracher un acte d'apostasie. Inébranlable, invincible, le héros chrétien sort triomphant de tous les assauts livrés à sa foi. Il n'attendait plus que le jour de son immortelle délivrance, qu'il devançait par de pieux et brûlants désirs. Il arriva enfin, et il eut la tête tranchée le 18 septembre 1840.

MARTYRS EN COCHINCHINE.

FRANÇOIS-ISIDORE GAGELIN.

Ce missionnaire français naquit à Montperreux, au diocèse de Besançon. Entré au séminaire des Missions-Étrangères en 1818, il en partit le 7 novembre 1820 pour la Cochinchine, où il arriva en 1821. Il y fut ordonné prêtre et y exerça en apôtre dans plusieurs provinces les fonctions du ministère sacré. Lorsqu'en 1833 on y publia le cruel édit du roi Minh-mênh contre la religion chrétienne, Isidore Gagelin se trouvait dans la province de Quang-ngai où il administrait aux fidèles, en vertu d'une délégation apostolique, le sacrement de confirmation.

Il songea d'abord à s'y soustraire par la fuite, espérant que la violence de la persécution ne serait pas de longue durée, et se consolant par l'espoir de travailler bientôt avec plus de liberté à la gloire de Dieu et au salut de ses frères. Il erra même pendant quelque temps de gîte en gîte, pour ne pas tomber entre les mains des persécuteurs. Mais il se convainquit bientôt de l'inutilité de ses efforts pour échapper aux rigueurs de leurs recherches. Poussé d'ailleurs par la délicatesse de sa charité, qui lui faisait craindre de compromettre les chrétiens chez lesquels il trouverait un asile, il prit la résolution de se livrer lui-même aux mandarins. Il en demanda l'autorisation au vicaire apostolique de la Cochinchine, qui entra dans ses vues, persuadé comme le vertueux prêtre et les autres missionnaires que le roi n'en voulait point à leur vie, et qu'il se bornerait à les bannir de ses États. Ils appréciaient avec trop d'indulgence les dispositions hostiles de ce prince qui avait juré de détruire le christianisme dans son royaume. Quoi qu'il en soit, Isidore Gagelin mit son projet à exécution et il alla se présenter au sous-gouverneur du district de Bong-son, ne doutant pas que les explications qu'il lui donne-

rait ne le missent à l'abri des dangers. Dans sa naïve candeur, il ne soupçonnait pas les méprisables intrigues d'une politique astucieuse et intéressée. Ce magistrat, loin de présenter le saint missionnaire comme s'étant livré avec confiance et volontairement, saisit cette occasion de faire valoir son zèle, et il manda au gouverneur que c'était par ses soins qu'il avait été arrêté. Cependant, on ne le soumit à aucune torture ; les mandarins se contentèrent de lui adresser quelques questions sur les lieux qu'il avait habités ; il y répondit sans détour, ne pensant pas que ses paroles fussent de nature à entraîner de fâcheuses conséquences. Il eût été navré de douleur, s'il eût pu prévoir que par suite de ses réponses on s'emparerait de plusieurs chrétiens, qui pourtant furent relâchés sans éprouver d'autres souffrances. Le roi, ayant été informé de son arrestation, le digne prêtre fut transféré par ses ordres, environ quarante jours après, à Hué, capitale du royaume, où il arriva le 23 août 1833. Il fut jeté dans un obscur cachot et chargé de la cangue; supplice qu'on accroissait pendant la nuit en lu mettant les ceps aux pieds. Le noble captif ne resta pas sans consolations dans ses souffrances. Il eut le

bonheur d'être souvent visité par un de ses plus chers amis, M. Jaccard, et par le P. Odorico, détenus comme lui, mais qui jouissaient, en leur qualité de traducteurs des livres du roi, d'une assez large liberté. Ils se communiquaient réciproquement leurs pieuses pensées et ils s'encourageaient mutuellement à souffrir pour le nom et pour l'amour de Jésus-Christ. Ces relations de fraternelle charité furent interrompues le 11 octobre; M. Jaccard et le P. Odorico furent entièrement privés de sortir; ils ne devaient plus revoir ce cher et bien-aimé collègue. Le premier trouva pourtant le moyen de lui faire passer chaque jour et de recevoir de lui quelques billets, tant la charité est ingénieuse! Il l'instruisait ainsi de tout ce qui pouvait l'intéresser. Ces précautions de l'amitié n'étaient pas inutiles; on ne parlait point au captif d'instruire sa cause; les persécuteurs ne lui faisaient rien connaître sur le sort qu'ils lui réservaient. Aussi le saint confesseur pensait-il toujours qu'il n'avait à craindre qu'une condamnation à l'exil. M. Jaccard le détrompa de cette innocente illusion, en l'informant qu'on avait rendu contre lui une sentence de mort. Cet arrêt imprévu ne troubla point la paix de son âme; son cœur en

ressentit au contraire une vive joie, dont nous retrouvons la touchante expression dans une lettre écrite à ce vénérable missionnaire, à la date du 14 octobre, et qui commence ainsi : « La nouvelle « que vous m'annoncez, que je suis irrévocable « ment condamné à mort, me pénètre de joie jus « qu'au fond du cœur. Non! je ne crains pas de « l'assurer, jamais nouvelle ne me fit tant de plai- « sir; les mandarins n'en éprouveront jamais de « pareil : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : « In domum Domini ibimus* (Je me suis réjoui des « paroles qui m'ont été dites : Nous entrerons dans « la maison du Seigneur). La grâce du martyre « dont je suis bien indigne a été, dès ma plus ten- « dre enfance, l'objet de mes vœux les plus ardents; « je l'ai spécialement demandée toutes les fois que « j'élevais le précieux sang au saint sacrifice de la « messe. » Quel calme! quelle paix de l'âme! quelle joie sainte et pure règnent dans ces lignes tracées quelques jours avant les tortures d'un effroyable supplice! Que la grâce de Jésus-Christ exerce de puissance dans les âmes fidèles à ses divines inspirations! Son ardent désir de sacrifier sa vie pour la foi devait être promptement satisfait. Le 17 octo

bre, à sept heures du matin, il se voit entouré de satellites, et s'adressant à l'un d'eux, il lui dit : « Me conduisez-vous pour me trancher la tête? » Puis, sur une exclamation évasive du soldat, il ajoute : « Apprends que je ne tremble pas. » Le moment de son dernier sacrifice était en effet venu. On le conduisit au lieu de l'exécution; un crieur public portait devant lui sa condamnation, qu'on avait tracée sur une planche et qu'il proclamait par intervalles à haute et intelligible voix. Elle était conçue en ces termes : « Tay-hoài-hôa (nom anna-« mite du vénérable confesseur) est coupable d'avoir « prêché et répandu la religion de Jésus dans plu-« sieurs parties de ce royaume : en conséquence, « il est condamné à être étranglé. » La multitude qui suivait le saint martyr semblait prendre le plus vif intérêt à son sort, plusieurs des assistants l'exprimaient à haute voix et disaient : « Qu'a fait « cet homme? pourquoi mettre à mort un inno-« cent? » Et tous ces infidèles, frappés de surprise et d'admiration à la vue de son sang-froid, de son courage et de la douce sérénité de ses traits, faisaient entendre ces paroles : « Qui a jamais vu « quelqu'un aller à la mort avec aussi peu d'émo-

« tion ! » C'est qu'ils n'avaient jamais été témoins de la mort d'un martyr, et qu'ils ne pouvaient comprendre tout ce qu'il y a de sainte énergie dans l'âme d'un héros chrétien succombant pour sa foi. Le généreux serviteur de Dieu marchait à grands pas ; il semblait pieusement impatient de recueillir son immortelle couronne. Au moment de mourir, il demanda à se mettre à genoux, désirant renouveler son suprême sacrifice dans cette attitude de l'humilité ; mais on le fait asseoir, on lui ordonne de tenir ses jambes étendues, de détacher ses vêtements qu'on abaisse jusqu'à la ceinture ; la victime se soumet à tout sans murmurer ; alors on lui lie les bras derrière le dos, on lui passe au cou une corde dont les deux extrémités sont remises aux mains de plusieurs soldats qui la tirent en sens opposé de toutes leurs forces, et le saint missionnaire expire sans faire le moindre mouvement, sans pousser un seul cri. Il entrait en possession de la glorieuse récompense réservée à ses souffrances et à ses longs travaux.

Les chrétiens avaient pu enlever le corps et lui rendre dans un village voisin les honneurs de la sé-

pulture. Mais le roi, non content d'avoir fait périr ce juste, ne rougit pas de disputer sa précieuse dépouille aux fidèles. Le lendemain, il ordonna donc des recherches pour la retrouver. Les chrétiens, avertis à temps, exhumèrent le corps du martyr, le dépouillèrent de ses vêtements sacerdotaux, et le transportèrent secrètement dans le cimetière public, enveloppé dans une simple natte. Les mandarins, sur quelques indications qui leur furent données, finirent par le découvrir; mais, après avoir bien constaté la mort du saint prêtre, ils laissèrent reposer ses restes dans la paix du tombeau.

PAUL DOI-BUONG.

Dieu, qui ne permit pas aux flammes de nuire aux trois jeunes Hébreux qu'un roi impie et cruel avait fait jeter dans la fournaise de Babylone, s'était réservé des élus au milieu de la licence et de la cor-

ruption des camps. Comme au temps des empereurs romains, ainsi que nous l'avons déjà vu dans le Tong-king oriental, il se trouva sous les drapeaux du roi de Cochinchine de généreux et nobles défenseurs de la foi. Paul Doï-buong était capitaine des gardes de ce prince, qui le fit arrêter au mois de décembre 1832 avec six autres soldats du même corps. Ils furent chargés de chaînes et souffrirent tous les tourments d'une longue et douloureuse détention. Traduits devant les tribuaux, le chef suprême de la justice mit tout en œuvre pour arracher à ces nobles chrétiens l'abjuration de leur sainte croyance et pour les contraindre à fouler aux pieds l'image du Sauveur crucifié. Mais ces pieux guerriers, semblables aux soldats de cette légion romaine qu'un des préfets des Césars voulait forcer à brûler de l'encens sur l'autel des idoles, ne se laissèrent fléchir ni par les promesses les plus flatteuses, ni par les plus terribles menaces; comme eux ils répondirent qu'ils étaient redevables de leurs services à leur prince, mais qu'ils devaient compte à leur Dieu de leur innocence et de la pureté de leur foi. Paul Doï-buong fut dépouillé de tous ses grades, et il fut frappé si cruellement dans ses divers interro-

gatoires, que plus d'une fois on vit sa chair déchirée voler en lambeaux. Et cependant tel était son courage qu'il désirait souffrir encore davantage, car quelquefois on l'entendait dire à ceux qui venaient le visiter : « Apportez-moi donc quelques nouveaux « liens pour ajouter au poids de mes chaînes..... « On ne me frappe pas assez souvent; j'éprouverais « plus de joie si l'on me frappait davantage. » A cette énergie toute chrétienne, il joignait dans les fers le zèle admirable d'un apôtre. Versé dans les lettres et solidement instruit de la religion, il prêchait les vérités de l'Évangile tantôt devant ses juges, qui ne pouvaient s'empêcher de l'admirer, tantôt devant les compagnons de sa captivité dont il remuait profondément les cœurs; et tel est l'empire de la vertu, que dans les humiliations et dans les chaînes il s'était concilié le respect et la vénération de tous ceux qui l'entouraient. Il fallut renoncer à amollir ce fier courage. Le roi condamna donc l'invincible Paul à avoir la tête tranchée. Toutefois, les mandarins, en lui notifiant cette sentence, firent une nouvelle tentative pour l'entraîner à l'apostasie; mais ils n'obtinrent de lui qu'une digne et noble réponse, dont voici le sens : « Eh quoi? je suis sur le point de tou-

« cher au port, et je serais assez imprudent pour « revenir sur mes pas! A Dieu ne plaise que je me « rende coupable d'un tel crime et d'une telle folie!» Il ne lui restait donc plus qu'à mourir. Avant que d'aller au supplice, il adressa avec le plus grand calme de touchants adieux à ses compagnons, qu'il exhorta avec chaleur à la persévérance et que, dans la sollicitude d'une tendre charité, il recommanda à la bienveillance des gardiens de la prison. Puis il s'achemina gaîment vers la mort, les mains liées derrière le dos, courbé sous l'énorme poids de ses chaînes. De quel prodigieux et saint courage la grâce de Jésus-Christ ne remplissait-elle pas le cœur de cet héroïque mandarin, qui conservait toute la sérénité de son âme, alors même qu'il savait qu'il allait périr devant la porte de son ami Michel Keuou (1) et sous les yeux de sa propre fille! car le roi perséuteur avait désigné ce lieu pour son supplice, sans doute pour ajouter aux douleurs de son cruel martyre. La joie qui était empreinte dans tous ses traits excitait au plus haut point l'admiration

(1) C'est par erreur qu'on a imprimé Kenou dans les *Annales de la propagation de la Foi.*

des soldats qui formaient son funèbre cortége. Comme ils marchaient très vite, il leur dit : « Allez « un peu plus lentement ; je connais la route, nous « ne nous égarerons pas. » Il devait être exécuté sur le terrain d'une église détruite, dans la chrétienté de Tho-duc. Par un sentiment de piété, il demanda à être décapité à l'endroit même où s'en élevait autrefois l'autel, se réjouissant dans la pensée que son sang allait être répandu à la même place où le sang du Rédempteur avait si souvent coulé pour le salut de tous. Cette grâce lui fut accordée. Quelques moments après, il se prosterne humblement la face contre terre, il prie avec ferveur, et il se relève bientôt en disant aux bourreaux : « Ma prière est achevée ; » et à peine a-t-il prononcé ces paroles que sa tête est emportée par le sabre de l'exécuteur.

Michel Keuou, l'ami de cet illustre martyr, recueillit son sang, et il lui fut permis de rendre à ses restes vénérables les honneurs de la sépulture.

ANDRÉ (ou ADAUCTUS) (1) TRONG.

André Trông était un jeune Cochinchinois âgé seulement de dix-sept à dix-huit ans. Il avait eu le bonheur de recevoir une éducation solidement chrétienne, sous les yeux et par les soins d'une mère vertueuse, qui s'était appliquée avant tout à veiller sur son innocence et à lui inspirer la crainte et l'amour de Dieu. Fidèle à de si pieuses leçons, il devait recueillir bientôt les précieux fruits de cette sollicitude maternelle. Semblable au jeune Tobie qui, tandis que ses compagnons fléchis-

(1) Ce serviteur de Dieu est appelé *Adauctus* dans le décret de la Sacrée Congrégation des Rits du 29 mai 1840, et dans la commission signée par N. S. P. le Pape, le 19 juin suivant, parce que dans les premières lettres de Cochinchine, où est rapporté son martyre, on n'avait point désigné son nom. Ce mot *adauctus* signifie *ajouté*, nom qui dans le quatrième siècle de l'Eglise, au temps de la persécution de Dioclétien et de Maximien, avait été donné à un chrétien inconnu, qui s'était joint au saint martyr Félix, lorsqu'on le conduisait au supplice, et qui souffrit la mort avec lui.

saient le genou devant les veaux d'or du roi d'Israël, ne rendait ses adorations qu'au seul et vrai Dieu, lorsque ce jeune disciple de la foi fut arrêté vers la fin de l'année 1834, avec quelques autres chrétiens qui, vaincus par les tourments, eurent le malheur d'abjurer leur croyance, il se montra ferme, invincible au milieu des plus affreuses tortures et fit une profession ouverte de son inébranlable attachement à la religion de Jésus-Christ. C'est ainsi que, dans les persécutions de l'Église naissante, on avait rencontré l'héroïsme de la vertu jusque dans la faiblesse de l'âge le plus tendre. La grâce du Rédempteur était glorifiée devant les bourreaux par le courage indomptable de timides enfants. André Trông devait partager le sort glorieux de ces jeunes martyrs. Il fut donc condamné à périr par le glaive, à une époque qui ne fut point alors déterminée. Détenu longtemps dans les prisons, les mandarins avaient l'espoir qu'affaibli par les douleurs de sa captivité il deviendrait moins inflexible, et qu'il se déciderait enfin à exécuter leurs ordres impies en reniant sa conscience et son Dieu. Mais tous leurs efforts vinrent échouer contre l'admirable persévérance du jeune héros chrétien. Sa condam-

nation au dernier supplice fut donc ratifiée par le roi, et il fut décapité le 28 novembre 1835, en présence d'un grand nombre d'infidèles, de chrétiens, de ses propres sœurs, et de sa digne et vertueuse mère qui, semblable à la mère des Machabées, se trouvait là sans doute pour encourager son généreux fils à offrir à Dieu sans faiblesse le sacrifice de sa jeunesse et de tout son sang.

JOSEPH MARCHAND.

Joseph Marchand, celui des glorieux serviteurs de Dieu qui a le plus souffert dans la violente persécution suscitée contre l'Église annamite, naquit le 17 août 1803, au village de Passavant, dans le diocèse de Besançon. Il partit du séminaire des Missions-Étrangères en 1829, et il arriva l'année suivante dans la Haute-Cochinchine. Il exerçait dans cette mission, que la Providence lui avait assignée,

les fonctions du saint ministère, avec le zèle d'un apôtre, lorsque le roi Minh-mênh déclara, en 1833, une guerre sanglante à la religion de Jésus-Christ et aux ministres de son Évangile. Tandis que les autres missionnaires et le vicaire apostolique lui-même cédaient momentanément à l'orage, suivant le conseil du Sauveur, il resta seul à son poste, se flattant de l'espoir d'un calme prochain, et trouvant d'ailleurs chez quelques chrétiens généreux un abri qu'il croyait assez sûr pour le préserver de la tempête. Il eut beaucoup à souffrir pour se soustraire aux recherches des persécuteurs; plus d'une fois il n'eut que des antres obscurs pour retraite, et il lui arriva de passer jusqu'à quinze jours au milieu de forêts peuplées de bêtes féroces, n'ayant avec lui qu'un jeune élève, qui partageait ses privations et ses périls.

A cette époque, la guerre civile venait d'éclater dans la Haute-Cochinchine. Le chef des rebelles, nommé Khôi, supposant que les chrétiens persécutés devaient partager sa haine contre l'autorité royale, cherchait à les attirer dans le parti de la révolte. Ayant donc appris qu'il se trouvait encore, dans cette contrée, un missionnaire européen, il dé-

puta ses gens vers lui, avec l'ordre de le lui amener. Joseph Marchand refusa d'abord de les voir et se cacha. Mais enfin, cédant aux sollicitations des fidèles, il consentit à suivre de nouveaux députés envoyés par Khôi, et se rendit avec eux à la ville de Saï-gon. Cet officier et ses adhérents étaient alors maîtres de toute la Cochinchine méridionale. Il avait compté sur l'appui du saint missionnaire. Il s'était trompé; le ministre du Dieu de paix savait trop bien que les prédicateurs de l'Évangile doivent soumission et obéissance aux puissances établies d'en haut, même lorsqu'elles deviennent injustes et persécutrices; qu'ils meurent, s'il le faut, sous leurs coups; mais qu'ils ne s'arment jamais contre elles. Le digne prêtre rejeta donc toutes les propositions qui lui furent faites par Khôi, protestant avec énergie qu'il ne voulait s'employer qu'aux œuvres de son divin ministère, et que, fallût-il périr, il ne violerait jamais les devoirs que lui imposait sa religion, en prenant part à une révolte. Il retourna aussitôt au milieu des fidèles, et il demeura dans les chrétientés voisines de la ville de Saï-gon, jouissant et profitant pour le salut de ses frères de la tranquillité que lui laissaient les rebelles. Cependant une partie des in-

surgés rentra bientôt dans l'obéissance; les autres battus sur tous les points se renfermèrent, au nombre d'environ deux mille, dans la forteresse de Saïgon. Leur chef, afin de retenir les chrétiens dans son parti, fit engager le vertueux missionnaire à s'y réfugier. Quoique cette proposition lui offrît une garantie contre le danger qui devenait imminent aux approches de l'armée royale, il la repoussa sans hésiter; mais le lendemain sa résistance devint inutile; ce que Khôi n'avait pas obtenu par la persuasion il l'obtint par la force; Joseph Marchand fut enlevé par ses soldats et transporté dans la citadelle, où il demeura renfermé pendant deux ans. Il refusa constamment toute assistance à l'insurrection, comme l'attestèrent de nombreux transfuges; et ce fut en vain que le roi chercha quelques preuves de sa complicité à la révolte, il ne parvint jamais à en trouver. Cependant, après plusieurs attaques, la ville de Saï-gon reçut un dernier assaut le 6 septembre 1835, et fut prise par l'armée royale. Tous ceux qui y furent saisis furent mis à mort, excepté notre saint missionnaire, les quatre principaux chefs de la révolte, et un enfant de sept ans, fils de Khôi, qui avait péri pendant le siége. Ces six

prisonniers furent jetés et renfermés dans des cages de bois garnies de fer, hautes de deux pieds et demi sur trois de longueur et deux de largeur, et ils furent transférés en cet état dans la ville de Huê, le 15 octobre suivant. Ils eurent beaucoup à souffrir, non-seulement dans cette étroite prison, où ils ne pouvaient ni s'étendre, ni même se tenir assis, sans avoir la tête inclinée sur la poitrine; mais encore par les mauvais traitements qu'ils eurent à endurer. Il est toutefois digne de remarque que les tourments des autres captifs ne peuvent être comparés aux terribles tortures qu'eut à subir le courageux serviteur de Dieu. La Providence, dont la sagesse est infinie, devait permettre que la haine du roi persécuteur le fît passer par des angoisses inexprimables et par les plus horribles supplices, afin qu'il demeurât évident aux yeux de tous qu'il poursuivait en lui toute autre chose qu'un séditieux et un rebelle, et que c'était bien le prêtre de Jésus-Christ et le prédicateur de sa religion divine dont il voulait le sang et la mort, et qui devait recueillir ainsi la palme glorieuse des martyrs. Il fut donc livré seul, dans un de ses nombreux interrogatoires, à une de ces épouvantables épreuves dont la seule

pensée fait frémir d'horreur. On vit alors des bourreaux acharnés contre cette auguste victime, lui déchirer, lui dépecer la chair des cuisses et des jambes avec des tenailles froides, puis la brûler ensuite avec d'autres tenailles rougies au feu. Au milieu de ses affreuses douleurs, le saint prêtre levait les yeux vers le ciel, poussait quelques soupirs, quelques cris même que ne pouvait retenir la faiblesse de la nature vaincue; il protestait contre toute participation de sa part à la révolte, et il répondait encore avec tout le calme de la sagesse, avec toute la réserve de la prudence aux insidieuses questions qui lui étaient faites sur les chrétiens et sur les œuvres de la mission.

Le 30 novembre, au moment où le martyr était conduit à la mort, une scène cruelle allait s'offrir mille fois plus horrible que la première. Arrivé devant la *maison de la question* le cortége s'y arrête. Alors, sur un signal du mandarin criminel, cinq bourreaux, armés d'énormes tenailles brûlantes, s'approchent du serviteur de Dieu, et pincent longtemps et avec violence les chairs de ses jambes et de ses cuisses, qui ne sont pas encore cicatrisées. « O Père! ô mon Dieu! » s'écrie le patient avec

l'accent de la piété et de la douleur, et une fumée épaisse et fétide s'exhale de ses nouvelles et profondes blessures. Quelques instants après, le mandarin lui adresse cette demande : « Pourquoi dans « la religion chrétienne arrache-t-on les yeux aux « moribonds? — Cela n'est pas, je ne connais « rien de semblable, répond le confesseur. » Les bourreaux recommencent alors, avec leurs fers de nouveau rougis au feu, leur œuvre de barbarie, que le mandarin fait suivre de cette seconde demande : « Pourquoi les époux se présentent-ils devant « le prêtre près de l'autel? — Les époux, réplique « l'illustre patient, viennent faire reconnaître leur « alliance par le prêtre, en présence des chrétiens « assemblés, et attirer sur eux les bénédictions « célestes. » Après cette réponse, les tenailles brûlantes sont appliquées pour la troisième fois et avec la même cruauté sur les chairs presque consumées du martyr, qui reste ainsi marqué de quinze affreuses et profondes cicatrices, ajoutées à celles de ses premières tortures. Puis le mandarin termine son interrogatoire par cette troisième demande : « Quel pain enchanteur donne-t-on à ceux « qui se sont confessés, de sorte qu'ils tiennent si

« fort à la religion? — Ce n'est point du pain « qu'on leur donne, c'est le corps de notre Sei- « gneur Jésus-Christ devenu la nourriture de « l'âme. » Le but de ces diverses questions adressées au saint missionnaire était de le contraindre d'avouer que la religion chrétienne favorisait certaines pratiques cruelles et infâmes, impies et sacriléges; le roi, qui n'avait pu le convaincre de complicité à la révolte, voulait par là trouver un prétexte plausible à l'atrocité des tourments qu'il faisait endurer au ministre d'une religion poursuivie par sa haine, et justifier en même temps l'iniquité de ses lois contre le christianisme et les cruautés inouïes qu'il exerçait contre les disciples de l'Évangile. Quelque excessives que fussent ses douleurs, le vertueux prêtre ne perdit pas une occasion de venger l'honneur de la religion outragée, de proclamer sa sainteté et de protester contre les calomnies par lesquelles on cherchait à la flétrir.

On allait se rendre au lieu de l'exécution. Avant que de se mettre en marche, on offre à manger au généreux martyr, qui refuse et qui se tient,

sous les yeux d'une multitude curieuse, dans un profond recueillement, abattu par les souffrances et méditant sur la pensée de la mort. Déjà presque expirant, on le dépose sur un brancard. Bientôt il est dépouillé d'un drap dont on l'avait couvert, puis on lui passe dans la bouche un frein, sans doute pour comprimer les cris de la douleur; car on lui réservait encore de nouvelles et poignantes tortures. Le fatal convoi arrive enfin près de la chrétienté de Tho-duc, où le héros doit consommer son martyre. Cinq potences y sont dressées. Aussitôt on l'arrache de son brancard, un des exécuteurs le saisit, l'entraîne vers une de ces potences, l'y attache debout par le milieu du corps, lui étend les bras sur le bois qui en forme le croisillon; les pieds seuls de la victime demeurent libres. Le voilà entre deux bourreaux, armés de coutelas aux lames tranchantes et terribles, qui lui prennent les mamelles, les coupent d'un seul coup et les jettent sanglantes à leurs pieds. Le patient ne fait pas un mouvement. Quelques instants après, ils passent par derrière et abattent encore deux énormes morceaux de sa chair mutilée. Le confesseur s'agite; ses yeux se portent vers le ciel

avec une ineffable expression de résignation et d'amour. Quelques secondes s'écoulent, et deux épais lambeaux de la chair de ses jambes tombent sous les coutelas ensanglantés des bourreaux. La nature épuisée succombe enfin; la tête du martyr s'incline, son âme s'élance vers la gloire pour y recueillir la récompense de tant d'inexprimables douleurs. Il faut pourtant que l'œuvre de mort s'accomplisse tout entière. Le bourreau saisit donc sa tête pâle et inanimée et la fait tomber d'un seul coup; un vase rempli de chaux la reçoit, tandis que le tronc, semblable à un squelette, est détaché de la potence, étendu sur la terre et fendu en quatre parties, comme un vil morceau de bois, en long et en travers. Le sang du pieux martyr avait coulé avec tant d'abondance au milieu de ses nombreuses tortures, qu'à peine alors s'en échappa-t-il quelques gouttes. Sa chair, hachée par les bourreaux, fut remise par un mandarin, avec ordre de la jeter en haute mer; sa tête fut portée dans les diverses capitales de chaque province du royaume, où elle demeura exposée durant trois jours.

Au souvenir de tant d'héroïsme, qui n'admi-

rerait la puissance de la grâce, qui inspire une si admirable énergie à la faiblesse humaine! qui ne se sentirait pressé de défendre, sinon au prix de son sang, du moins au prix de quelque acte de courage, la divine religion de Jésus-Christ, et d'acquérir, par la vertu et par de légers sacrifices, quelques droits à l'immortelle récompense des martyrs!

FRANÇOIS JACCARD ET THOMAS THIÊN.

François Jaccard, né en Savoie, le 6 septembre 1799, se destina, pour ainsi dire dès l'enfance, aux saintes et nobles œuvres de l'apostolat parmi les nations infidèles. Après avoir fait ses humanités et sa philosophie au collége de Mélan, il se rendit, en 1820, à Chambéry, pour s'y appliquer à l'étude de la théologie. Dès le mois d'août de l'année suivante, il entrait à Paris au séminaire des Missions-

Étrangères. Ce fut dans le mois de juillet 1823 qu'il partit pour la Cochinchine, où il n'arriva qu'en 1826. La réputation qu'il s'était acquise dans ce pays engagea le roi à le contraindre de venir, en 1828, à la cour, où il fut employé à traduire des lettres et des livres écrits en caractères européens. Son ardent désir de travailler à la gloire de Dieu et au salut de ses frères lui fit obtenir l'autorisation de résider dans un village chrétien nommé Duong-son, d'où il se rendait à Huê quand il y était appelé pour le service du roi.

Dans le mois de septembre 1830, des païens intentèrent un procès criminel aux chrétiens de Duong-son, le saint missionnaire se trouva, sans motif, impliqué dans cette affaire, qui traîna en longueur et ne fut jugée que dans le mois de janvier 1832. Il entendit alors la sentence étrange qui le condamnait au service militaire, et qui l'obligeait de quitter sa chère chrétienté pour aller se fixer dans la ville capitale. C'était là le commencement des épreuves qui l'attendaient. La persécution, qui avait redoublé ses fureurs au commencement de l'année 1833, l'avait choisi pour une de ses victimes, et, dans le courant du mois d'octobre suivant,

on le jetait dans une prison, où se trouvait détenu le P. Odorico, religieux franciscain italien, missionnaire en Cochinchine. Au mois de novembre, tous deux furent condamnés à l'exil et dirigés vers une forteresse, située dans les montagnes, sur les confins du Laos. Enchaînés, chargés de la cangue, les deux confesseurs n'y arrivèrent que le 12 décembre. Aveuglé par sa haine contre le christianisme, le roi avait promptement oublié les services que lui avait rendus François Jaccard. Il avait donc ordonné qu'on les laissât mourir de faim. Ils échappèrent à cet affreux supplice au moyen de quelques présents que des âmes généreuses offrirent en faveur des captifs aux mandarins. Cependant le P. Odorico ne put soutenir longtemps les rigueurs et les privations de l'exil, et succomba le 23 mai 1834. La Providence réservait de plus douloureux sacrifices à notre saint missionnaire, et quoiqu'il fût atteint par les souffrances de la maladie dans son affreuse prison, il ne devait pas recueillir encore sa glorieuse couronne. Transféré au mois de septembre 1835 à Cam-lô, forteresse qui se trouve à deux journées de la capitale, il y fut appliqué à traduire des livres pour le roi, et à enseigner la

langue chinoise à de jeunes Cochinchinois destinés à l'emploi d'interprètes de ce prince. Là, sa résignation devait être soumise à de cruelles épreuves. Confondu avec des scélérats et privé de toute communication avec les fidèles, chaque jour lui apportait de nouvelles privations et de nouvelles avanies, qu'il supportait avec un calme inaltérable. Cependant on saisissait tous les prétextes pour le trouver coupable. Au commencement de l'année 1838, un village chrétien fut signalé comme ayant recélé un missionnaire européen et un prêtre cochinchinois. A cette occasion, le vertueux captif fut accusé d'avoir entretenu des relations avec ce prêtre et d'avoir reçu la visite de plusieurs personnes du dehors; supposition absurde que la sévérité de la surveillance exercée autour de lui ne permettait pas même d'admettre; ce qui n'empêcha pas les persécuteurs de le jeter pour de telles causes dans un sombre cachot et de lui faire subir plusieurs pénibles interrogatoires dans lesquels il excita, par ses réponses fermes et courageuses, l'admiration et la fureur de ses bourreaux. Aussi, quoique épuisé par une maladie de plus d'un mois qui l'avait réduit à une extrême faiblesse, fut-il conduit, le

13 juillet, sous le poids de la cangue, à Quang-tri, chef-lieu de la province. Il devait y être soumis à de nouvelles questions, qui lui fournirent les moyens de déconcerter, par la sagesse et la prudence de ses réponses, la malignité astucieuse des mandarins, échappant, malgré leurs menaces, sans blesser la vérité et sans compromettre personne, à toutes leurs artificieuses demandes. De là, d'autres cruelles tortures : on le jette dans une infecte prison, on le charge d'une énorme cangue, de chaînes qu'il peut à peine traîner, et on ne lui laisse prendre pour toute nourriture qu'un peu de riz, juste ce qu'il faut pour que le patient ne succombe pas à l'angoisse de la faim. Mais Dieu, qui donne aux faibles oiseaux la pâture de chaque jour, n'abandonna pas ce serviteur fidèle ; il suscita une femme vertueuse dont la charité, trompant la vigilance des gardes, apporta quelque soulagement à ses souffrances. Deux mois s'écoulèrent pour lui dans ces extrêmes privations, aggravées encore par le délabrement total de sa santé, et cette âme généreuse ne faisait entendre aucune plainte, tant elle se plaisait dans les douloureuses amertumes de la croix ! Bientôt après, il est amené devant le tribu-

nal du mandarin qui le somme d'abjurer sa foi, de déclarer si pendant la durée de ses deux premières détentions il n'a point reçu de secours, s'il n'a pas entretenu de correspondance avec les chrétiens ou avec le prêtre cochinchinois dénoncé à la justice. Saintement indigné de la proposition impie qui lui est faite, il la repousse avec horreur, et ne répond que par le silence aux questions qu'on lui adresse. Quarante-cinq coups de bâton appliqués à neuf reprises diverses sont la récompense de sa prudente réserve et de sa courageuse fidélité. Horriblement déchiré, tout couvert de sang, et ne perdant pas un instant la paix et la sérénité de l'âme, il est reconduit dans son noir cachot. Hélas! son cœur devait y être cruellement attristé par la nouvelle de l'apostasie de plusieurs chrétiens qu'on venait d'arrêter et qui s'étaient laissé vaincre par la violence des tourments. Il ressentit toutefois une douce consolation de l'admirable persévérance du jeune Thomas Thien, qui soutint avec le plus héroïque courage tous les assauts livrés à sa foi et qui vint partager avec lui toutes les rigueurs de sa captivité.

Ce jeune martyr, né dans le voisinage de la ville

royale, était resté orphelin dès l'âge le plus tendre. Il s'était attaché, n'ayant encore que huit ans, à un prêtre cochinchinois qui, remarquant en lui les plus heureuses dispositions à la vertu, s'était appliqué à cultiver avec le plus grand soin l'éducation de cet enfant qui donnait les plus douces espérances. Dieu récompensa la charité du digne prêtre; car son élève répondit à ses leçons avec une si parfaite docilité, qu'il devint un objet d'édification et d'admiration pour les fidèles. Il venait d'atteindre sa dix-huitième année, lorsqu'il fut arrêté par des soldats qui étaient à la poursuite d'un missionnaire, sur la route d'un collége qu'un prêtre français, M. Candalle, se disposait à fonder dans la Haute-Cochinchine. On le met à la question pour le faire renoncer à Jésus-Christ, et pour obtenir des révélations sur les prédicateurs de l'Évangile. On le frappe de la manière la plus barbare, on le menace de lui déchirer le corps avec des tenailles; il demeure inébranlable et soutient les plus douloureux combats avec une invincible patience. Semblable à une jeune plante qui, battue par le vent et par la tempête, se courbe, se flétrit, mais qui bientôt, aux premiers rayons du soleil, se relève et reprend toute sa vi-

gueur et toute sa beauté, ce jeune chrétien peut bien être humilié, frappé, meurtri par les persécuteurs; mais, soutenu et fortifié par sa foi, il redresse noblement la tête et son front se montre radieux comme celui de l'athlète aux plus beaux jours de sa gloire et de ses triomphes.

Les deux martyrs n'attendaient plus que leur dernière sentence. Les mandarins ne tardèrent pas à les condamner à périr par le glaive. Le roi, en confirmant cet arrêt, changea le genre du supplice et ordonna qu'ils fussent étranglés. A cette nouvelle les deux héros manifestèrent la joie la plus vive, et on les entendait s'exhorter mutuellement à souffrir courageusement la mort pour l'amour du Sauveur. Ce fut le 21 septembre 1838 qu'ils consommèrent leur sacrifice. Pour se rendre à la place de l'exécution ils marchaient d'un pas ferme et tranquille, et le bonheur rayonnait sur leur visage. Assis sur des nattes, on les attacha à des poteaux fixés en terre, et les bourreaux, saisissant les cordes qui leur serraient le cou, leur arrachèrent une vie pleine de souffrances, pour les mettre en possession d'une vie d'ineffable et éternelle félicité.

ANTOINE NAM ou QUINH.

Antoine Nam ou Quinh était premier catéchiste de tout un district, c'est-à-dire qu'il était chargé de la surveillance des chrétientés qui le composaient. Ce district était situé dans la province de Quang-binh, la plus rapprochée du Tong-king. Il y exerçait la médecine et jouissait de l'estime et de la considération des mandarins qui l'appelaient près d'eux, lorsqu'ils avaient besoin des secours de son art. Des perquisitions qui furent faites dans sa maison amenèrent la découverte de plusieurs livres religieux et de quelques autres objets qui servaient au culte divin. Ce fut là le motif de son arrestation qui eut lieu le 6 du mois d'août 1838. Emprisonné au chef-lieu de la province, les mandarins, qui le respectaient et qui l'aimaient, désiraient vivement le soustraire à la mort. Ils lui firent donc les plus pressantes instances pour le porter à exécuter les ordres du roi, en abjurant le christianisme. Exhortations, prières, artifices, menaces, tout fut inutile.

Ils en vinrent alors aux violences et aux coups, tortures qui révélèrent aux yeux de tous ce qu'il y avait de courage, de patience et de résignation dans cette âme chrétienne. Au milieu des tourments on l'entendit dire aux mandarins, avec un calme qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'admirer : « J'abandonne « mon corps au roi, mais je donne mon âme à « Dieu. » Jeté dans la prison où étaient déjà détenus Pierre Borie, les pères Diêm et Khoa et le catéchiste Tu, il se réjouissait dans l'espérance qu'il recueillerait avec eux la palme du martyre ; mais sa pieuse attente fut trompée. Il fut bien condamné à mort, mais pour lui, ainsi que pour Pierre Tu, on devait, par l'ordre du roi, surseoir à l'exécution. Il eut donc le regret de ne pas accompagner au supplice Pierre Borie et ses deux compagnons, et il fallut se résigner à la captivité. Souvent traduit devant les mandarins, à leurs tentatives réitérées pour l'entraîner à l'apostasie il opposait toujours l'intrépide résistance d'un héros chrétien. Le roi persécuteur, vaincu et irrité de sa défaite, porta donc contre lui et contre Pierre Tu un arrêt de mort définitif dans le courant du mois de juin 1840. Cette sentence, qui allait mettre le sceau à la généreuse confession

de foi de celui-ci, était l'objet des ardents désirs du fervent Antoine Nam, qui l'entendit avec toutes les marques d'une douce satisfaction. Le 10 juillet suivant, on le conduisait au supplice; sa joie éclatait dans sa démarche et dans tous ses traits; la foule était attendrie sur son passage en le voyant saluer ses connaissances et ses amis, par tous les signes d'un pieux et cordial attachement. Lorsqu'il arriva sur cette partie du sol qui fut rougie du sang des pères Diêm et Khoa, il demanda à s'y arrêter et à y subir aussi sa peine; cette grâce lui fut accordée. Alors on lui ôte sa cangue, le mandarin lui dit de s'asseoir, et autorise sa famille et ceux qui lui sont chers à s'approcher pour lui offrir leurs derniers adieux. Ce fut le signal d'une scène touchante et pleine des plus vives émotions. Ses enfants, ses petits-enfants et ses proches se précipitent vers lui, l'entourent, se jettent à ses pieds et les arrosent de leurs larmes. Quelle sainte énergie ne lui fallait-il pas pour soutenir sans faiblesse un si déchirant spectacle! La grâce de Dieu fortifia le courage du martyr, qui trouva encore de pieuses paroles pour consoler sa famille éplorée : « Séchez « vos pleurs, dit-il, réjouissez-vous et prenez part

« à mon allégresse; et maintenant ne me saluez « plus; gardez la paix entre vous, aimez-vous les « uns les autres et glorifiez notre Seigneur Jésus-« Christ. » Aussitôt le mandarin lui ordonne de se coucher à terre et d'étendre ses bras en forme de croix; il obéit humblement en disant: « C'est ainsi « que mon Sauveur Jésus-Christ fut autrefois atta-« ché sur l'arbre du Calvaire. » Quelques minutes après on entend un lugubre signal, et les soldats étranglent cette noble victime, qui va se réunir dans le ciel à la glorieuse phalange des martyrs.

Antoine Nam était âgé de soixante-douze ans.

SIMON HOAI-HOA.

Né de parents infidèles, Simon Hoai-Hoà était encore enfant lorsqu'il embrassa la foi catholique avec sa mère et sa sœur. Il fut élevé avec les plus grands soins dans la pratique de la piété chrétienne,

et mérita par ses vertus et par sa vie exemplaire d'être choisi pour premier catéchiste de son district. Il exerçait la profession de médecin, et ses talents, joints à la sainteté de sa conduite et de ses mœurs, lui avaient concilié l'estime et la vénération des chrétiens et des idolâtres. On l'arrêta le 15 avril 1840, avec M. de la Motte (1), pro-vicaire général de la mission de Cochinchine; il fut conduit avec ce digne missionnaire au chef-lieu de la province de Quang-tri, et, peu de temps après, transféré à la ville capitale par les ordres du roi. De cruelles épreuves y étaient réservées à ce fervent catéchiste. Dans ses divers interrogatoires, il fut frappé, horriblement meurtri et déchiré en lambeaux par le barbare supplice des tenailles. On voulait par ces affreuses tortures le contraindre de renoncer à sa religion, lui arracher la révélation des lieux qu'avait habités M. de la Motte et connaître par ses aveux l'époque de l'entrée du pro-vicaire sur le territoire cochinchinois. Sa courageuse résistance à des injonctions astucieuses et impies lui valut un arrêt qui le condamnait à avoir la tête tranchée; ce qui n'empêcha pas

(1) Voir la note 1 à la fin du volume.

les mandarins de renouveler, quoique sans succès, leurs criminelles sollicitations, avant que de le conduire au supplice, en y ajoutant, pour prix de son obéissance, la promesse d'une remise entière de sa peine et de la liberté : « J'obéirai volontiers au roi, « dit-il, en souffrant la mort, jamais en abjurant ma « foi. » Les mandarins ne se lassèrent point de ses généreux refus, tant il attachaient de prix à un acte d'apostasie ! Aussi, lorsque le pieux catéchiste arrive au lieu de l'exécution, ils font placer à ses pieds un crucifix et redoublent d'instances pour vaincre la généreuse persévérance du martyr. A ce dernier assaut de l'impiété, le patient fixe ses regards sur la sainte image, incline la tête en signe d'adoration, et dit à haute voix : « O mon Dieu, je vous supplie de « me pardonner mes péchés. » Les mandarins insistent encore, et lui conseillent pour sauver sa vie de donner au moins quelques marques de mépris pour la croix; le héros chrétien repousse avec horreur les odieuses obsessions de l'enfer et reste inébranlable. Au même instant, le signal de l'exécution retentit et la tête du juste tombe ensanglantée sous le fer des bourreaux.

Ainsi mourut, à l'âge de soixante-cinq ans, Simon

Hoai-Hoà, dont la vie sans tache lui mérita la double couronne de l'innocence et du martyre (1).

(1) Outre les confesseurs de la foi dont il est fait mention dans ces notices, beaucoup d'autres ont souffert comme eux les tortures et la mort même pour la cause sacrée de la religion. Les uns ont péri dans les prisons, les autres en exil, ou dans leurs propres demeures, par suite des supplices et des mauvais traitements qu'ils avaient endurés, pour l'amour de Jésus-Christ, avec constance et intrépidité. Ils ne sont pas nommés dans cet opuscule, parce qu'ils n'ont pas été compris par la sacrée Congrégation des rits dans le nombre des serviteurs de Dieu à la béatification desquels on pouvait travailler immédiatement. Elle a jugé qu'il était nécessaire de faire, au sujet de ces confesseurs morts de mort naturelle, de nouvelles informations qui constatent qu'ils ont persévéré dans la vraie foi jusqu'à leur dernier soupir.

CONCLUSION.

En méditant attentivement sur le martyre de ces vénérables et saints prélats, de ces pieux missionnaires, de ces héros chrétiens de tout âge et de tout rang, dont nous avons trop faiblement esquissé les longues et cruelles souffrances, on se sent comme malgré soi saisi d'admiration, raffermi dans la foi, entraîné vers la vertu, rappelé d'une vie trop peu conforme aux préceptes de l'Évangile à une vie plus régulière, plus fervente, moins faible en présence des sacrifices, plus généreuse au milieu des épreuves et des tribulations de cette terre d'exil; on se sent plus de force et d'énergie pour combattre les tentatives du démon, pour résister aux convoitises d'une nature inclinée vers le mal, pour lutter contre les flatteuses séductions d'un monde perfide et corrupteur. Qu'elle est puissante, pouvons-nous dire, qu'elle est prodigieuse cette grâce divine qu'on

voit inspirer à des êtres qui repoussent, par une invincible répugnance, la peine et la douleur, une patience et une résignation surhumaines au milieu d'affreux tourments, le calme et la sérénité devant d'horribles supplices, la joie et le bonheur dans les effroyables angoisses de la mort! Cette grâce, qui soutint et fortifia pendant trois siècles les martyrs du christianisme naissant, a constament opéré les mêmes merveilles dans les persécutions successives qui sont venues réclamer comme un héritage les douloureux sacrifices et la vie des disciples de l'Évangile. Le sol chinois et le sol annamite, qui fument encore du sang de tant de glorieux athlètes, nous disent assez que la force immense et mystérieuse de la grâce ne s'est point affaiblie, qu'elle peut aussi nous transformer *en d'autres hommes*, et changer, dans le champ du père de famille, de frêles et fragiles arbrisseaux en chênes robustes et vigoureux qui soutiennent sans tomber les secousses et les violences multipliées de la tempête. Qui de nous doit être appelé à combattre jusqu'à l'effusion de son sang? Nul ne le sait; mais tous ne devons-nous pas, comme membres d'un chef crucifié, porter sur nous en caractères ineffaçables les adorables stigma-

tes de la mortification de Jésus? et ne nous faut-il point quelque chose de l'héroïsme des martyrs pour supporter avec courage les humiliations et les chagrins qui accablent, pour opposer une digue au torrent de l'impiété qui déborde, pour échapper à l'action corrosive des poisons répandus qui dévorent, pour ne pas subir l'influence délétère de la corruption qui nous circonvient de toutes parts? Que la céleste grâce se répande donc aussi dans nos âmes; demandons-la, dans le secret de nos cœurs, par l'entremise de ces soixante-dix héros qui l'ont si hautement glorifiée par leurs combats et par leurs souffrances, jusqu'à ce qu'il nous soit permis de la glorifier dans leurs vertus, en leur rendant un culte public sur nos autels; et lorsque quelques-uns de nos frères, plus courageux que nous, traverseront l'immensité des mers pour aller à la recherche de leurs traces sanglantes, et pour partager, en les imitant, leur précieuse et immortelle couronne, accompagnons-les de nos vœux, de nos prières et de nos aumônes, afin que, par les efforts de leur zèle, réunis aux nobles travaux des ouvriers évangéliques que les persécutions n'ont pas encore moissonnés, le nom de Jésus-Christ soit connu et aimé jusqu'aux

extrémités du monde, et que sa croix, arrosée du sang des martyrs, attire autour d'elle, convertisse et protége tous les peuples de l'univers (1).

(1) Voir la note 2 ci-après.



NOTES.

—

NOTE 1.

M. Gilles-Joseph-Louis de la Motte, né dans le diocèse de Coutances, le 24 octobre 1799, fit ses études de théologie et fut ordonné prêtre dans le diocèse du Mans. Il entra en septembre 1830 au séminaire des Missions-Étrangères, et partit pour l'Asie au mois de novembre de la même année. Il arriva en Cochinchine au commencement de l'année 1832. En 1838 il reçut le titre de pro-vicaire général de la mission. Le 15 avril 1840 il tomba entre les mains des persécuteurs et fut conduit à la ville royale. Chargé de chaînes et jeté dans la prison des grands criminels, les mandarins le mirent à la question pour le forcer de fouler aux pieds la croix de Jésus-Christ, de déclarer dans quel temps il était arrivé en Cochinchine, dans quels lieux il avait habité, quelles

étaient les personnes chez qui il avait demeuré ou de qui il avait reçu assistance. On le battit de verges, on lui déchira les cuisses avec des tenailles de fer. Il refusa courageusement d'abjurer sa foi, et sur les demandes qu'on lui avait adressées il feignit de ne pas savoir la langue annamite, et ne fit que des réponses évasives par un interprète. Les souffrances que lui causèrent les tortures et d'autres mauvais traitements furent suivies d'une dangereuse maladie. Le roi, en ayant eu connaissance, ordonna qu'on le déchargeât de ses chaînes et lui envoya son propre médecin. Quand on vint pour le délivrer de ses fers, qu'il se glorifiait de porter pour l'amour du Sauveur, il fit une vive résistance. Le médecin du roi ne parvint point à guérir le saint missionnaire, qui mourut le 10 octobre 1840. Il supporta ses tourments et ses autres souffrances avec une patience admirable. Réduit dans sa prison aux privations les plus rigoureuses, il ne voulut jamais permettre que les chrétiens lui procurassent quelques soulagements, de peur qu'ils ne fussent exposés aux vexations des mandarins ou des soldats. Plusieurs lettres qu'il écrivit dans sa prison témoignent de son désir ardent de la grâce du martyre. Il demandait au ciel dans ses prières, si le roi jugeait à propos de le laisser vivre pour l'employer à la traduction des livres européens, qu'il lui plût de le retirer de ce monde durant sa captivité, tant il appréhendait d'être condamné à travailler pour le service d'un prince ennemi implacable de la religion chrétienne, et persécuteur des ministres et des serviteurs du vrai Dieu.

NOTE 2.

Grâce au zèle des missionnaires et à la piété des fidèles, on a pu recueillir un grand nombre d'objets précieux qui ont appartenu à plusieurs de nos soixante-dix vénérables serviteurs de Dieu.

Le séminaire des Missions-Étrangères possède :

Quelques ossements de Gabriel Dufresse;

Un morceau du bois de la cage dans laquelle a été renfermé Ignace Delgado;

Un morceau d'un des vêtements de Dominique Hénarès;

Le corps, la cangue, comme nous l'avons dit ailleurs, une partie du sang, l'étole, le calice, un crucifix de Pierre Du-Moulin Borie;

Un morceau des vêtements de François Gagelin;

Des cheveux, du sang, des vêtements de Charles Cornay; des cordes qui ont servi à son exécution, le tapis et un morceau de la natte sur lesquels il a été exécuté;

Le collier de fer que François Jaccard a porté jusqu'à sa mort, les cordes qui ont servi à l'étrangler;

Les cordes et les chaînes de Pierre Duòng;

Les cordes et les chaînes de Pierre Truat;

Des fragments de la cangue de Pierre Tuy, la corde

avec laquelle il a été étranglé, la planche sur laquelle a été gravée sa sentence de mort;

Des fragments de la cangue de Jacques Nâm et quelques vêtements;

Des cheveux et du sang de Jean Dat;

Un morceau de toile imbibé du sang de Paul Doï-bùong, ses fers et les cordes qui l'ont lié;

Un morceau du vêtement de Joseph Uyèn;

Du papier imbibé du sang d'Augustin Huy;

Un morceau de bois qui a servi de bâillon à Pierre Liéou;

Des fragments de la cangue de Michel Mî, et quelques vêtements;

Des fragments de la cangue d'Antoine Dìch, et quelques vêtements;

Les chaînes d'André Tròng;

De la toile imbibée du sang de Simon Hoai-hoà;

Les ferrements et les fragments des cangues de Martin Thinh, de Joseph Nghi, de Martin Tho, de Jean-Baptiste Cou et de Paul Ngân.

Messieurs les Lazaristes possèdent en outre :

La corde qui a étranglé François Clet, une chemise teinte de son sang, un caleçon, un morceau de son vêtement;

Une partie des cheveux, de la barbe de Gabriel Perboyre, un habit teint de son sang, un caleçon, un pantalon, une robe et un autre habit; un oreiller, deux

matelas teints de son sang; le voile qui a couvert son visage au moment de l'exécution, les cordes qui l'ont lié et étranglé, le bambou qui a servi à tourner les cordes.

FIN.

TABLE.

MARTYRS DU TONG-KING OCCIDENTAL.

MARTYRS DU TONG-KING ORIENTAL.

MARTYRS EN COCHINCHINE.

FIN DE LA TABLE.

Paris, imp. LACOUR, rue Soufflot, 18.

A NOSSEIGNEURS LES ÉVÊQUES

AU CLERGÉ, AUX AMIS DE LA RELIGION ET DES ARTS.

Éditeur, depuis 1838, de peintures exclusivement religieuses, je me suis plus spécialement appliqué à la publication des quatorze stations du CHEMIN DE LA CROIX. Dès son origine, je ne m'étais pas dissimulé les difficultés d'une pareille entreprise; j'avais besoin, pour obtenir le succès que je voulais atteindre, d'être encouragé dans mon œuvre, d'être soutenu par un appui ferme et désintéressé. Grâce à Dieu, les encouragements ne m'ont pas fait défaut, et j'ai trouvé, de la part de quelques-uns de nos plus vénérables prélats, d'un grand nombre de membres du clergé, et dans les journaux dévoués à tout ce qui intéresse la religion, le concours puissant, éclairé, généreux, qui faisait l'objet de toute mon ambition.

C'était une dette d'honneur que je contractais : succès, comme noblesse, oblige. Il me fallait redoubler de zèle et d'ardeur pour approcher le plus possible de la perfection, pour répondre aux légitimes exigences de la religion et de l'art. Je me suis donc mis courageusement à l'œuvre. Je n'ai reculé ni devant de longues années de travaux et d'études, ni devant des obstacles sans nombre et de tout genre, ni devant d'énormes sacrifices pécuniaires, pour éditer un nouveau CHEMIN DE

LA CROIX sur toile(1), dans lequel, j'en ai la confiance, la critique la plus sévère, ni la piété la plus scrupuleuse, ne trouveront rien à blâmer. A ce double titre, JE SUIS HEUREUX D'OFFRIR L'HOMMAGE DE CETTE PUBLICATION ÉMINEMMENT CHRÉTIENNE, ÉMINEMMENT FRANÇAISE, A NN. SS. LES ÉVÊQUES ET A MM. LES MEMBRES DU CLERGÉ DE LA FRANCE ENTIÈRE. PUISSE-T-ELLE ÊTRE JUGÉE DIGNE DE LEURS BIENVEILLANTS SUFFRAGES ! PUISSE-T-ELLE, PAR LEUR PIEUSE SOLLICITUDE, ÊTRE CONNUE, PROPAGÉE PARTOUT POUR LA GLOIRE DE DIEU ET LA SANCTIFICATION DES AMES.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, de NN. SS., le très humble et très obéissant serviteur,

GASPARD (P.-A.).

BREF

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX.

TRÈS ILLUSTRE ET TRÈS HONORABLE MONSIEUR,

Votre lettre du 27 avril dernier et les quatorze Stations représentant les souffrances de Jésus-Christ, notre souverain Rédempteur, ont été remises à notre Très Saint Père le pape Pie IX. Cette touchante marque de votre rare mérite et de votre religion a été on ne peut plus agréable au souverain pontife; et, en conséquence, très illustre seigneur, j'ai l'ordre de vous féliciter du zèle éclairé et infatigable que vous mettez à accroître

(1) Une copie réduite de ce Chemin de la Croix figure à l'Exposition universelle de Paris, section des arts industriels, sous le n° 9094, récompensé d'une médaille de 2e classe.

et à propager le culte du Chemin de la Croix de Notre-Seigneur. Or, pour l'acquit de sa gratitude et comme gage de sa propre satisfaction, Sa Sainteté m'a ordonné de vous envoyer cette médaille en or, où se trouve gravée son auguste image; et le très bienveillant pontife veut que, comme présage certain de tout bien céleste, vous receviez la bénédiction apostolique, qu'il vous donne à vous et à toute votre famille, du fond de son cœur paternel et plein d'amour.

En exécutant les ordres de Sa Sainteté, je saisis cette occasion de vous offrir, Monsieur, l'expression de mon respect et des vœux que je fais pour que le Seigneur couronne vos travaux des plus heureux et des plus brillants succès.

Votre très humble et très dévoué serviteur,

DOMINIQUE FIORAMONTI,

Secrétaire de notre Très-Saint-Père le Pape, pour les lettres latines.

Au très illustre et très honorable Pierre-Alexandre Gaspard, à Paris.

Donné à Rome, le 11 juin 1853.

EXTRAIT DU JOURNAL L'ASSEMBLÉE NATIONALE, SOUS LA RUBRIQUE : BEAUX-ARTS.

9 avril 1853.

CHEMINS DE LA CROIX.

L'Eglise est forte avec les forts et douce avec les faibles. Elle s'accommode à tous les âges ; elle mesure son

enseignement à tous les degrés de l'intelligence, son amour à tous les caractères de l'amour. Elle est en même temps un père et une mère. Si les aînés de ses fils s'éloignent par moments de son visage, elle se retourne vers les plus petits, et se trouve bien avec eux dans la solitude de ses saintes demeures. Elle s'y retire parmi ceux qui sont toujours à elle, ceux qui souffrent et qu'elle soulage, ceux qui ont faim et qu'elle rassasie : ceux que le monde repousse et qu'elle réclame. Le monde est dédaigneux; nul ne lui plaît s'il n'a le bon air et la jeunesse. L'Eglise ne dédaigne ni la vieillesse ni la pauvreté : elle fait asseoir le mendiant à la table de Dieu; elle prend par la main celle qu'on délaisse et la présente au divin Epoux; elle sait ce qui leur manque et le leur donne; elle a le cœur si près des humbles, qu'elle devient humble comme eux-mêmes; elle les aime dans leurs aspirations, dans leur ingénuité, dans leur innocence, jusque dans leur ignorance et leur simplicité.

C'est là l'œuvre touchante, le miracle de la charité chrétienne. Cependant, il faut prendre garde que ce n'est pas toute l'œuvre, et que l'Église n'est pas seulement l'Eglise des simples, mais qu'elle doit être l'Eglise des simples et des meilleurs dans le savoir humain. Ce qui suffit à la vénération des uns ne suffit pas pour l'édification des autres. Tandis que l'Eglise indulgente se prête doucement au zèle actif de la dévotion ingénue, qu'elle la laisse s'établir à son gré sous les tentes du Seigneur, y apporter ses guirlandes, y suspendre ses images, ordonner les processions et diriger les chants, — plus d'une fois, un de ses fils, qui ne devait plus revenir, s'est rapproché de la demeure paternelle : il y est entré vers le soir, inquiet, incertain, encore prévenu des charmes de la cité profane, déjà troublé cependant et cherchant auprès de Dieu, avec une doctrine plus sûre, un plus noble travail des hommes, un effort plus élevé que dans la société humaine. Il y trouve (hors la doctrine) toute chose inférieure, et il compare

la ville au temple, la brillante réunion des artistes à l'obscure assemblée des fidèles, et retourne du côté de l'intelligence qui se glorifie dans ses œuvres au-dessus de la foi.

On a beaucoup entrepris, depuis vingt ans, pour que la foi se prévalût à son tour des œuvres de l'intelligence. L'art véritable a touché les murailles du temple et s'est fortifié en les touchant. A mesure qu'un plus grand nombre de ses enfants égarés dans le siècle se sentaient ramenés vers la paix du Seigneur, l'Eglise élevait la voix et reprenait l'autorité de l'éloquence. A cette heure, la tribune se tait : les âmes altérées de la parole se tournent vers la chaire ; l'Eglise redevient l'Eglise des forts. Qu'elle le sache donc, qu'elle le croie, qu'elle inspire de nouveau l'art chrétien, qu'elle lui demande des œuvres dignes d'elle et change contre de nobles tableaux les médiocres images dont elle a fait injure à la mémoire de Jules II et de Léon X.

J'en veux surtout aux images du *Chemin de la Croix*. Avec ces malheureuses enluminures, on a rendu moins respectable une des plus touchantes pratiques de la dévotion. Conçoit-on que de riches églises n'aient rien de mieux que de méchantes gravures peintes pour rendre présent et réel à tous les yeux le sacrifice du divin Maître, pour figurer les quatorze moments de l'agonie du Christ, pour inviter le croyant à gravir en pensée, sur les pas de son Dieu, les quatorze degrés de la Voie douloureuse?

Plusieurs évêques s'étaient déjà plaints de cette pauvreté. Ils demandaient à l'industrie si elle ne ferait pas un plus généreux effort ; mais le commerce est défiant et timide. Je ne le blâme pas : il prévoit, il calcule, il pèse le bénéfice douteux et la dépense certaine ; il compte avec lui-même, il compte avec les révolutions, les coups de main, la république. Enfin, pourtant, il s'est trouvé un éditeur habile et courageux, le même qui a publié la lithographie des *Soixante-dix Martyrs de la Chine* et le portrait du père Lasalle, le vénérable fon-

dateur des Ecoles chrétiennes. M. Gaspard s'est engagé dans une grande entreprise ; il n'a pas reculé devant les frais considérables de quatorze tableaux originaux ; il a fait faire en quatorze pages la suite de ce martyre inouï qui a racheté le monde ancien et réenfanté le monde nouveau. L'œuvre existe ; on peut la voir dans l'atelier de M. Gaspard : elle commence au prétoire où Pilate rejette sur les Juifs la condamnation de l'innocent et se lave les mains, comme si le sang du juste ne laissait pas une autre tache à la conscience du juge pusillanime.

Le second tableau représente la sortie du prétoire : l'homme des douleurs marche à la mort en soutenant sa croix ; mais il est calme et laisse Pilate plus troublé que lui. — IIIe station : le Christ tombe à la montée du Calvaire pour la première fois. — IVe station : Jésus rencontre Marie. Le Christ reconnaît sa mère avec un sourire, et à partir de ce moment, le fils et la mère sont toujours de moitié dans la même souffrance. — V^e^ station : Simon le Cyrénéen aide le Christ à porter sa croix. — VIe station : sainte Véronique s'approche du Seigneur avec le mouchoir qui gardera l'empreinte de la sueur et du sang. — VIIe station : le Christ tombe pour la seconde fois. — VIIIe station : « Ne pleurez pas sur moi, filles de Jérusalem ; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. » — IXe station : le Christ tombe pour la troisième fois. — X^e^ station : les soldats le dépouillent de ses vêtements. — XIe station : les bourreaux lui clouent les mains et les pieds sur la croix. — XIIe station : la croix est dressée et plantée en terre. Les soldats tirent au sort les vêtements du Christ crucifié. Celui qui l'a frappé de sa lance s'enfuit au galop de son cheval. Madeleine embrasse le pied de la croix. Sainte Marie et saint Jean se tiennent debout dans la tristesse de l'heure présente et dans l'attente de la résurrection. — XIIIe station : la descente de croix. — XIVe station : le Seigneur est mis au tombeau. Nico-

dème et Joseph d'Arimathie soutiennent le corps, l'un par les pieds, l'autre par la tête. Sainte Madeleine pleure. La sainte Vierge espère; elle fait plus, elle croit, et ce que cherchent ses yeux sur ce visage adoré, c'est moins la mort que la vie.

Il y avait deux manières de faire un *Chemin de la Croix :* l'une de le créer par un travail nouveau, l'autre de le composer avec des copies d'anciens maîtres. Mais, quel que fût l'avantage du second procédé, ces copies d'excellents originaux ne donneraient toujours qu'une suite disparate. Il manquerait à l'ensemble l'unité d'exécution, l'unité d'intention et de pensée; il y manquerait par moments le caractère religieux et l'enseignement orthodoxe.

M. Gaspard a préféré le travail nouveau, et je l'approuve. Il a pu le diriger dans la conception et dans le détail; il a pu le rendre conforme à son objet, conforme à la tradition de l'Église, conforme à la dévotion des fidèles. Son *Chemin de la Croix* est bien la représentation d'une seule agonie, d'une seule mort, d'un seul sacrifice, le dernier et l'impérissable sacrifice, le sacrifice d'un Dieu, toujours actuel et permanent comme lui. Il n'y a qu'une victime; il n'y a qu'un modèle pour les quatorze têtes du Christ. Il n'y a qu'un modèle pour la Vierge-Mère, un modèle pour la sainte femme, un modèle pour chacun des personnages qui prennent part au drame de la Passion. Vous les reconnaissez, vous les suivez dans chaque phase de l'action merveilleuse et terrible. L'œil ne saurait distraire la pensée : c'est bien le même fait, la même épopée dans son développement et dans son progrès. Le Christ tombe trois fois : à la première fois, un seul de ses genoux pose à terre; la seconde fois, les deux genoux fléchissent; la troisième, tout le corps porte sur le sol. Mais toujours la tête se soulève, toujours elle cherche le ciel, et, dans toute la série des tableaux, cette tête est belle, calme, miséricordieuse, douce dans la douleur, lumineuse

dans l'abattement, radieuse et vivante jusque dans la mort.

Il y a donc enfin un *Chemin de la Croix*. Que les églises, que les communautés religieuses, que les séminaires en prennent simplement la reproduction : ce sera déjà l'interprétation d'une œuvre sérieuse, un digne sujet de méditation, un objet de dévotion, respectable même aux incrédules. Quelques églises ont été au-delà : elles demandent des copies peintes et semblables aux toiles originales. C'est mieux encore. Si les copies sont exactes, en effet, elles pourront prendre leur place à la lumière; elles tireront de l'ombre cette pieuse pratique qui n'a pas encore assez le caractère d'une pratique générale, et qui est cependant le véritable signe, la manifestation véritable, la véritable confession de la foi du chrétien. Qu'est-ce que le *Chemin de la Croix*? Le mouvement même de la société chrétienne, la marche des générations, attirées depuis dix-huit siècles sur le chemin du Calvaire; la commémoration du saint sacrifice, le spectacle du saint sacrifice, la Messe, en quelque sorte, également présente, également comprise, pour celui qui ne sait pas lire et pour celui qui sait penser.

ED. THIERRY.

PEINTURE RELIGIEUSE.

(*Gazette de France*, 18 mai 1853.)

Dans les arts, comme dans l'industrie et tout ce qui procède du génie de l'homme, on parvient rarement, et surtout dès le premier travail, à un résultat complet, à la perfection. Les plus belles intelligences, les talents les plus brillants, la science la plus étendue et la plus profonde, n'en sont venus que lentement, péniblement

et, pour ainsi dire, pas à pas, à produire ces œuvres hors ligne qui excitent notre admiration et notre enthousiasme, et qui passent sans conteste à la postérité.

Dans la sphère religieuse, pour produire quelque chose de bon et de durable, le talent, la science, le génie même ne suffisent pas. Il faut être doué du sentiment chrétien, *dévoré du zèle de la maison de Dieu*, pénétré d'une foi vive et ardente, en pleine possession de son sujet et des connaissances historiques et traditionnelles qui s'y rattachent. C'est pour s'être trouvées dans ces conditions de succès, qu'aux époques et dans les siècles de foi la littérature, la peinture, la sculpture, l'architecture, ont créé tant de chefs-d'œuvre, qui n'ont jamais été surpassés ni même égalés; c'est pour s'être placées dans des conditions toutes contraires que, dans les temps d'indifférence et de scepticisme religieux, elles n'ont enfanté que des œuvres sans grandeur, mesquines, incohérentes, complétement en désaccord avec le but qu'elles devaient atteindre.

Parmi les productions religieuses, il en est une qui exige à un degré éminent le concours du talent, de la foi catholique la plus pure et d'un dévoûment sans limites à la gloire de Dieu : nous voulons parler des peintures représentant les quatorze stations dites du *Chemin de la Croix*. Reproduire d'une manière digne de la religion et de l'art les situations diverses, la physionomie, le caractère divin du Sauveur, dans le parcours de la voie douloureuse qui le conduisit au Calvaire, était une œuvre capitale, laborieuse, difficile, contre laquelle bien des efforts, même les plus dignes d'éloges, étaient venus se briser. Quelques parties isolées de cet immense sujet avaient été traitées par de grands maîtres, et avec le brillant succès qui accompagnait toujours les créations de leur génie; mais rien n'avait été fait d'ensemble : ils ne nous avaient dotés que de quelques points de vue de cet admirable tableau, dont il fallait retra-

cer à la fois toutes les lignes harmonieuses et grandioses.

Aussi chercheriez-vous en vain, même dans les basiliques les plus richement décorées, les quatorze stations du *Chemin de la Croix* exécutées d'une manière conforme aux convenances de l'art chrétien. Dans celles qui existent, et il y en a beaucoup, tout est disparate, sans suite, sans harmonie, souvent même en contradiction avec la tradition catholique et le sentiment religieux. On détourne, pour l'ordinaire, les yeux de ces tableaux, dont la vue devrait exciter si puissamment la piété dans les âmes.

Une œuvre importante de peinture religieuse restait donc encore à accomplir. Elle était impatiemment attendue par la piété des fidèles et par les amis des arts. Un éditeur qui, depuis seize ans, a consacré ses travaux, sa fortune, et pour ainsi dire sa vie tout entière, à la publication presque exclusive de diverses collections du *Chemin de la Croix*, et qui a successivement opéré de notables améliorations dans ce genre de peinture, n'a pas craint d'aborder cette difficile et glorieuse entreprise. D'une remarquable aptitude pour tout ce qui concerne l'art religieux, amant passionné du vrai et du beau, chrétien plein de foi et de zèle pour la gloire de Dieu et de l'Église, il a bravement mis la main à l'œuvre, et, sans se préoccuper des sacrifices de temps et d'argent qu'il avait à faire, il a voulu couronner ses longs et utiles travaux par une production sans rivale, et élever ainsi un monument impérissable en l'honneur de l'art et de la piété chrétienne.

Nous avons vu, examiné de près ces quatorze stations du *Chemin de la Croix*, et nous avouons que notre surprise a été égale à notre admiration. D'autres personnes plus compétentes que nous les ont visitées comme nous, et nous n'avons entendu sortir de toutes les bouches que les éloges les plus flatteurs, et sans restriction, en faveur du beau travail de M. Gaspard.

Tout, en effet, dans cette œuvre remarquable, est à la hauteur du sujet. Ces quatorze tableaux forment un ensemble d'une harmonie parfaite. Les détails en sont saisissants. La tête du Christ y est constamment de la plus grande beauté, malgré les expressions diverses de la physionomie; les poses de la victime sainte, toujours pleines de dignité, y sont scrupuleusement conformes à la tradition catholique. Rien de plus gracieux et de plus touchant que le groupe des Filles de Jérusalem à la huitième station; rien de plus admirablement modelé que le corps du Christ dans la station de la mise au tombeau. Les trois chutes du Rédempteur offrent la gradation la plus intelligente de l'affaiblissement des forces humaines. La station du Christ élevé en croix présente une scène toute nouvelle du drame divin accompli sur le Calvaire.

La résignation douce et calme de Marie, la mère des douleurs, les figures de saint Jean et de Marie Salomé, spectateurs courageux et navrés qui reparaissent presque à chaque épisode de ce poème douloureux; tout, jusqu'à ces physionomies de bourreaux qui expriment tour-à-tour la haine, la cruauté et l'ironie, tout y est étudié avec soin, avec conscience; tout y est rendu d'une manière naturelle et sans effort; tout concourt à faire de l'œuvre de M. Gaspard une création qui honore sa piété et son talent, et qui est destinée au succès le plus légitime, le mieux mérité et le plus durable.

ROUSSEAU DE LAGARDE.

EXTRAIT DU JOURNAL L'ASSEMBLÉE NATIONALE, SOUS LA RUBRIQUE : FAITS RELIGIEUX.

26 juillet 1853.

Déjà plusieurs fois nous avons appelé l'attention des artistes, du clergé et de toutes les personnes religieuses, sur les travaux de M. Gaspard, éditeur, et sur la remarquable direction que, grâce à de persévérants efforts, il est parvenu à donner à la peinture et aux tableaux destinés à orner les églises catholiques.

Depuis longtemps il n'était pas d'église, si pauvre, si humble qu'elle fût, qui ne désirât posséder les stations du *Chemin de la Croix*, objet d'une adoration et d'un culte tout particuliers. Mais elles ne pouvaient se procurer le plus souvent, pour reproduire les quatorze principaux incidents de la passion de Notre-Seigneur, que des images grossières, quelques-unes même si imparfaites qu'elles atteignaient un véritable degré d'inconvenance, et ne semblaient faites que pour affaiblir le sentiment d'une des plus touchantes pratiques de la dévotion. Arriver à substituer à ces enluminures des tableaux empreints d'un sentiment religieux et possédant même une valeur réelle artistique, tel a été un des buts que M. Gaspard s'est proposé, et, disons-le, qu'il a complétement atteint.

La principale difficulté que M. Gaspard avait donc à surmonter était peut-être la difficulté, réputée presque insoluble, de mettre ces tableaux à la portée des fabriques de province, la plupart, hélas ! dénuées des moindres ressources.

Éditeur habile et courageux, M. Gaspard n'a pas reculé devant les frais considérables que devait entraîner la publication si importante de quatorze tableaux.

Il a créé et dirigé un travail entièrement nouveau dans la conception et dans le détail. Ce travail est maintenant accompli et offre toutes les qualités que l'on pouvait en attendre. La tête du Christ, qui se trouve quatorze fois reproduite, a un caractère de beauté et de miséricorde infinies ; elle est douce dans la douleur, radieuse et sublime jusqu'à la mort. La figure de la Vierge-Mère, celles des saintes femmes et des autres personnages qui ont figuré dans ce drame sanglant et divin, d'où est sorti le salut du monde, présentent toujours l'expression qui leur est propre, et qu'elles ne perdent pas un seul instant dans toute la série des tableaux. Elles prouvent jusqu'à quel point l'unité a été suivie dans la pensée et dans l'exécution.

M. Gaspard voit en ce moment le succès couronner tous ses efforts, et ce succès est d'autant plus heureux pour lui que toutes les paroisses peuvent prétendre désormais à posséder un *Chemin de la Croix* qui soit une œuvre sérieuse, un digne sujet de méditation, un objet enfin de dévotion respectable même aux incrédules.

La voie qu'il a tracée à la peinture propre à nos églises était déjà, sans contredit, pour M. Gaspard, une très belle récompense de ses travaux ; mais la distinction signalée dont il vient d'être l'objet de la part de N. S. P. en est une bien plus belle encore, car elle est en même temps un encouragement pour ses travaux et ses projets futurs. N. S. P. Pie IX avait accordé à M. Gaspard un bref pour lui exprimer sa vive satisfaction à l'occasion de la belle lithographie des *Soixante-dix Martyrs de la Chine*. Touché de la persévérance et du talent mis par cet éditeur au service de la religion, et après avoir examiné le Nouveau Chemin de la Croix dont nous venons de parler, N. S. P. vient de faire adresser à M. Gaspard, par Mgr Dominique Fioramonti, son secrétaire pour les lettres latines, un second bref dont nous donnons la traduction, et qui est accompagnée de l'envoi d'une médaille d'or à son effigie.

Nous croyons ne devoir rien ajouter après ce témoignage d'une si sainte et si illustre appréciation des travaux de M. Gaspard.

DE ROBILLARD.

EXTRAIT DU JOURNAL L'UNION, SOUS LA RUBRIQUE : BEAUX-ARTS.

9 juillet 1854.

. . . .

Je ne veux cependant pas finir sans mentionner une œuvre qui se présente avec des proportions et des prétentions bien plus modestes, mais qui, par son caractère et sa tendance, mérite les plus sincères encouragements. C'est une suite de tableaux que j'ai eu dernièrement occasion de voir chez M. Gaspard, éditeur, et qui sont destinés à un *Chemin de la Croix*. On sait trop avec quelle légèreté et souvent avec quelle ignorance sont exécutés la plupart des *Chemins de la Croix*. Plusieurs prélats ont engagé M. Gaspard à tenter une nouvelle voie, et à faire de ces toiles, où se portent les pieux regards des fidèles, une œuvre d'art qui satisfasse le goût en inspirant une vraie dévotion. Cette œuvre est aujourd'hui terminée, et déjà plusieurs copies ont remplacé, dans les églises, les ignobles barbouillages qui en salissaient les murs. C'est ici de la grande peinture, de la peinture historique autant que religieuse, où la science de la composition, la vérité des costumes, la pureté du dessin, la couleur harmonieuse, rehaussent encore le sentiment religieux.

Et d'abord, M. Gaspard a osé faire une innovation qui semble si naturelle, qu'on s'étonne que le contraire

ait jamais existé avant lui. En passant d'une station à l'autre, on passait, pour ainsi dire, dans un autre monde; le Christ, vêtu de bleu à la première, était rouge à la seconde; il fallait deviner à chaque toile quelle était la sainte Vierge; il n'y avait ni plan, ni unité; on n'aurait pu croire que ce fussent les scènes d'un même drame. M. Gaspard a placé dans ces quatorze tableaux les mêmes personnages avec le même type et le même costume. On suit ainsi sans effort la marche divine. Puis le caractère des personnages n'est plus le caractère arbitraire que leur donnait le caprice des enlumineurs. Ces hommes brutaux et furieux qui traînent le Christ après eux, avec des cris de rage et des blasphèmes, sont bien des Juifs; ces soldats sont des Romains; ce Pilate, assis sur son tribunal, vêtu de la toge blanche, accoudé et pensif, tandis que les bourreaux entraînent le Sauveur, est bien le Pilate indécis et faible qui connaissait l'innocence et la condamnait, et ensuite relevait la tête et cherchait à étourdir ses remords réveillés, en disant : « Je n'y suis pour rien! » Ici, dans le tableau où Jésus est attaché à la croix, on retrouve dans les détails, dans cet homme penché qui perce la croix avec une tarière, la réalité naïve et émouvante du moyen-âge; là, dans la flagellation, le Christ plie sous les coups, mais son regard profond, attristé par la pensée de la méchanceté des hommes, n'est pas indigné : c'est le spectateur qui s'indigne et qui, saisi d'horreur et de douleur, se reconnaît dans les bourreaux, se frappe la poitrine et adore. Cette œuvre de M. Gaspard servira de type, espérons-le, aux nouveaux tableaux de Stations, et alors l'art, pour des sujets aussi importants, sera noble et digne de nos églises restaurées.

EUGÈNE LOUDUN.

PEINTURE RELIGIEUSE.

EXTRAIT DU JOURNAL L'AMI DES JEUNES FILLES.

(N° de juillet 1854.)

Il y a peu de jours, nous admirions dans la chapelle des R. Pères Capucins, faubourg Saint-Jacques, à Paris, une magnifique toile représentant la visite de saint Thomas d'Aquin à saint Bonaventure, et nous portions ensuite nos regards sur une belle copie d'un *Chemin de Croix* dont nous avions déjà admiré l'original chez M. Gaspard, éditeur de cette publication essentiellement chrétienne et artistique.

En suivant pas à pas les souffrances du Sauveur, la conviction nous est venue que l'inspiration de l'artiste avait été si parfaite, que cette série de douleurs arracherait à coup sûr des larmes à celui-là même qui ignorerait le divin et sublime sacrifice représenté par ces tableaux.

Nous allions essayer de faire partager cette conviction à nos lectrices et surtout à mesdames les supérieures de communautés, qui pourraient désirer d'orner leurs chapelles d'un beau *Chemin de Croix,* ou de tout autre tableau religieux, que M. Gaspard édite avec le même soin et le même talent, lorsqu'il nous est revenu en mémoire un article publié à ce sujet dans la *Gazette de France.*

Nous n'ajouterons qu'un mot à cet article : l'œuvre de M. Gaspard est encore supérieure à l'éloge si complet que nous venons de citer, et rien n'est plus propre à ranimer la foi et l'amour divin dans les cœurs que la vérité avec laquelle sont rendus tous les autres sujets religieux qu'il a traités.

Comtesse DROHOJOWSKA,
née SYMON DE LATREICHE.

LETTRE DE M. LE CURÉ DE BOULOGNE. (V. L'ASSEMBLÉE NATIONALE, 12 DÉCEMBRE 1853.)

Boulogne, le 5 décembre 1853.

Monsieur, plus j'examine en détail les quatorze tableaux du *Chemin de la Croix* que vous avez faits pour mon église, et plus je me sens pénétré de reconnaissance envers la pieuse bienfaitrice à laquelle je suis heureux de les devoir; car tout en procurant à mes paroissiens un nouvel exercice de dévotion, qui ne cesse, depuis le jour où il a été établi, de produire d'abondants fruits de salut, cette dame, dont l'humilité le dispute à la générosité d'âme, vous a fourni l'occasion d'exécuter une œuvre vraiment remarquable, tant sous le rapport du style religieux qui y domine constamment que pour l'heureux choix du coloris, l'habileté du pinceau et le nombre, la pose et la variété des personnages conservant fidèlement chacun son caractère, et faisant un tout admirable.

J'ajouterai, Monsieur, que le jugement personnel que je vous exprime en ce moment sur votre ouvrage a été complétement partagé, jeudi dernier encore, par Mgr Tirmache, évêque d'Adras, deuxième aumônier de Sa Majesté l'Empereur; par M. Lequeux, vicaire général de Paris, archidiacre de Saint-Denis; par M. Ancelin, curé de l'Hôtel impérial des Invalides, et par plusieurs ecclésiastiques recommandables qui en ont fait une inspection sérieuse.

Puisse ce témoignage, si justement mérité, contribuer à la propagation d'un travail qui, sous le rapport de la religion qui l'a inspiré, peut faire un bien immense, et qui, considéré sous celui de l'art, mérite les plus grands éloges! Et comme ces vœux sont l'expres-

sion fidèle de ma conscience, vous pouvez, Monsieur, user de cette lettre comme bon vous semblera.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, Monsieur, votre très humble et reconnaissant serviteur,

G. Le Cot,

Curé, chanoine honoraire de Blois.

LETTRE DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE PROVINCIAL DES CAPUCINS DE FRANCE.

Lyon, le 7 mai 1854.

Monsieur, vous me demandez si nous sommes satisfaits du *Chemin de la Croix* que vous avez édité récemment, et dont une généreuse piété a doté notre église de Paris. Comment ne le serions-nous pas quand tous ceux qui le voient s'arrêtent pour le contempler et l'admirer ; quand on entend des artistes distingués reconnaître qu'ils n'ont encore vu aucune œuvre de ce genre digne de lui être comparée, et quand on connaît les nobles et recommandables suffrages dont il a été honoré ? N'étant point compétent pour l'apprécier suivant les exigences de l'art, je ne parlerai ni de la perfection des formes, ni de l'harmonie des lignes, ni de l'éclat des couleurs ; mais ce qu'il m'est permis d'avancer, c'est que vos tableaux ne flattent pas seulement les yeux ; ils ne se bornent pas aux sens : ils répondent merveilleusement au but que s'est proposé l'Église, en instituant cette touchante dévotion ; ils vont directement à l'âme, ils l'enseignent, ils lui parlent, ils l'émeuvent et la forcent à s'agenouiller, à adorer et à prier.

Laissez-moi encore vous signaler une autre qualité précieuse de votre œuvre, rigoureusement exigée par

l'esthétique chrétienne et dont la plupart des éditeurs de *Chemins de la Croix* n'ont point assez fait de cas : je veux dire la scrupuleuse fidélité avec laquelle vous avez suivi de point en point la tradition catholique dans les diverses stations de la voie douloureuse parcourue par le divin Sauveur du monde.

Ne doutant point des heureuses impressions que ces tableaux produiront dans l'esprit des fidèles, pour les porter à la connaissance et à l'amour du divin Maître, je forme des vœux sincères pour leur propagation.

Recevez, Monsieur, etc.

F. LAURENT,
Provincial des FF. mineurs capucins.

Alençon, 16 octobre 1853.

Monsieur, j'ai reçu hier, 15 octobre, les tableaux du *Chemin de la Croix*. Je dois, en vous remerciant, vous adresser mes félicitations, soit pour la composition, soit pour le travail. Déjà quelques personnes l'ont admiré et m'ont félicitée moi-même de l'acquisition que j'en ai faite; ce qui me fait grand plaisir, quoique je n'aie aucun mérite en cela, attendu qu'il retombe totalement sur vous, Monsieur.

Vous pouvez être certain, Monsieur, que je ne laisserai pas copier votre ouvrage; je me contenterai de le faire admirer et apprécier autant que je le pourrai...

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect et de ma parfaite considération.

Sœur HÉLÈNE,
Supérieure de la congrégation des sœurs Saint-Joseph de Cluny, à Alençon.

EXTAIT D'UNE LETTRE DE M. LE CURÉ DE NOTRE-DAME DE METZ.

13 octobre 1854.

Il y a quelques semaines, à la recherche d'un Chemin de la Croix sur toile, je visitais vos magasins, et je fus heureux d'y rencontrer ce que j'avais vainement cherché par tout Paris. J'ai vu, exécuté et déjà encadré, un Chemin de la Croix qui m'a beaucoup plu. L'ensemble et les détails, l'unité toujours conservée, l'exécution bien supérieure à ce que l'on trouve ordinairemeut, tout m'a fait une bonne, la meilleure impression.

Agréez l'assurance, etc.

WONNER, CURÉ.

LETTRE DU MÊME. (APRÈS RÉCEPTION.)

9 mai 1855.

Plus je considère votre Chemin de la Croix, plus j'en suis content. La composition en est vraiment heureuse et les diverses scènes de ce grand drame sont saisissantes : on ne peut les parcourir sans une sainte émotion. Plusieurs de mes confrères sont venus le voir et ils m'en ont exprimé leur vive satisfaction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance nouvelle de ma parfaite considération,

WONNER, CURÉ.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LE VICAIRE GÉNÉRAL ET SUPÉRIEUR A BEAUVAIS.

10 avril 1855.

Je me fais un plaisir, un devoir de vous exprimer toute ma satisfaction pour le Chemin de la Croix que vous m'avez envoyé. Tout le monde le trouve fort beau. On admire principalement la figure de Notre-Seigneur dans sa troisième chute, attaché, suspendu à la croix. Cette peinture parle aux yeux, elle excite la piété du cœur. Nous avons un assez grand nombre de visiteurs qui viennent voir notre nouveau séminaire et notre chapelle. C'est un moyen de faire connaître votre beau travail. De mon côté, je vous promets de faire tout ce que je pourrai pour vous procurer des acheteurs.

Recevez, je vous prie, le témoignage de toute mon estime et l'assurance de ma parfaite considération,

HEU,

Vicaire général et supérieur du grand séminaire.

Marseille, 22 juin 1855.

Monsieur, si j'ai un peu tardé de vous rendre compte par moi-même de l'expédition que vous nous avez faite de quatorze tableaux pour un Chemin de la Croix, confectionnés dans vos ateliers, c'est que je voulais, peu connaisseur moi-même, me procurer, sur le mérite de l'ouvrage, des données plus sûres, par le nombre des experts appelés pour en juger, et vous procurer à vous-même la satisfaction qu'il est bien permis aux artistes de désirer. Je dois dire que généralement toutes les personnes appelées d'abord et celles qui sont venues plus

tard les examiner, ont été plus que satisfaites et vraiment enchantées.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes sincères félicitations, et me croire votre très humble serviteur.

JOSEPH AUBERT, prêtre,
Aumônier des Sœurs de la retraite, à Saint-Barnabé.

LETTRE DE MONSEIGNEUR PARISIS, ÉVÊQUE D'ARRAS.

Arras, le 20 juillet 1855.

Les tableaux du Chemin de la Croix et divers sujets religieux publiés par M. Gaspard ont obtenu depuis assez longtemps les suffrages du clergé et des personnes pieuses, ainsi que l'attention des artistes eux-mêmes, et ont surtout mérité à cet honorable éditeur les félicitations et les encouragements de N. S. P. le Pape Pie IX.

Ayant examiné avec intérêt et avec soin les travaux de M. Gaspard, nous les avons jugés dignes des hautes approbations qui leur ont été accordées, et nous nous faisons un plaisir de les recommander d'une manière toute spéciale au clergé de notre diocèse.

✝ P. L., évêque d'Arras,
de Boulogne et de Saint-Omer.

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE SAINT-FLOUR.

Saint-Flour, le 22 juillet 1855.

Je m'associe avec empressement aux félicitations qui sont adressées de toutes parts à M. Gaspard, de Paris, pour les tableaux du Chemin de la Croix qu'il a édités. Il

nous semble qu'il a parfaitement saisi, dans ce grand drame de notre sainte religion, le ton, le caractère et le genre qui peuvent porter les âmes chrétiennes à la méditation de ces grandes et douloureuses vérités.

† J. P., évêque de Saint-Flour.

LETTRE AU NOM DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Paris, 16 août 1855.

MONSIEUR,

Monseigneur l'archevêque de Paris a admiré les tableaux du Chemin de la Croix que vous avez composés, et je suis heureux de pouvoir vous dire qu'il a été très satisfait du mérite de votre œuvre. Vous avez reproduit avec une louable exactitude tous les détails que les saints Évangiles nous donnent sur chacune des grandes et douloureuses scènes de la passion de N. S. Jésus-Christ. Vous les avez rendues avec un sentiment religieux qui fait autant d'honneur au talent de l'artiste qu'à la foi du chrétien.

Monseigneur l'archevêque applaudit à votre œuvre à cause du caractère de piété dont elle est empreinte. Il fait des vœux pour qu'elle obtienne tout le succès qu'elle mérite.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

COQUAND, chanoine,
secrétaire général.

Je continue en outre la publication de mes anciens *Chemins de la Croix*, peinture sur toile, peinture sur lithographie appliquée sur toile, et coloris-vernis fixé également sur toile; depuis les prix de 50 fr. la collection en tableaux jusqu'à 1,200 fr. et au-dessus.

TABLEAUX D'ÉGLISE A TOUT PRIX ET DE TOUTE GRANDEUR.

N. *Tous les* CHEMINS DE LA CROIX *qui sortiront de chez moi, à partir de ce jour, porteront le nom et l'adresse de ma maison, imprimés derrière les toiles, comme* GARANTIE DE PROPRIÉTÉ, D'EXÉCUTION ET DE SOLIDITÉ.

Le Catalogue sera envoyé *franco* à toutes les personnes qui en feront la demande.

PARIS. — Inprimerie LACOUR, rue Soufflot, 18.





A LA GLOIRE DES MARTYRS.

GASPARD. P. A.

ÉDITEUR DE

CHEMINS DE LA CROIX

TABLEAUX D'ÉGLISE ET ESTAMPES.

MÉDAILLE D'OR DE N. S. P. LE PAPE PIE IX.

Expositions universelles. Londres 1851
et médaille à Paris 1855

RUE DE MADAME, 1, ET RUE BONAPARTE, 80.

PARIS.

Paris. — Imp. Lacour, rue Soufflot, 18.